PROJECTIONS A LONG-TERME DE L'EDUCATION
AU ROYAUME DU CAMBODGE

Rapport de la
Mission consultative régionale de l'Unesco
pour la planification de l'éducation en Asie

Bureau régional de l'Unesco pour l'éducation en Asie
Bangkok
1965

PROJECTIONS A LONG-TERME DE L'EDUCATION
ROYAUME DU CAMBODGE

PROJECTIONS A LONG-TERME DE L'EDUCATION AU ROYAUME DU CAMBODGE

Rapport de la
Mission consultative régionale de l'Unesco
pour la planification de l'éducation en Asie

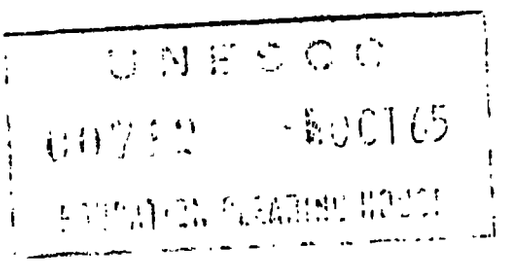

Bureau régional de l'Unesco pour l'éducation en Asie
Bangkok
1965

INTRODUCTION

Les Ministres de l'éducation des Etats membres de l'Unesco en Asie, réunis à Tokyo en avril 1962, ont décidé que chacun de leurs pays préparerait, avant le milieu de l'année 1965, un plan englobant tous les niveaux de l'enseignement, intégré aux plans nationaux de développement économique et social, et s'étendant jusqu'à 1980.

La Réunion de Tokyo a également recommandé que l'Unesco, en coopération avec la CEAEO, aide chaque pays, sur sa demande, à préparer un plan d'ensemble national et global de ce type. La Réunion suggérait que les plans concernant les différents pays pourraient ainsi être groupés en un projet de "modèle pour l'Asie", qui sera présenté à la prochaine réunion des Ministres de l'éducation prévue pour novembre 1965.

La recommandation de Tokyo a été approuvée par la Conférence générale de l'Unesco, lors de sa douzième session (novembre - décembre 1962). En vue de sa mise en oeuvre, l'Unesco, en coopération avec la CEAEO, a recruté deux équipes* chargées de préparer des projections à long-terme conformément au mandat suivant :

"a) En coopération étroite avec les autorités nationales et en accord avec les objectifs qu'elles ont fixés, établir des projections à long-terme jusqu'à 1980 du développement de l'enseignement (pyramide scolaire) couvrant tous les aspects et tous les niveaux de l'enseignement, dans le cadre des plans nationaux de développement économique et social. La pyramide scolaire minimum sera celle qui peut être atteinte avec les ressources disponibles ou prévues ; la pyramide maximum sera celle qui nécessitera l'action concertée des sources d'aide extérieure pour compléter les ressources nationales.

b) Suggérer pour chaque pays, le cas échéant, des objectifs à réaliser pour 1980 dans le domaine de l'éducation (pyramide scolaire) en tenant compte autant que possible, des besoins futurs en main-d'oeuvre qualifiée et des implications financières aussi bien que des objectifs culturels et économiques visés par les pays eux-mêmes".

Les deux équipes ont visité les pays suivants : Afghanistan, Cambodge, Ceylan, République de Chine, République de Corée, Inde, Indonésie, Iran, Laos, Malaisie, Pakistan, Philippines, Thaïlande et République du Viêt-Nam. Dans chacun

* Chacune d'entre elles comportait un économiste, un planificateur de l'éducation et un statisticien.

d'entre eux, un rapport a été préparé à l'intention des autorités intéressées. De plus, des membres du Bureau régional ont visité spécialement la Birmanie, la Mongolie et le Népal pour réunir la documentation appropriée.

En interprétant le mandat qui leur était confié, les deux équipes ont insisté sur le fait que les projections constituaient seulement une partie du processus long et complexe de la planification et ne représentaient que des estimations préliminaires, fondées sur les données disponibles et sur certaines hypothèses concernant les futures tendances. Elles sont sujettes à révision périodique, lorsque des données plus complètes deviennent disponibles ou lorsque les hypothèses de base sont modifiées.

Ces rapports ne visent pas à présenter des plans d'ensemble du développement de l'éducation : une telle tâche nécessiterait beaucoup plus de données que les équipes n'en avaient à leur disposition. Le principal objectif de ces rapports était d'esquisser un tableau des systèmes d'éducation dans leur ensemble et d'utiliser les projections des effectifs et les estimations de ressources, selon différentes hypothèses, pour montrer quelques-unes des corrélations suivant lesquelles évolve un système d'éducation. On peut espérer que ces rapports seront utiles, non seulement en fournissant les matériaux de base nécessaires à la préparation du projet de modèle pour l'Asie soumis à la Conférence des ministres, mais aussi aux autorités nationales, en tant que cadre de travail, pour la préparation des plans d'ensemble envisagés par les décisions de la Réunion de Tokyo.

Il est nécessaire de préciser que ces rapports présentent les opinions et les conclusions des membres des équipes, et non nécessairement celles de l'Unesco.

Pour conclure, l'Unesco tient à remercier tous ceux qui ont aidé les équipes de leurs informations et de leurs avis dans les différents pays visités. Sans leur coopération et leur assistance, ces études préliminaires n'auraient pas été possibles.

TABLE DE MATIERES

		Page
	Introduction	i
I	Situation démographique, tendances et projections	1
	Population totale	1
	Population active	3
	Analphabétisme	9
	Croissance de la population	9
	Projections démographiques	10
II	Le système scolaire	11
	Administration et planification	11
	Organisation et cycles d'études	13
	Enseignement général	14
	Enseignement technique	15
	Education des adultes	19
	Personnel enseignant	19
	Evolution des effectifs	22
	Problèmes et perspectives	31
	Annexe A.	37
III	Situation et tendances de l'économie et de la main-d'oeuvre	43
	Revenu national	43
	Budget	45
	Aide extérieure	53
	Main-d'oeuvre et développement économique	53
	Prévision des besoins en main-d'oeuvre	59

		Page
IV	Financement de l'éducation	61
	Dépenses totales 1960 à 1964	61
	Dépenses par catégories et par niveau	61
	Dépenses de l'enseignement privé	64
V	Projections	79
	Définitions et méthodes	79
	Commentaires sur les pyramides	93
	Coût des projections	94
	Personnel enseignant nécessaire	99
VI	Résumé et conclusions	104
	Appendice méthodologique	106
	Projections démographiques, 1960-1980	106
	Projections de l'enseignement	108
	Main-d'oeuvre	109

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

			Page
Tableau	1	Population totale et densité de la population par région	1
	2	Population urbaine (absolue et pourcentage) par région	2
	3	Population urbaine et rurale par sexe et par région	3
	4	Population active par sexe	5
	5	Population active par secteur économique	7
	6	Population de dix ans et plus lettrée et illettrée, par sexe	9
Graphique	I	Effectifs de l'enseignement public par âge, 1963	25
	II	Effectifs de l'enseignement public par classe, 1963	27
Tableau	7	Données correspondant aux graphiques I et II	29
Annexe	A.I	Organigramme du Ministère de l'éducation	37
	A.II	Structure de l'enseignement	39
	A.III	Répartition des établissements d'éducation dans les ministères ou organismes officiels cambodgiens	41
Tableau	8	Répartition des dépenses budgétaires 1960 à 1964	47
	9	Budget de l'éducation comparé au budget national	49
	10	Nature des dépenses budgétaires de 1960 à 1963	51
	11	Recettes budgétaires 1960 à 1964	55
	12	Budget de l'éducation (1964)	65
	13	Budget de l'éducation (1963)	67
	14	Budget de l'éducation (1962)	69
	15	Budget de l'éducation (1961)	71
	16	Budget de l'éducation (1960)	73
	17	Résumé des dépenses d'éducation (Révisées) de 1960-1964	75
	18	Traitements et indemnités des enseignants	77
	19	Projection des effectifs scolaires 1960-1980 (Minimum)	81

		Page
Graphique III	Effectifs de l'enseignement par classe et par âge pour 1980 (Minimum)	83
Tableau 20	Projections des effectifs scolaires 1960-1980 (Maximum)	85
Graphique IV	Effectifs de l'enseignement par classe et par âge pour 1980 (Maximum)	87
Tableau 21	Données correspondant aux graphiques III et IV	89
22 a-b	Maîtres nécessaires (Enseignement primaire public)	101
23	Evolution historique de la répartition de la main-d'oeuvre par type d'activité dans quelques pays	113 - 115
24	Population totale selon le sexe et l'âge	117 - 119
25	Population active selon la branche d'activité économique et le sexe	121 - 125
26	Population active selon la profession et le sexe	127 - 131
27	Population active selon la situation dans la profession et le sexe	133
28	Population de 10 ans et plus selon l'aptitude à lire et à écrire et le sexe	135
29	Population de 10 ans et plus selon le diplôme et le sexe	137 - 139
30	Projections de population pour le Cambodge 1960-1980	141 - 143
31	Effectifs de l'enseignement primaire par classe 1950-1960	145
32	Effectifs de l'enseignement primaire (1950-1963)	147
33	Effectifs de l'enseignement secondaire général public par classe 1953-1963	149
34	Effectifs de l'enseignement secondaire général public par cycle 1953-1963	151
35	Effectifs de l'enseignement secondaire général public et privé 1954-1962	153
36	Effectifs de l'enseignement technique 1950-1963	155
37	Effectifs des étudiants à l'université, par faculté 1950-1963	157
38	Instituteurs de l'enseignement public (1954-1963)	159
39	Personnel enseignant dans les écoles publiques secondaires	161

Chapitre I

SITUATION DEMOGRAPHIQUE, TENDANCES ET PROJECTIONS

Afin d'établir les projections à long-terme de la population et de la main-d'oeuvre, qui serviront de base aux objectifs éducatifs, il faut d'abord étudier la situation actuelle. C'est pourquoi ce chapitre contient des indications sur la situation et les tendances actuelles, avant de présenter les projections démographiques.

Dans ce but, seuls les résultats du dernier recensement, organisé en avril 1962, ont été utilisés, pour les raisons précisées à l'Annexe méthodologique.

Population totale

Les résultats préliminaires du recensement de 1962 indiquent un total de 5.740.100 habitants, sur une superficie de 181.035 km^2, soit une densité moyenne d'environ 32 au km^2.

Si l'on divise le Cambodge en quatre grandes régions[(1)], la population se répartit comme suit :

Tableau 1. Population totale et densité de la population par région

Région	Population		Surface	Densité
	habitants	%	km^2	
Ouest et Nord-Ouest	773.500	13	43.107	18
Nord	633.400	11	44.058	14
Nord et Nord-Est	224.700	4	47.256	5
Centre et Sud	4.108.500	72	43.614	94
Total	5.740.100	100	181.058 1/	32

1/ Y compris 3.000 km^2 pour le grand lac.

(1) Chaque région comportant les provinces suivantes :

1. Ouest et Nord-Ouest : Koh Kong, Pursat, Battambang.
2. Nord : Siemreap, Kg. Thom.
3. Nord et Nord-Est : Stung Treng, Ratanakiri, Mondolkiri, Kratie.
4. Centre et Sud : Kg. Cham, Prey Veng, Svay Rieng, Kandal, Takeo, Kg. Speu, Kg. Chhnang, Kampot ; y compris Phnom-Penh, Kep, Bokor, Sihanoukville.

D'après le tableau ci-dessus, près des trois quarts de la population totale vivent sur environ un quart de la superficie. La densité y est donc élevée : 94 au km^2. L'Ouest, le Nord-Ouest et le Nord comportent 25 % de la population et la densité n'y est que de 16. Les régions à la plus faible densité (5 au km^2) sont le Nord et le Nord-Est où vit seulement 4 % de la population.

Environ 10 % de la population totale vit dans les zones urbaines et 90 % en zone rurale.(1)

Tableau 2. Population urbaine (absolue et pourcentage) par région

Région	Population		Col. 3
	Total	dont urbaine	% de 2
	2	3	4
Ouest et Nord-Ouest	773.500	53.400	6,9
Nord	633.400	19.800	3,1
Nord et Nord-Est	224.700	15.300	6,8
Centre et Sud	4.108.500	512.200	12,5
Total	5.740.100	600.700	10,5

La partie la plus urbanisée du pays est la région Centre et Sud (12,5 %) et la moins urbanisée est constituée par les provinces du Nord (3,1 %). Dans les autres régions, environ 7 % de la population vit en zone urbaine.

On compte 1.008 personnes du sexe masculin pour 1.000 du sexe féminin. Le rapport sexe masculin/féminin est plus élevé en zone urbaine (1.043) qu'en zone rurale (1.003), comme le montre Tableau 3.

Le taux est de 1.047 dans la partie la plus urbanisée du pays (Centre et Sud) contre 1.021 pour le reste du pays. Dans les zones rurales, il est de 997 dans le Centre et le Sud et 1.018 dans le reste du pays. Le taux plus élevé des régions urbaines peut s'expliquer par l'attraction exercée par les villes offrant davantage de possibilités d'emploi.

(1) Ce terme s'applique aux quatre municipalités de Phnom-Penh, Kep, Sihanoukville et Bokor, ainsi qu'au Centre urbain de chaque province.

Tableau 3. Population urbaine et rurale par sexe et par région

	Ouest Nord-Ouest	Nord	Nord Nord-Est	Centre et Sud	Total
Masculin					
Total	390.700	318.500	114.000	2.057.600	2.880.800
Urbain	26.600	10.100	8.000	262.000	306.700
Rural	364.100	308.400	106.000	1.795.600	2.574.100
Féminin					
Total	382.800	314.900	110.700	2.050.900	2.859.300
Urbain	26.800	9.700	7.300	250.200	294.000
Rural	356.000	305.200	103.400	1.800.700	2.565.300
Masculin pour 1.000 féminin					
Total	1.021	1.011	1.030	1.003	1.008
Urbain	993	1.041	1.096	1.047	1.043
Rural	1.023	1.011	1.025	997	1.003

En ce qui concerne l'âge, 44 % de la population est âgée de moins de 15 ans ; 53 % de 15 à 64 ; 3 % de plus de 64. A de légères différences près, la situation est la même pour les régions urbaines et rurales.

Population active

De la population totale âgée de 10 ans et plus, (au total 3.994.200 personnes) qui peut être considérée comme la population active potentielle, 64 % appartiennent à la population active, y compris les malades temporaires et ceux qui cherchent un emploi. La population du sexe masculin âgée de 10 ans et plus s'élève à 1.994.500, dont 74 % appartiennent à la population active. Les chiffres correspondants pour le sexe féminin sont 1.999.700 et 43 %, comme l'indique le Tableau 4.

Pour les régions urbaines, les pourcentages ci-dessous sont respectivement de 46, 67 et 24 ; pour les régions rurales, de 66, 74 et 58. Le tableau indique aussi que 7% de la population active réside en zone urbaine. (Pour le sexe masculin 10 %, pour le sexe féminin 5 %).

En ce qui concerne la répartition de la main-d'oeuvre entre les secteurs d'activité, 82 % appartiennent au secteur primaire (agriculture), 4 % au secondaire (industrie) et 14 % au tertiaire (services). Pour le sexe masculin, les pourcentages sont respectivement de 78, 4 et 18, et pour le sexe féminin de 88, 3 et 9. Ce pourcentage élevé de 88 résulte du grand nombre de travailleurs familiaux non salariés, compris dans la main-d'oeuvre totale.

Tableau 4. Population active per sexe

	Cambodge	Urbain	Rural
Population de 10 ans et plus			
Masculine	1.994.500	211.200	1.783.300
Féminine	1.999.700	199.500	1.800.200
Total	3.994.200	410.700	3.583.500
Main-d'oeuvre			
Masculine	1.471.700	141.400	1.330.300
Féminine	1.088.800	48.000	1.040.800
Total	2.560.500	189.400	2.371.100
Main-d'oeuvre en % de la population			
Masculine	74	67	74
Féminine	43	24	58
Total	64	46	66
Main-d'oeuvre en %			
Masculine	100	10	90
Féminine	100	5	95
Total	100	7	93

Tableau 5. Population active par secteur économique

Secteur activité économique	Cambodge			Urbain	Rural
	Total	Masc.	Fem		
	Chiffres				
Primaire	2,072.700	1.124.900	947.800	9.900	2.062.800
Secondaire	92.300	63.400	28.900	33.500	58.800
Industrie	72.500	45.500	27.000	22.400	50.200
Construction	17.000	15.400	1.600	9.500	7.700
Tertiaire	357.300	259.400	97.900	137.800	219.500
Commerce	150.700	88.000	62.700	50.300	100.400
Transports	25.100	24.400	700	11.300	13.800
Services	181.500	147.000	34.500	76.200	105.300
Total*	2.522.300	1.447.700	1.074.600	181.200	2.341.100
	Pourcentage				
Primaire	82	78	88	6	88
Secondaire	4	4	3	18	3
Industrie	3	3	3	12	2
Construction	1	1	0	5	0
Tertiaire	14	18	9	76	9
Commerce	6	6	6	28	4
Transports	1	2	0	6	1
Services	7	10	3	42	4
Total*	100	100	100	100	100

*Non compris ceux qui sont temporairement malades ou qui cherchent un emploi.

Analphabétisme

Les données concernant la population âgée de dix ans et plus indiquent que 37% peuvent lire et écrire:

Tableau 6. Population du dix ans et plus lettrée et illettrée, par sexe

	Cambodge			Urbain	Rural
	Total	Masc.	Fem.		
	Nombre				
Alphabétises	1.476.500	1.192.300	284.200	244.600	1.231.900
Analphabétes	2.517.700	802.200	1.715 .500	166.000	2.351.700
Total	3.994.200	1.994.500	1.999.700	410.600	3.583.600
	Pourcentages				
Alphabétises	37	60	14	60	34
Analphabètes	63	40	86	40	66
Total	37	100	100	100	100

Le pourcentage est quatre fois plus élevé pour les hommes que pour les femmes (60% contre 14). Le taux d'alphabétisation dans les zones urbaines est presque deux fois plus élevé que dans les zones rurales.

Croissance de la population

On se bornera à étudier l'évolution de la population globale et les taux bruts de natalité et de mortalité.

Pour l'étude de la croissance de la population totale, on ne prendra en considération que les taux bruts de natalité et de mortalité, les migrations internationales ne jouant pas un rôle important.

Les estimations suivantes pour la population totale du Cambodge depuis 1950 sont fournies par les autorités nationales:

Année	Population (en milliers)	Année	Population (en milliers)
1950	4.074	1957	4.600
1951	-	1958	4.740
1952	4.043	1959	4.845
1953	-	1960	4.952
1954	4.100	1961	-
1955	-	1962	5.740
1956	4.359		

Les chiffres indiquent des fluctuations considérables qui doivent être clarifiées. Par example. ils indiquent un déclin de la population entre 1950 et 1952. D'autre part, pour les périodes bisannuelles allant jusqu'à 1956. une croissance annuelle de 28.000 et 129.000 est indiquée. La population s'accroîtrait brutalement de 241.000 habitants, et de 100.000 seulement par an pour les années suivantes. De 1960 à 1962. l'accroissement annuel serait à nouveau trop élevé ; 398.000 environ.

Le taux annuel de croissance pour la période 1950-1962 est de 2, 9%.[1] Ce pourcentage semble élevé.[2] Considérant comme le plus valable le chiffre du recensement de 1962. on en vient à conclure que les estimations des années antérieures sont trop faibles et ne peuvent être prises comme base des projections.

Projections démographiques

Les projections démographiques données dans ce rapport sont fondées sur l'hypothèse d'un taux d'accroissement de 22% par mille. La méthode suivie pour établir ces projections est décrite à l'annexe méthodologique. La base des projections est la population pour 1962 ajustée avec répartition par sexe.

Il est prévu que le taux de natalité restera constant jusqu'à 1957 et diminuera ensuite régulièrement jusqu'à 1980, à concurrent de 10%. En ce qui concerne le taux de mortalité, on est parti de l'hypothèse suivant laquelle l'espérance de vie à la naissance serait la suivante : 1960-65 : 42, 5 ; 1965-70 : 45 ; 1970-75 : 47, 5 ; 1975-80 : 50.

Les projections démographiques sont présentées au Tableau 30.

---

(1) La formule exponentielle utilisée est : $P_t = P_o \ (1 + r)^t$

(2) Cambodge. Ministère de l'Information, Phnom-Penh, 1962. pp. 17-35.

Chapitre II

LE SYSTEME SCOLAIRE

1) Administration et planification

Cette section comporte une brève description de la structure administrative de l'enseignement[1] et un aperçu sur la nouvelle organisation de la planification.

Il faut distinguer d'une part les institutions dépendant du ministère de l'Education nationale, de l'autre celles qui dépendent des autres ministères et qui seront signalées plus loin (voir la liste en annexe A). Le ministère de l'Education nationale prend en charge l'enseignement primaire et secondaire public, les facultés de lettres, de droit et de sciences, et les institutions de formation pédagogique. Il contrôle l'enseignement privé.

Le ministère de l'Education nationale et des Beaux-Arts comprend quatre organes principaux :

- Le Cabinet du ministre ;
- La Direction des bureaux ;
- La Direction générale de l'éducation qui comporte 12 directions ;
- L'Office national de la planification de l'éducation.

Pour plus de détails sur cette structure, on se reportera à l'organigramme en annexe A.

Il faut signaler d'autre part cinq Conseils Consultatifs qui peuvent se réunir sur convocation de leur président, quand cela est jugé nécessaire. Ce sont : le Conseil supérieur de l'éducation, le Conseil de l'enseignement secondaire, le Conseil de l'enseignement technique et professionnel, le Conseil consultatif du plan d'éducation.

L'administration régionale de l'enseignement comporte 17 provinces et 5 municipalités. Dans chacune d'entre elles, sauf les deux dernières municipalités créées, l'administration est assurée par un inspecteur primaire et un directeur provincial de l'éducation de base. Le premier est chargé de l'inspection et du contrôle des écoles primaires, publiques et privées. Il est assisté d'un ou de plusieurs adjoints dans le chef-lieu de la province et d'un nombre variable de chefs de secteur dans le chef-lieu de chaque subdivision de la province. Le second contrôle les différentes activités relatives à l'éducation extra-scolaire et au développement communautaire. Il est assisté de délégués à l'éducation de base.

(1) Cambodge. Ministère de l'éducation nationale et des beaux-arts. Office national de la Planification de l'Education, Le Royaume du Cambodge vu par les planificateurs de l'éducation. Phnom-Penh, 1963. 35 p. miméo.

Les établissements d'enseignement secondaire, supérieur et technique relèvent directement de l'administration centrale.

Diverses institutions d'enseignement, sur lesquelles on reviendra par la suite, dépendent des administrations suivantes :

Ministères de l'Agriculture, des Cultes, de la Santé Publique, des Travaux Publics, du Tourisme, de la Défense nationale, Présidence du Conseil, Commissariat général aux Sports, Banque nationale du Cambodge.

L'Office national de la planification de l'éducation a été créé par un "Kret" du 12 octobre 1962. Placé sous l'autorité directe du Ministre, il comporte des organes administratifs : bureau de statistique, bureau d'étude et de documentation, bureau d'exécution et de contrôle, et des organes consultatifs : conseil consultatif du plan d'éducation, comité de coordination et de contrôle, comités provinciaux ou municipaux du plan d'éducation. Les attributions prévues par l'Office sont les suivantes :

- Examen, analyse et élaboration des statistiques scolaires du Cambodge ;
- examen et analyse des statistiques scolaires des pays étrangers et plus particulièrement du Sud-est asiatique ;
- étude des problèmes d'éducation dans toutes les provinces et villes du Cambodge ;
- élaboration des projets, des plans et des programmes des divers degrés de l'enseignement et leur intégration dans le Plan de développement économique et social du Royaume ;
- le contrôle de l'exécution des plans approuvés ;
- l'évaluation des résultats à la fin de chaque année scolaire ;
- l'établissement du bilan des réalisations.

Jusqu'ici, le nouvel Office de la planification a surtout consacré ses efforts aux premières attributions figurant sur la longue liste ci-dessus : élaboration et examen des statistiques scolaires. Il a publié divers documents statistiques et une description de la situation de l'enseignement du point de vue de la planification. Il a effectué des études sur les problèmes de l'enseignement et les projets de réforme.

Parmi les prochaines tâches qui attendent l'Office, on peut signaler un renforcement du contrôle des statistiques scolaires et une étude plus approfondie des relations entre l'éducation et l'économie, en particulier du point de vue des besoins futurs en main-d'oeuvre qualifiée. Ce dernier travail nécessitera une collaboration étroite avec les administrations responsables de l'économie, de la main-d'oeuvre et du plan.

D'autre part, l'Office pourrait sans doute effectuer d'utiles études sur les problèmes de rendement du système d'éducation, qui seront signalés plus loin.

2) Organisation et cycles d'études

Le graphique figurant en annexe A présente les différents niveaux et types d'enseignement, y compris les établissements dont la création est en cours (parties hachurées en oblique) ou dont la modification est envisagé (croisillonné).

L'enseignement primaire est obligatoire à partir de l'âge de six ans et comporte six ans d'études en deux cycles : élémentaire (classes de 12e, 11e et 10e), et complémentaire (classes de 9e, 8e et 7e).

Aucun examen extérieur à l'école ne sanctionne les connaissances acquises en cours ou en fin d'études. Les élèves qui veulent entrer dans l'enseignement secondaire général public doivent passer un concours d'entrée sévère, où ne sont reçus qu'environ 40 pour cent des candidats (en 1963 : 11.520 sur 44.084).

L'enseignement secondaire, inspiré du système français, comporte sept ans d'études. Un premier cycle de quatre ans (classes de 6e à 3e) et sanctionné par le Diplôme d'études secondaires du premier cycle (D.E.S.P.C.), dont l'obtention est nécessaire pour poursuivre les études secondaires académiques dans l'enseignement public, et pour accéder au concours d'entrée de certaines écoles professionnelles. Suivant les notes obtenues en cours d'année, les élèves qui ont échoué redoublent la classe de 3e ou sont éliminés des écoles publiques.

Le deuxième cycle est de trois ans (classes de 2e, 1ère et "terminale"). A la fin de la classe de 1ère, se place le baccalauréat 1ère partie, nécessaire pour entrer dans la classe terminale qui comporte trois sections : philosophie, mathématiques et sciences expérimentales. A la fin de cette classe, se place la baccalauréat 2e partie, nécessaire pour entrer dans l'enseignement supérieur. L'accès à l'université est libre pour les titulaires du baccalauréat complet.

L'enseignement technique et professionnel existe à tous les niveaux secondaires. De nombreuses communications avec l'enseignement général sont possibles ; les écoles techniques préparent au baccalauréat technique ou délivrent leurs propres diplômes.

L'enseignement supérieur dure quatre ans au minimum pour l'obtention de la licence dans les facultés de lettres, de droit et de sciences, et sept ans pour le doctorat de médecine. La durée des études dans les écoles spéciales et d'application est variable.

L'enseignement public, primaire et secondaire, est gratuit. Dans l'enseignement supérieur, les droit d'inscription sont très modérés. Il existe à tous les niveaux une grande variété d'écoles privées, laïques et confessionnelles.

3) Enseignement général [1]

Il existe quatre types d'écoles primaires d'Etat :

- les écoles primaires élémentaires possédant les trois premières classes seulement ;
- les écoles primaires complémentaires possédant les six classes du cycle ;
- les écoles de pagode, dites écoles de pagode rénovées, qui possèdent seulement une ou deux classes du cycle élémentaire. Le bouddhisme étant religion d'Etat, elles font partie de l'enseignement public et suivent les programmes officiels en ce qui concerne l'enseignement profane ;
- les écoles complémentaires modèles, appliquant les méthodes pédagogiques nouvelles enseignées au Centre de préparation pédagogique de Kompong Kantuot.

L'enseignement privé comporte :

- les écoles chinoises, appartenant à la communauté chinoise du Cambodge ;
- les écoles viêtnamiennes, dont certaines sont dirigées par des religieux ;
- les écoles françaises, et
- les écoles khmères.

En outre, il existe des écoles primaires bouddhiques qui ont chacune trois classes (9e à 7e).

Il existait en 1963, 907 écoles primaires élémentaires, 1.263 écoles primaires complémentaires et 1.452 écoles de pagode rénovées. Les constructions scolaires sont généralement assurées par les communautés locales. A l'heure actuelle, et en raison des charges considérables qu'il assume déjà pour le fonctionnement du système d'éducation ; le budget national n'intervient pas dans le financement des constructions et le ministère de l'Education se borne à fournir les maîtres pour les nouvelles écoles.

Depuis peu de temps, l'augmentation rapide des effectifs a conduit à utiliser les locaux par roulement, en particulier à Phnom-Penh, où ce système serait suivi par de nombreuses écoles.

(1) La plupart des données ci-dessous sont extraites du : Cambodge. Ministère de l'éducation nationale et des beaux-arts. Office de la Planification de l'Education. Le Royaume du Cambodge vu par les planificateurs de l'éducation. op. cit.

Au niveau secondaire, il existe deux types d'établissements : les collèges, comportant les quatre classes du ler cycle, et les lycées comportant toutes les classes secondaires. Parallèlement, le lycée bouddhique Préah Suramarith reçoit les élèves des écoles primaires bouddhiques et prépare en quatre ans à l'université bouddhique.

On retrouve à ce niveau les même types d'établissements privés, qui occupent une place beaucoup plus importante qu'au niveau primaire, en particulier parce qu'ils recueillent souvent les élèves non admis dans les écoles publiques.

L'enseignement supérieur, outre les facultés des sciences, de droit, de lettres et de médecine, qui n'appellent pas de commentaires particuliers, comporte divers établissements qui seront mentionnés ci-dessous au titre de l'enseignement technique, car ils touchent à la fois aux niveaux secondaire et supérieur.

4) Enseignement technique

A - Relèvent du Ministère de l'éducation nationale :

a) L'Ecole nationale des arts et métiers

C'est en fait un lycée technique comportant deux cycles : le premier allant du niveau de la 7e à celui de la 4e académique inclus. A la fin de ce premier cycle, les élèves peuvent poursuivre dans le deuxième cycle ou travailler comme ouvriers spécialisés. Le deuxième cycle va du niveau de la 3e à celui de la lère et conduit au baccalauréat technique lère partie. On vient de créer une quatrième année terminale à la fin de laquelle les élèves passeront le baccalauréat technique 2e partie.

Nantis du baccalauréat technique complet, les élèves pourront entrer à l'Institut de Technologie et devenir ingénieurs.

b) Centre d'apprentissage annexée à l'Ecole des arts et métiers

Partie intégrante de l'Ecole nationale des arts et métiers, le centre d'apprentissage forme des ouvriers spécialisés en mécanique générale, mécanique auto, menuiserie, travail des métaux en feuilles, électricité, coupe et confection de vêtements et cordonnerie. Le recrutement se fait par voie de concours au niveau de la classe de 7e ; il y a 3 ans d'apprentissage sanctionnés par un certificat d'aptitude professionnelle.

c) Le Collège technique de Kompong-Cham

Il forme des ouvriers qualifiés en mécanique générale et automobile, travail des métaux en feuilles, électricité, menuiserie, dessin de bâtiment et tissage. Le recrutement se fait à la sortie du primaire par voie de concours. La durée des études est de 4 ans (en 1963-64, 356 élèves dont 32 filles).

d) L'école nationale de commerce

Elle est à trois niveaux :

1) certificat d'aptitude professionnelle commerciale (2 ans d'études après la 5e) ;
2) brevet d'études économiques et commerciales (2 ans d'études après niveau 3e) ;
3) diplôme d'études supérieures commerciales. Recrutement sur concours entre titulaires du baccalauréat lère partie. Trois ans d'études (effectif total : 240 élèves dont 28 filles en 1964).

e) Formation des aides-chimistes

Recrutement par concours au niveau de la 3e. Deux ans d'études. Une troisième année vient d'être créée (effectif actuel : 39 élèves).

f) Institut de technologie khméro-soviétique

Cet établissement qui vient d'ouvrir ses portes, est destiné à fournir des ingénieurs qualifiés dans les spécialités suivantes : électrotechnique, hydraulique agricole, architecture et construction, mines, textile. A chaçune de ces spécialités correspond une section de l'école.

Le recrutement est prévu par voie de concours entre les bacheliers complets de mathématique élémentaire. L'enseignement comprend suivant la spécialité 2 ou 3 ans d'études générales et 3 ou 2 ans de spécialisation.

L'Institut a été conçu pour des promotions de 200 élèves, soit un effectif complet de 1.000 élèves pour l'école lorsqu'elle sera en plein fonctionnement, mais pour le moment, il n'a pas été possible de rassembler un nombre de jeunes gens de niveau suffisant pour ouvrir la lère année d'enseignement. On a donc ouvert une série préparatoire pour laquelle la première partie du baccalauréat est seule exigée. En 1963-64, 50 élèves suivent cette série. On ignore combien de candidats nouveaux pourront se présenter au prochain concours d'entrée et surtout combien pourront être admis.

L'enseignement est donné en français par des professeurs russes (en général de l'Université de Lêningrad). Outre l'enseignement purement technique, il comprend des heures de langue russe.

B - Relève de la Présidence du Conseil :

L'Ecole royale d'administration. Elle forme à la fois des fonctionnaires moyens au niveau secondaire, et des hauts fonctionnaires au niveau supérieur.

Au niveau des fonctionnaires moyens, le concours a lieu entre les titulaires du D.E.S.P.C. La durée des études est de 2 ans, sanctionnés par un examen de sortie. Deux sections : administration générale et économie et finance. Effectif en 1963-64 : 90 élèves fonctionnaires.

Au niveau des hauts fonctionnaires, le concours a lieu en principe entre bachliers en droit ou titulaires d'un diplôme équivalent. Trois sections : administration générale, économie et finance, et affaires étrangères. Effectif en 1963-64 : 30 élèves hauts fonctionnaires.

C - Relèvent du Ministère de la santé publique :

L'Ecole royale d'infirmiers, infirmières et sages-femmes est à quatre niveaux : accoucheuses rurales (43 élèves en 1963-64) ; infirmières auxiliaires (99 élèves en 1963-64) ; agents sanitaires (90 élèves en 1963-64) ; infirmiers et infirmières d'Etat (93 élèves en 1963-64).

La Faculté de Médecine. Elle comprend six sections :

1) Doctorat en médecine. Après le baccalauréat complet, une année de propédeutique (P.C.B.) plus 6 années d'études. Les premières thèses seront soutenues en 1964.

2) Officiers de santé en médecine. Recrutement par concours (si nécessaire) entre bacheliers 1ère partie. Cinq années d'études. Une fois sortis, les officiers de santé peuvent entrer en 4e année de médecine.

3) Officiers de santé en pharmacie. Recrutement par concours entre titulaires du baccalauréat 1ère partie. Durée des études de 4 ans.

4) Officiers de santé en art dentaire. Mêmes conditions d'entrée et de durée que pour les officiers de santé en pharmacie.

5) Stages pharmaceutiques. Accessibles aux bacheliers désirant devenir pharmaciens d'Etat.

6) Pharmaciens d'Etat. Seule la première année est ouverte. La poursuite des études se fait à l'étranger.

D - Ministère de l'agriculture :

Existent actuellement :

- l'Ecole d'agriculture, d'élevage et de sylviculture, du niveau secondaire 2e cycle. Le recrutement se fait par concours parmi les titulaires du D.E.S.P.C. Durée des études de 3 ans. L'effectif de l'école est de 199 élèves dans l'année scolaire 1963-64.

- L'Ecole d'agriculture de Prek-Leap. Recrutement par concours au niveau du D.E.S.P.C. Diplôme d'agent de culture après 2 ans d'études. L'effectif est de l'ordre de 50 élèves.

Il est intéressant de donner quelques détails sur la réforme de l'enseignement agricole qui va entrer en vigueur.

Il sera créé des Collèges agricoles qui commenceront au nivcau de la 5e, iront jusqu'à la 3e incluse et conduiront au brevet d'enseignement agricole correspondant au D.E.S.P.C. de l'enseignement général (agents techniques, agents de culture, vaccinateurs, gardes forestiers - agents de catégorie C -).

Leur feront suite des Lycées agricoles allant du niveau de la seconde à la terminale, aboutissant aux diplômes de techniciens équivalent au baccalauréat de l'enseignement général (contrôleur d'agriculture, contrôleur vétérinaire, contrôleur de l'élevage, contrôleur de la pisciculture, contrôleur de coopératives - agents de catégorie B -).

Une classe "passerelle" pourra être créée pour l'accès du cycle supérieur aux meilleurs élèves du secondaire.

Les deux écoles ci-dessus seront toutes deux transformées en lycées couvrant probablement les deux cycles. L'ouverture d'un troisième lycée de Kompong-Cham est prévue pour la rentrée scolaire 1964-65. Trois lycées et six collèges agricoles paraissent suffisants pour couvrir les besoins du pays dans les dix années à venir.

Pour l'enseignement supérieur agricole, il sera créé un Institut royal des sciences agronomiques formant des agents de catégorie A. Il comprendra, dans une première phase de fonctionnement, un cycle court de 3 années d'études après le baccalauréat complet (1. propédeutique, 2. agronomie générale, 3. spécialisation). Les élèves proviendront : de l'enseignement général (bacheliers complets), de l'enseignement agricole (techniciens agricoles), et sur concours professionnel (promotion sociale). Les titulaires d'un certificat de licence rentreront directement en 2e année (classe d'agronomie générale). Par la suite, le cycle court comptera toujours 3 années d'études, mais après la propédeutique, soit au total 4 années d'études après le baccalauréat complet. Il correspondra alors au cycle d'enseignement de la licence de l'Université.

La mise en place d'un cycle supérieur long sera faite ultérieurement dès que les moyens de l'Institut seront suffisants. En attendant, les meilleurs élèves sortant du cycle court seront envoyés à l'étranger pour y terminer les études supérieures.

On estime que pour couvrir les besoins de l'administration et des entreprises privées, la formation de 40 ingénieurs agricoles par an, pour toutes les disciplines, sera amplement suffisante dans les 10 à 15 années à venir.

Le corps magistral aura également un rôle à remplir dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vulgarisation agricole.

E - Ministère des travaux publics et des communications :

L'Ecole nationale des travaux publics, du bâtiment et des mines est à cinq sections et deux niveaux :

1) Niveau secondaire.	1ère section chefs de chantier (2 ans d'études)
	2e section dessinateurs (1 an d'études)
	3e section opérateurs (1 an d'études)
2) Niveau supérieur.	4e section élèves-conducteurs (3 ans d'études)
	5e section élèves ingénieurs (4 ans d'études)

De 1956 à 1961, on a sorti 7 promotions de 20 conducteurs, soit 140 conducteurs. Depuis 1961, environ 21 ingénieurs, 30 conducteurs, 40 opérateurs ou dessinateurs par an.

On estime que dans les dix prochaines années, la production de 20 ingénieurs par an serait largement suffisante pour couvrir les besoins du pays.

5) Education des adultes

La direction de l'éducation des adultes a été créée en 1954 et s'occupe à la fois de l'éducation extra-scolaire et du développement communautaire (cette dernière activité relève également du ministère du Plan). Dans chaque province, il existe un comité provincial pour le développement communautaire et, sur le plan national, un comité national. Les éducateurs de base sont recrutés notamment parmi les instituteurs et institutrices de l'enseignement public, et après une formation au centre de Tonlé Bati. Celui-ci donne deux ans d'études et avait 68 élèves en 1963-64. Les éducateurs sont au nombre de 532 (dont 61 femmes).

6) Personnel enseignant

La formation des maîtres est assurée en principe par deux institutions :

Institut national pédagogique qui forme, d'une part des instituteurs (un an d'études, recrutement par voie de concours à la fin du premier cycle -) et d'autre part des professeurs de l'enseignement secondaire du premier cycle. Y sont admis d'office : les instituteurs ayant trois ans d'ancienneté et titulaires du baccalauréat 1ère partie ; les titulaires du baccalauréat complet (1ère et 2e parties). Pour ceux-ci, la durée des études est seulement d'un an. Y sont admis sur concours : les instituteurs

ayant 3 ans d'ancienneté et titulaires du D.E.S.P.C., et les titulaires du baccalauréat lère partie. Pour ceux-là, la durée des études est de deux ans. Six cent places mises au concours en 1963-64.

Le Centre de préparation pédagogique de Kompong Kantuot, établissement moderne et de très haute qualité, qui utilise les méthodes actives et forme des instituteurs et institutrices parfaitement adaptés à leur tâche. Recrutement sur concours, les candidats devant être titulaire du D.E.S.P.C. Durée des études de 3 ans. 200 places mises au concours chaque année.

D'autre part, un projet d'Ecole normale supérieure vient d'être mis sur pied. Cette école formera des professeurs de l'enseignement secondaire du 2e cycle, avec des promotions annuelles de 30 pour les lettres et 30 pour les sciences. Elle recrutera sur concours des élèves de "propédeutique" (un an d'études de licence) et sera étroitement liée à la Faculté des lettres où seront donnés la plupart des cours. Les étudiants resteront trois ans à l'école pour y préparer la licence. Une fois diplômés, ils pourront remplacer progressivement les professeurs français qui enseignent dans les classes cambodgiennes du 2e cycle secondaire.

Il faut préciser que le Centre de Kompong Kantuot n'a été créé qu'en 1956, et que l'Institut national à lui seul n'a pu suffire à répondre aux besoins considérables en maîtres résultant de la rapid augmentation des effectifs qui a suivi l'indépendance. C'est pourquoi il existe un très important déficit en maîtres qualifiés dont quelques chiffres donneront une idée.

Il existe trois catégories d'enseignants primaires :

- les instituteurs du degré complémentaire, qui seuls ont en principe une formation professionnelle normale ;
- les instituteurs du premier degré, qui ont fait généralement quatre ans d'études secondaires et ont été recrutés sur concours ;
- les moniteurs de l'enseignement khmère, anciens étudiants des école de pali (bouddhistes), anciens bonzes ayant une certaine pratique de l'enseignement, diplômés de l'enseignement primaire recrutés sur concours.

Des bonzes enseignent dans les écoles de pagode, après avoir passé par des écoles d'application. On ne possède pas de données sur les enseignants des écoles privées.

En 1963, les effectifs étaient les suivants :

1.330 instituteurs du degré complémentaire
3.440 instituteurs du premier degré
6.190 moniteurs de l'enseignement khmère
2.350 bonzes instituteurs.

La répartition entre le trois catégories a évolué comme suit :

	1954	1963
Degré complémentaire	6 %	13 %
Premier degré	56 %	31 %
Moniteurs enseignement khmère	38 %	56 %

Ce tableau montre une détérioration continue à laquelle il sera difficile de remédier car le nombre de maîtres formés continue à être inférieur aux besoins. Pour environ 700 à 800 maîtres sortant des deux écoles normales chaque année, on peut évaluer les besoins à environ 600 au 700 pour faire face à l'augmentation des effectifs et 400 pour le remplacement des maîtres démissionnaires, décédés ou retraités, soit au total un millier au moins. En fait, le Ministère souhaiterait disposer de près de 2.000 maîtres supplémentaires chaque année pour remplacer une partie de ceux qui ne sont pas qualifiés. Dans ces conditions, le projet de création d'une nouvelle école normale à Siemréap, actuellement en suspens, prend une importance particulière.

Le rapport maître-élève s'est constamment détérioré dans les écoles primaires publiques :

	Ecoles primaires	Ecoles de pagode
1954	41	45
1958	45	34
1963	50	34

Le statut du personnel enseignant semble être satisfaisant et les traitements supérieurs à la moyenne des pays de la région, pour autant que l'on puisse faire des comparaisons dans ce domaine.

Le personnel enseignant des établissements secondaires publics se répartirait comme suit en 1956 et 1962 :

	1956	%	1962	%
Titulaires d'un diplôme universitaire	46	21	35	3
Titulaires d'un autre diplôme	52	24	382	32
Instituteurs enseignant dans les établissements secondaires	118	55	781	65
	216	100	1.198	100

On voit qu'un nombre important d'instituteurs (comportant notamment des élèves du Centre de Kompong Kantuot) enseignent dans des établissements secondaires, ce qui est sans doute regrettable, car ils sont perdus pour l'enseignement primaire et il n'est pas certain que la formation qu'ils ont reçue soit bien adaptée. Aux effectifs ci-dessus, s'ajoutent 322 professeurs français (non compris 45 qui enseignent au Lycée Descartes, géré directement par la Mission culturelle française).

7) Evolution des effectifs

Le graphique I représente la pyramide scolaire par âge dans l'enseignement primaire et secondaire général (public), le graphique II la pyramide scolaire par classe (dans l'enseignement public).(1)

Enseignement primaire

Les effectifs totaux en 1963, soit 650.000, représentaient à peu près quatre fois ceux de 1950 (170.000). L'augmentation a porté principalement sur les écoles publiques, comme le montre la répartition en pourcentage des effectifs suivant les différents types d'écoles :

	1950	1963
Ecoles primaires publiques	48	80
Ecoles de pagode	43	15
Ecoles privées	9	5

L'accroissement annuel des effectifs, d'environ 20 % au cours des années 1950 a été le suivant durant les dernières années :

1958	à 1959	3 %
1959	1960	1
1960	1961	4
1961	1962	6
1962	1963	5

Le taux brut de scolarisation, autrement dit la proportion des enfants scolarisés (sans considérer leur âge) par rapport au groupe d'âge 6-11 ans, a augmenté de 34 % en 1952 à 61 % en 1962. Si l'on tenait compte de l'âge des élèves, le taux net de scolarisation serait plus faible, car un nombre élevé d'élèves sont en dehors du groupe d'âge normal. Il n'existe pas de données très complètes et précises sur ce point, mais une étude sur diverses provinces a montré qu'en classe de 7e, 27 % des élèves étaient âgés de plus de 13 ans, alors que l'âge normal est de 11 ans seulement.

(1) La pyramide serait plus élargie à la base si elle comportait aussi les effectifs des écoles de pagode.

Les chiffres publiés par l'Office de la planification indiquent de grandes différences entre les taux de scolarisation des diverses provinces allant de 13 jusqu'à 2 % seulement de la population, avec une moyenne de 10,4 en 1962.

La scolarisation des filles, tout en progressant régulièrement, est encore bien en retard sur celle des garçons. Dans les écoles publiques et de pagodes, on comptait 10 % de filles en 1950, 23 % en 1956 et 33 % en 1963. Le graphique I montre que les filles entrent à l'école plus tard que les garçons et la quittent plus tôt.

Enseignement secondaire

Dans l'enseignement général, les effectifs ont passé de 9.950 élèves en 1954 à 60.960 en 1962. Le taux annuel de progression est resté extrêmement élevé au cours des dernières années : en moyenne 30 %, comme le montre l'évolution des effectifs suivante :

	Public	Privé	Total
1958	14.090	6.100	20.190
1960	20.960	13.500	34.460
1962	35.050	25.900	60.950

Les effectifs des écoles publiques représentaient 39 % du total en 1954, 70 % en 1958 et 58 % en 1962, ce qui indique que les écoles privées jouent un rôle beaucoup plus important que dans l'enseignement primaire. En réalité elles pourraient même représenter une proportion plus importante, car d'après certains renseignements les effectifs de l'enseignement privé pourraient être sous-évalués.

Le taux de scolarisation, calculé d'après le groupe d'âge 12-18 ans, a augmenté de 3 % en 1957 et à 8 % en 1962, enseignement privé compris. Pour les écoles publiques seules, les taux étaient de 2 et 5 %.

La proportion de filles est plus faible que dans l'enseignement primaire, de 10 % dans les écoles publiques en 1953-56, elle n'a atteint que 20 % en 1963.

Le Tableau 34 montre la faible proportion des effectifs dans le deuxième cycle, par rapport au premier. Cela peut s'expliquer principalement par le développement rapide du système scolaire, qui a pour conséquence des effectifs beaucoup plus importants dans les premières classes. Le taux de rétention ne peut être évalué exactement, en raison des passages entre les secteurs public et privé, et du manque de données sur la répartition par classes dans ce dernier.

Aussi faut-il interpréter avec circonspection les chiffres ci-dessous donnant les effectifs en 6e et en classe terminale de l'enseignement public pour différentes années. Ils indiquent cependant que les effets de l'accroissement des effectifs dans les petites classes se feront sentir ultérieurement dans les classes supérieures et dans le nombre de candidats.

	6e	terminal
1954	1.100	moins de 100
1957	4.500	110
1960	6.310	210
1963	14.500	440

Au cours des dernières années, le nombre de bacheliers a été le suivant :

1960-61 :	105
1961-62	119
1962-63	177

Enseignement technique

Les effectifs de l'enseignement technique sont extrêmement faibles comparés à ceux de l'enseignement général. Y compris l'enseignement normal, ils ont passé de 1.020 en 1954 à 3,900 en 1963 (Tableau 36). La répartition entre les types d'écoles pour ces deux années était la suivante :

	1954	%	1963	%
Technique proprement dit	260	25	1.700	44
Enseignement normal	600	59	1.400	36
Agriculture	40	4	240	6
Divers (surtout Beaux Arts)	120	12	560	14
Total	1.020	100	3.900	100

Le taux de scolarisation était de 0,5 % seulement en 1962.

Enseignement supérieur

Les effectifs à l'Université ont passé de 220 en 1954 à 700 en 1960 et 1.640 en 1963. Il faut aussi tenir compte à ce niveau d'une partie des étudiants de l'Ecole d'administration (30), de l'Ecole des travaux publics (environ 80) et de l'Institut national pédagogique.

A l'Université proprement dite, 33 % des étudiants sont à la Faculté de droit et des sciences économiques, 26 % à la Faculté de médecine, 27 % en lettres et 14 % en sciences.

Graphique I/Graph I

Effectifs de l'enseignement public par âge, 1963 (Cambodge)/
Enrolment in Public Education by age, 1963 (Cambodia)

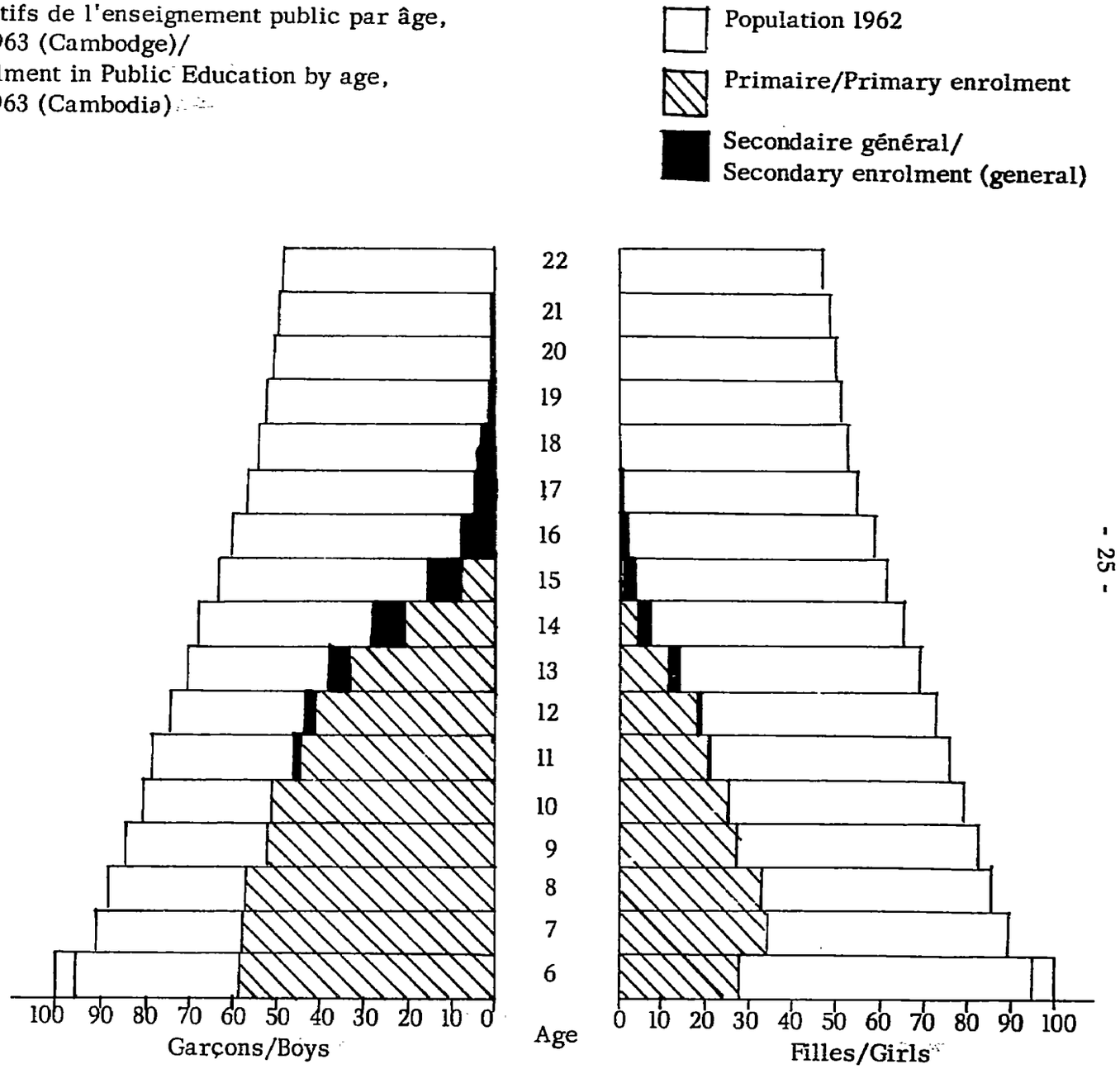

Graphique II/Graph II

Effectifs de l'enseignement public par classe, 1963 (Cambodge)/
Enrolment in Public Education by grades, 1963 (Cambodia)

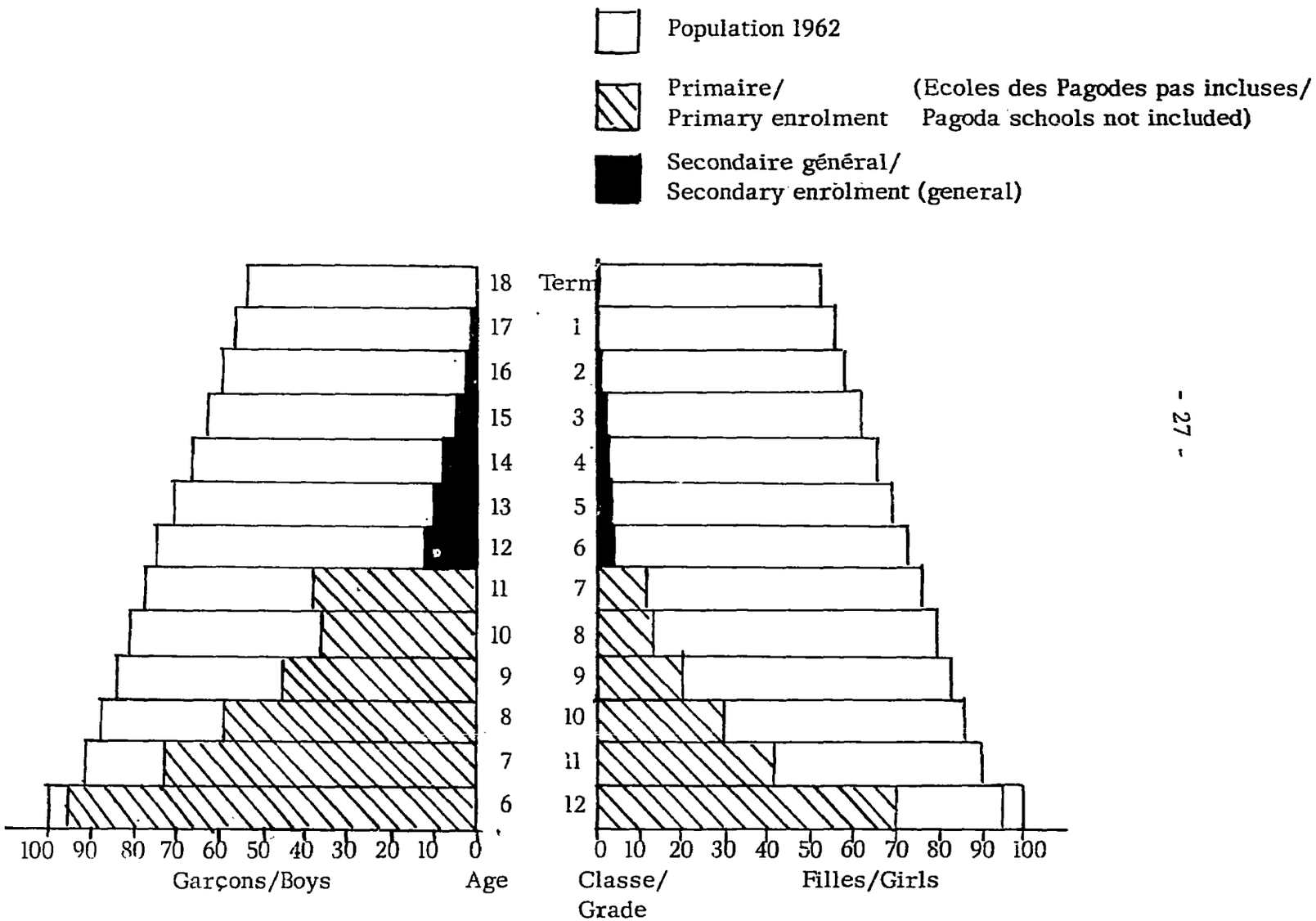

Tableau 7/Table 7. Données correspondant aux graphiques I et II/
Basic data for Graphs I and II

Age	Population 1962		Elèves/Pupils 1963 par/by						Classe/ Grade
			Age				Classe/Grade		
			Prim.		Second.				
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	
6	94.546	92.842	57.700	27.700	-	-	111.590	68.954	12
7	90.891	89.258	57.200	33.600	-	-	72.012	40.799	11
8	87.344	85.737	56.400	32.100	-	-	57.888	29.297	10
9	83.886	82.270	51.200	27.000	-	-	45.528	19.062	9
10	80.578	78.915	50.600	26.100	-	-	35.607	12.655	8
11	77.481	75.727	44.400	21.100	700	100	36.727	10.309	7
12	74.164	72.384	41.200	18.800	1.800	300	11.000	2.500	6
13	70.440	68.754	32.900	12.100	4.300	1.100	9.000	2.000	5
14	66.537	65.020	20.600	5.400	6.400	1.700	8.000	1.500	4
15	62.839	61.470	7.300	1.600	7.600	2.000	5.000	1.300	3
16	59.238	58.013	-	-	6.600	1.800	2.000	1.000	2
17	56.145	55.059	-	-	4.000	1.000	1.000	600	1
18	53.793	52.828	-	-	2.700	700	600	100	Term.
19	51.985	51.130	-	-	1.500	200	-	-	-
20	50.251	49.510	-	-	700	100	-	-	-
21	48.637	48.015	-	-	200	-	-	-	-
22	47.277	46.758	-	-	100	-	-	-	-

Le taux de scolarisation à ce niveau était d'environ 0,24 % en 1962, par rapport au groupe d'âge 18-21 ans.

8) Problèmes et perspectives

La description qui précède ne peut donner qu'une idée sommaire du fonctionnement réel du système d'éducation. Il a semblé utile de la compléter par quelques observations concernant les aspects qualitatifs de l'éducation et par des indications sur les projets de réforme et les tendances d'évolution. Les problèmes de l'éducation peuvent être envisagés sous trois aspects, qui sont d'ailleurs liés entre eux :

- qualité de l'éducation
- rendement du système d'éducation
- adaptation aux besoins économiques et sociaux.

a) Qualité de l'éducation

L'augmentation très rapide des effectifs au cours des dix dernières années a pu avoir dans une certaine mesure des effets défavorables sur la qualité de l'éducation. Cela est particulièrement sensible et important en ce qui concerne le corps enseignant, dont la grande majorité n'a eu qu'une formation générale insuffisante et une formation professionnelle limitée.

Les conditions matérielles de travail souvent difficiles, ne sont pas de nature à faciliter le travail des maîtres. Il faut signaler :

- le grand nombre d'élèves par maître ;
- le système des classes par roulement, qui a récemment atteint un certain développement, entraîne la fatigue du maître et réduit le nombre d'heures de classe pour les élèves ;
- l'insuffisance du matériel scolaire. Malgré les efforts remarquables de la Direction des services pédagogiques qui ont amené une amélioration de leur qualité, les livres ne sont pas encore assez répandus, à la campagne notamment. Il en est de même dans d'autres domaines ;
- les difficultés concernant les élèves : (entrée tardive, répartition des âges inégale, présence irrégulière) qui empêchent de constituer une classe homogène, retardent les progrès et provoquent des redoublements.

b) Rendement de l'éducation

L'élément le plus souvent pris en considération est la déperdition scolaire (dont l'inverse est le taux de rétention), calculée en comparant les effectifs d'une même cohorte, au début et à la fin d'un cycle. Ce calcul ne tenant pas compte des redoublements, on peut employer l'expression : déperdition apparente. Celle-ci ne peut être calculée que pour les années antérieures à 1961 pour lesquelles les statistiques par classe ne comprennent pas les effectifs des écoles de pagode, alors qu'ils sont compris en 1961 et 1962. Les calculs effectués sur plusieurs cohortes montrent que le taux de déperdition apparente entre la 12e et la 7e est généralement de 50 pour cent. En incluant les effectifs des écoles de pagode, qui ne comportent que les premières années, le taux serait nettement plus élevé.(1) En ce qui concerne les redoublements, ils semblent être passablement élevés et un sondage récent les évalue en moyenne de 20 %.

Une autre notion importante pour l'étude du rendement scolaire est celle du seuil minimum de scolarité. Certains éducateurs admettent qu'un minimum de 5.000 heures de classe est nécessaire à l'élève de l'école primaire pour parvenir à une fixation des connaissances de base. En deça de ce chiffre, et si le milieu n'est pas favorable du point de vue culturel, l'élève risque d'oublier ce qu'il a appris et même de redevenir analphabète. On peut estimer qu'une année scolaire normale, après déduction des vacances et jours fériés, représente moins de 200 jours de classe et de 1.000 heures de scolarité. Si l'on tient compte de l'absentéisme qui est sans doute répandu à la campagne et surtout du système des classes par roulement qui réduit beaucoup les heures de cours, un bon nombre d'écoliers auront fini leur cycle primaire sans avoir atteint ce minimum. La situation est bien plus sérieuse pour tous ceux qui ont abandonné dans les premières années et on peut admettre que les élèves qui n'ont étudié que deux ans, par exemple, constituent une perte totale et redeviendront probablement analphabètes, si les moyens d'entretenir leurs connaissances ne leur sont pas fournis.

Ces considérations amènent également à souhaiter que les écoles élémentaires de trois ans puissent progressivement constituer des classes de 9e et 8e, ou, tout au moins, que tous les enfants qui ont commencé leurs études soient en mesure de les continuer pour effectuer au moins quatre ou cinq ans au total.

Une autre manière de tenir compte du rendement scolaire consiste à étudier, non pas les effectifs des institutions d'enseignement, mais la production finale du système, autrement dit les diplômés de chaque cycle (étant entendu que le diplôme ne constitue pas une fin en soi, mais le symbole d'une certaine qualification).

(1) On pourrait discuter l'emploi du mot déperdition dans le cas où les élèves ne continuent pas leurs études parce qu'il n'existe pas d'école à proximité.

En effet, on ne saurait trop insister sur le fait que l'important, pour la nation, n'est pas d'avoir un grand nombre d'élèves à l'école, mais d'en avoir un grand nombre qui atteigne un niveau donné de qualification. Ceci amène à étudier plus particulièrement le rendement des autres niveaux d'enseignement, puisque les données précédentes étaient surtout centrées sur l'enseignement primaire.

Dans l'enseignement secondaire, les conditions varient sensiblement entre les lycées et collèges publics et les écoles privées, dont un certain nombre ont un caractère essentiellement commercial. Le passage constant de l'enseignement public vers le privé (généralement des moins bons élèves) et réciproquement (pour ceux qui réussissent le brevet) fausse considérablement les études sur la déperdition. D'autre part, les statistiques concernant l'enseignement privé ne sont sans doute pas aussi précises que celles qui concernent les écoles publiques. Les résultats des examens (brevet et baccalauréat) sont également faussés du fait qu'un grand nombre de candidats ne sont pas des élèves, mais des fonctionnaires qui tentent leur chance et espèrent améliorer leur situation.

Les quelques indications dont on dispose permettent de penser que le taux de rétention dans l'enseignement secondaire est relativement élevé, alors que la proportion d'élèves reçus aux examens terminaux est plutôt faible. Cela donne des indications sur le niveau de l'enseignement et indique un rendement assez peu satisfaisant, dans la mesure où des élèves préparent pendant six ou sept ans un examen auquel ils échouent finalement. On reviendra sur la question de savoir s'il ne serait pas souhaitable, contrairement au niveau primaire, qu'une proportion importante des effectifs n'achève pas le cycle.

Peu de données sont disponibles sur l'enseignement technique et supérieur, mais on peut dire que pour les institutions nouvelles ne fonctionnant pas encore à leur pleine capacité et ayant un effectif réduit, le coût par étudiant risque d'être très élevé. A l'université, il serait particulièrement intéressant d'étudier les coûts de l'enseignement par diplômé; plutôt que par étudiant.

c) Adaptation aux besoins économiques et sociaux

On peut estimer que, si les considérations culturelles ont aussi leur importance, il s'agit là du test essentiel pour le système d'éducation d'un pays comme le Cambodge. Aux différents niveaux, la structure et les programmes de l'enseignement n'ont pas beaucoup changé depuis que le pays a accédé à l'indépendance et que l'éducation, au lieu de rester le privilège d'une petite minorité, s'adresse à la grande majorité de la population. On peut avoir des doutes sérieux sur l'adaptation de ce système aux besoins actuels du pays, qui cherche à accélérer son développement et à tirer le maximum de ses ressources humaines et naturelles.

Le problème, qui n'est pas particulier au Cambodge, semble se poser principalement au niveau secondaire, où le déséquilibre entre enseignement général et technique est particulièrement frappant et ne s'améliore pas :[1]

	1954	1963
Pourcentage enseignement technique (compris enseignement normal)	10	6
non compris enseignement normal	4	4

Or, le programme de l'enseignement secondaire général, conçu pour préparer à l'université en donnant une culture générale, qui pouvait être utile à un petit nombre de fonctionnaires,[2] ne répond pas du tout aux besoins d'un pays qui doit former un grand nombre de cadres moyens et une main-d'oeuvre qualifiée. On risque d'arriver très vite à cette situation paradoxale : le pays manquant de cadres, alors que les jeunes qui ont reçu une éducation trouvent difficilement une situation qui leur convienne. Si l'on songe au coût élevé de l'enseignement, c'est là une grande perte pour le pays. Le problème risque de devenir encore plus difficile avec la multiplication rapide du nombre de bacheliers qu'il faut attendre par suite de l'accroissement des effectifs secondaires. Quant à ceux qui ne réussissent pas l'examen, leur situation est plus sérieuse encore. Les universitaires, même dans certaines disciplines, ne sont pas à l'abri des difficultés d'emploi et la question méritera aussi d'être étudiée.

d) Réforme et perspectives d'avenir

Les autorités cambodgiennes, à commencer par le Chef de l'Etat lui-même, sont parfaitement conscientes des problèmes qui viennent d'être esquissés.[3] Leurs efforts pour y remédier méritent d'être signalés.

Au niveau primaire, il est important que les élèves ne s'éloignent pas de la vie pratique et ne refusent pas le travail manuel. C'est pourquoi, dès 1957, des activités pratiques ont été introduites au programme. Elles sont remarquablement bien intégrées au programme de formation du Centre de Kompong Kantuot et tiennent une place importante dans le projet du Centre de Siemréap. Des cours de perfectionnement portant surtout sur les travaux pratiques ont été

(1) On constate également un déséquilibre entre enseignement technique secondaire et supérieur, les effectifs de ce dernier étant plutôt plus élevés, alors que ce devrait normalement être l'inverse.

(2) Voir : "Le Royaume du Cambodge vu par les planificateurs", op. cit. p. 27.

(3) Voir : "Le Royaume du Cambodge", op. cit. et les remarquables travaux de la Direction des Services pédagogiques.

organisés et doivent être généralisés, avec l'aide de l'UNICEF, car seuls des maîtres qualifiés peuvent rendre efficace ce genre d'enseignement.

Au niveau secondaire, les projet visent à la fois le développement de l'enseignement technique et agricole (voir ci-dessus) et la réforme de l'enseignement général. Il était notamment prévu de transformer progressivement tous les établissements en écoles secondaires "polyvalentes" comportant des sections agriculture, mécanique simple, menuiserie, électricité, métaux. Les filles suivraient un enseignement ménager plus poussé. Sur 30 heures (minimum) de cours hebdomadaires, les heures de travaux pratiques, qui devaient représenter initialement la moitié du total, ont été ramenées à 5. D'autre part, le développement des coopératives scolaires est également recherché.

La réalisation de ces projets, dont l'intérêt est incontestable, nécessiterait à la fois un matériel coûteux et un personnel qualifié. Il est probable que leur mise en oeuvre se fera par étapes et prendra du temps.

Sans pouvoir entrer dans le détail des projets il faut se borner ici aux observations suivantes :

- il est nécessaire de créer des finalités intermédiaires,[1] afin de former les cadres moyens dont le besoin se fait le plus sentir. Il ne faut pas que seul le baccalauréat soit prestigieux et il doit être admis que, pour un diplômé de l'enseignement supérieur, le pays a besoin de cinq à dix jeunes gens ayant reçu un enseignement intermédiaire. L'enseignement secondaire général, au niveau supérieur, pourrait être essentiellement réservé aux futurs étudiants de l'enseignement supérieur.

- La formation professionnelle devrait être développée, et reliée étroitement à l'enseignement technique. L'expérience semble indiquer, en effet, que seuls bénéficient pleinement de la formation professionnelle ceux qui ont reçu un enseignement général suffisant. Inversement, les élèves de l'enseignement technique ne reçoivent pas à l'école une formation assez pratique pour répondre aux conditions réelles d'une entreprise. Il paraît donc souhaitable que les deux formations se complètent.

- Dans un pays où, pendant encore longtemps, plus de 70 pour cent de la population active se consacrera à l'agriculture, le problème de l'enseignement agricole est fondamental. Les projets actuels devraient permettre de le résoudre au niveau

(1) Un projet de réforme précise très justement : "Au niveau primaire ainsi qu'au niveau secondaire, l'enseignement devra être conçu pour pouvoir être terminal ; c'est-à-dire ceux qui quittent l'école à n'importe quelle classe auront acquis des connaissances pratiques utilisables".

> ingénieurs et techniciens. Un effort encore plus important, et sans doute plus difficile, sera nécessaire au niveau inférieur, afin que la majorité de la population, jeunes et adultes, reçoive progressivement la formation pratique qui lui permettra d'améliorer ses techniques et d'augmenter la production. La création de lycées et collèges agricoles ne constituera qu'une partie de la solution et l'enseignement technique pourra sans doute, ici aussi, être utilement complété par une formation professionnelle.

On possède peu de données sur les projets et perspectives de développement quantitatif de l'enseignement. Dans une récente brochure, l'Office National de la Planification de l'Education[1] estime que le pourcentage de scolarisation suggéré à Karachi (20 pour cent de la population totale) sera atteint bien avant la date prévue (1980), c'est-à-dire en 1971. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, le Chef de l'Etat a déclaré en décembre 1963 qu'il devrait, d'ici quelques années, offrir aux jeunes 100.000 places, c'est-à-dire le double du nombre actuel.

De nouvelles constructions sont actuellement en cours pour l'enseignement supérieur et permettraient un développement de ce secteur. On ne possède d'indications chiffrées sur les effectifs envisagés que pour un petit nombre d'institutions particulières.

(1) Le Royaume du Cambodge vu par les planificateurs de l'éducation, op. cit.

Annex A. I. ORGANIGRAMME DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DES BEAUX ARTS
CHART SHOWING THE STRUCTURE OF THE MINISTRY OF EDUCATION AND FINE ARTS

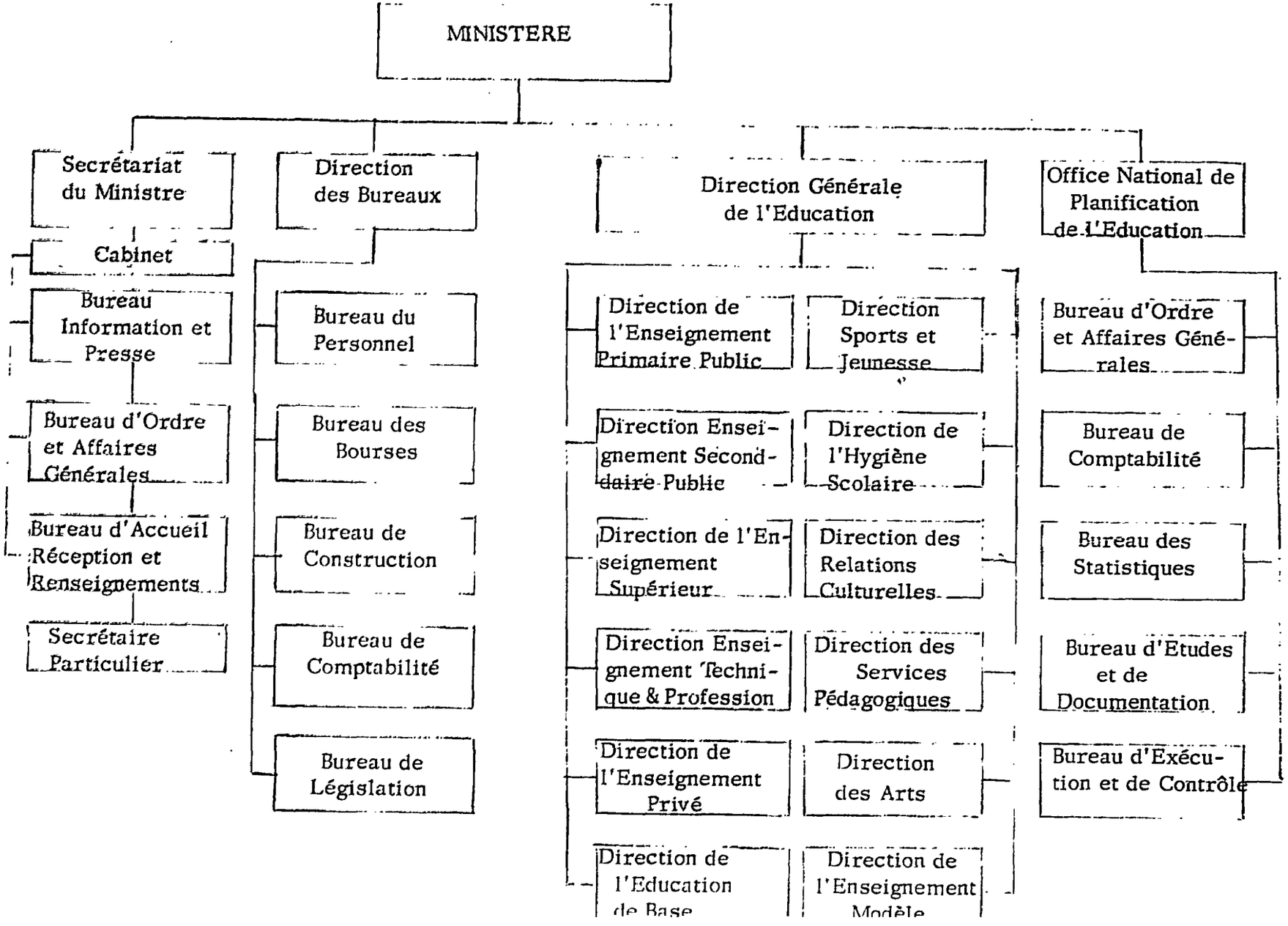

Annexe A.II. STRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT/STRUCTURE OF EDUCATIONAL SYSTEM

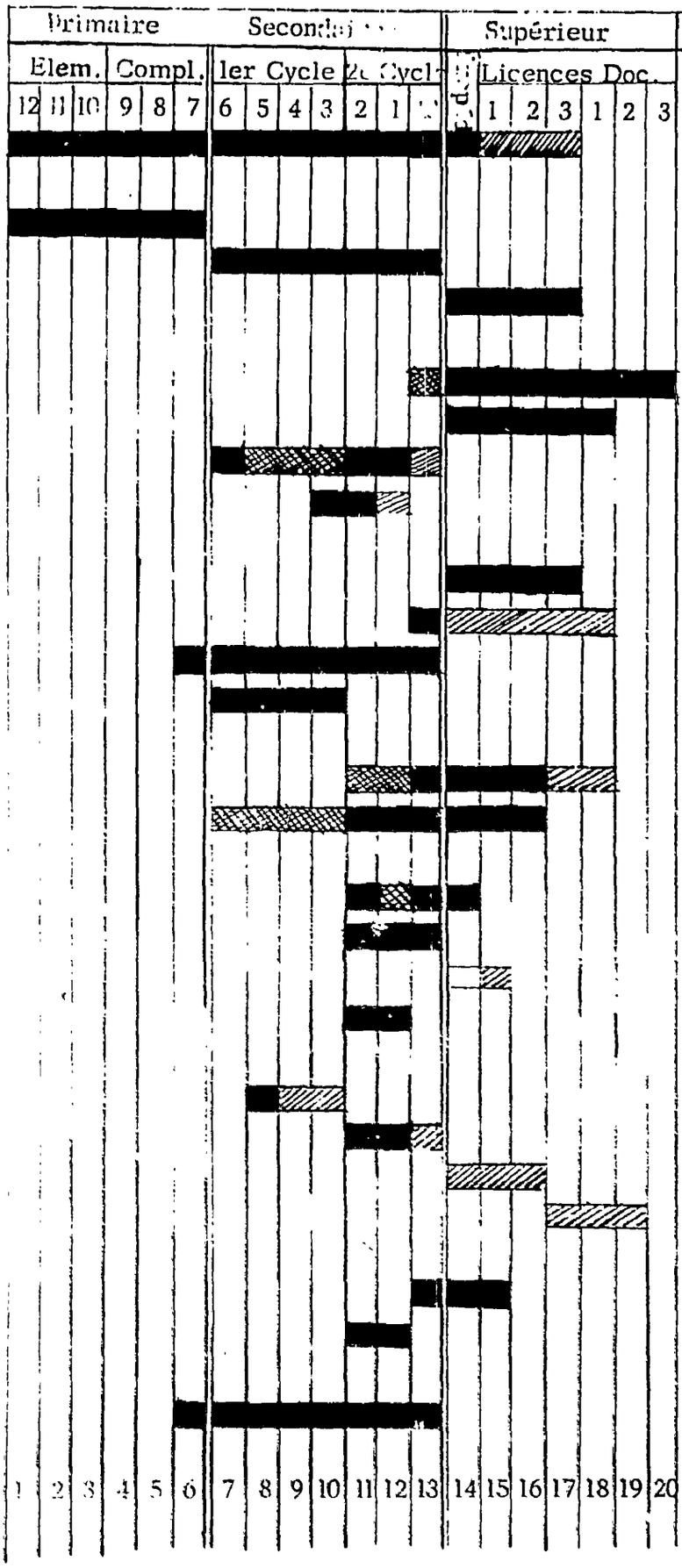

Nature des Enseignements	
Enseignement bouddhique	1
Enseignement primaire laïque	2
Enseignement académique	3
Facultés - Lettres - Droit - Sciences	4
Médecins et officiers de Santé	5
Dentistes	6
Ecole des Infirmiers et Infirmières	7
Formation Chimistes et Aides	8
Ecole des T.P. et des Mines	9
Institut R.K. de Technologie	10
Ecole des A.M. et Centre d'Apprentissage	11
Collège Technique de Kg. Cham	12
Ecole Royale d'Administration	13
Ecole Nationale de Commerce	14
Institut National Pédagogique	15
Centre Pédagogique de Kg. Kantuot	16
Ecole Normale Supérieure (projet)	17
Formation des Educateurs de base	18
Collèges agricoles	19
Lycées agricoles	20
Ingénieurs agric. Cycle court	21
Ingénieurs agro. de conception	22
Ecole militaire	23
Ecole aéronautique	24
Beaux-Arts - Musique - Théâtre	25

Annexe A. III. REPARTITION DES ETABLISSEMENTS D'EDUCATION DANS LES MINISTERES OU ORGANISMES OFFICIELS CAMBODGIENS

Ministère ou organisme gouvernemental dont dépend l'établissement	Désignation des établissements	Nature de l'enseignement dispensé	Niveaux
Ministère de l'éducation nationale	Enseignement primaire public Contrôle de l'enseignement privé Secondaire académique Enseignement supérieur (Fac) Lettres - Droit - Sciences Formation des chimistes Ecoles des arts et métiers et centre d'apprentissage Institut de technologie (en cours de démarrage) Collèges techniques Ecole de commerce Institut pédagogique Centre pédagogique de Kg Kantuot Formation des éducateurs de base Ecoles des beaux-arts Ecoles de musique Ecoles de théâtre	Général académique technique scientifique professionnel	Primaire secondaire supérieur extra-scolaire
Ministère des Cultes	Ecoles bouddhiques Lycées bouddhiques Université bouddhique Ecoles d'application provinciales	Géneral et religieux	Primaire secondaire supérieur professionnel
Présidence du Conseil	Ecole Royale d'administration	Professionnel administratif	secondaire et supérieur
Sécurité nationale	Centre d'instruction des gardes provinciaux Académie de police	professionnel	Secondaire
Santé publique	Faculté de médecine Médecins et officiers de santé Ecole d'infirmières et d'infirmiers	professionnel	Secondaire supérieur

Annexe A. III. Répartition des établissements d'éducation ... (suite)

Ministère ou organisme gouvernemental dont dépend l'établissement	Désignation des établissements	Nature de l'enseignement dispensé	Niveaux
Agriculture	Ecole d'agriculture, d'élevage et de sylviculture	professionnel et technique	secondaire 2e cycle
	Ecole d'agriculture de Prek-Leap		"
	Ecole des gardes brigadiers des eaux et forêts, chasse et pêche	professionnel	secondaire ler cycle
	En cours de création :		
	Collèges agricoles	général et technique	secondaire ler cycle
	Institut Royal des sciences agronomiques	scientifique	supérieur
	Lycées agricoles	technique et professionnel	secondaire 2e cycle
Travaux Publics et Communications	Ecole des travaux publics et des mines	technique et professionnel	supérieur
	Ecole de la flotille du Royaume	professionnel	ler cycle
Action sociale et travail	Centre d'éducation de Kamboul (enfants abandonnés)	Manuel	primaire
	Centre d'éducation de Tuol-Kark		
Défense nationale	Académie militaire	professionnel	supérieur et secondaire
	Ecole militaire	militaire	"
	Ecole aéronautique	technique	secondaire
	Ecole enfants de troupe de Kg Cham	général	
Tourisme	Formation intermittente de personnel hôtelier	professionnel	-

Chapitre III

SITUATION ET TENDANCES DE L'ECONOMIE ET DE LA MAIN-D'OEUVRE

En raison des changements récents, qui ont affecté l'économie du pays et dont les effets à long-terme peuvent être considérables, il est difficile d'apprécier la situation économique actuelle du Cambodge et, plus encore, de prévoir son évolution future. Parmi ces changements, figurent la nationalisation du commerce extérieur, celle des banques et des compagnies d'assurances, l'interdiction de certaines importations, et la réorganisation de la direction de différentes industries d'Etat. En même temps, prenait fin l'aide américaine économique, technique et militaire.

Ce n'est pas ici le lieu d'envisager les conséquences de ces différentes mesures et, étant donné la fluidité de la situation actuelle, le présent chapitre se limitera aux tendances passées dans les secteurs qui intéressent particulièrement l'éducation : revenu national, budget et main-d'oeuvre.

Revenu national

L'examen de cette question a été rendu plus difficile par le fait qu'une étude approfondie de la comptabilité nationale, bientôt achevée, n'était pas encore disponible lors du passage de la mission. En attendant que des chiffres plus complets sur le produit national brut soient disponibles, la mission a utilisé des chiffres antérieurs concernant le produit intérieur brut.[1] Ils englobent (pour les dix dernières années), le produit des trois secteurs de l'économie, plus l'administration et la défense :

Produit intérieur brut, 1952-62
(en millions de riels, à prix constants 1956)

		Indice (1952 = 100)
1952	12.129	100
1953	12.260	101
1954	13.967	115
1955	13.157	108
1956	15.147	125
1957	16.464	136
1958	16.393	135
1959	18.428	152
1960	18.073	149
1961	19.645	162
1962	20.800	171

(1) La différence entre produit national et produit intérieur, constituée par le revenu net des nationaux à l'étranger, est probablement insignifiante.

Compte-tenu des fléchissements enregistrés en 1955, 1958 et 1960, le taux de croissance annuel pour la période de dix ans s'élève à 5,5 % à prix constants. Le taux annuel utilisé pour les calculs du Plan actuel de cinq ans (1960-64) était de 3 %. Si l'on prend les deux taux de 3 et 5 % pour calculer des projections du P.I.B. jusqu'à 1980, on obtient les chiffres provisoires suivants, sujets à révision à partir des nouvelles données prochainement disponibles :

Produit intérieur brut
(en millions de riels à prix constants 1956)

	Minimum (taux de 3 %)	Maximum (taux de 5 %)
1960	18.073	18.073
1961	19.645	19.645
1962	20.800	20.800
1965	22.729	24.079
1970	26.451	30.731
1975	30.663	39.221
1980	35.546	50.057

Sur la base des chiffres ci-dessus pour 1962 et du total de la population révisé (5.984.700) le revenu par tête s'élève à 3.475 riels.[1] Pour 1980, il correspondrait à 3.630 riels (à prix constants) avec la projection minimum et à 5.110 avec la projection maximum :

	Revenu par tête (PIB) (en riels)	Pourcentage d'augmentation par rapport à 1962
1962	3.475	
1980 (projection minimum)	3.630	4,4
1980 (projection maximum)	5.110	47,0

(1) Au cours officiel actuel (mai 1964) un dollar US 35 riels.

Budget

Le Tableau 8 indique les dépenses gouvernementales par organismes et ministères de 1960 à 1964. Les trois principales parties prenantes - Finances, Défense nationale et Education - reçoivent en moyenne environ les deux tiers des allocations des dernières années, les deux premières environ 25 % et l'Education le reste (environ 17 %). Cependant, les chiffres concernant ce ministère ne représentent pas la totalité des dépenses d'éducation, qui comportent, en particulier au titre du Ministère des finances, environ 3 à 5 % supplémentaires du budget national, soit au total au moins 20 %. Il faut signaler aussi que même ce total ne représente pas la totalité des dépenses nationales d'éducation, qui comportent un chiffre important au titre de l'enseignement privé (voir Chapitre IV).

Pour étudier l'évolution des dépenses d'éducation, on peut se contenter de suivre pendant les vingt dernières années, le budget du Ministère de l'éducation figurant au Tableau 9, non compris les dépenses d'autres budgets, et bien entendu, l'enseignement privé qui ne peut être pris en considération vis-à-vis des dépenses budgétaires. On notera que les dépenses d'éducation n'ont été inférieures à 10 % qu'au cours des deux premières années de la période, et ont atteint 22,5 % au cours des années 1958-59.

Le Tableau 10 donne des précisions sur la nature des dépenses budgétaires pour les années 1960 à 1963. Tandis que les dépenses de matériel et de fournitures diminuaient progressivement, les dépenses de personnel civil augmentaient de 35 % entre 1960 et 1963. Cette situation est commentée par le Rapport annuel de la Banque nationale,[1] indiquant que le nombre de fonctionnaires a passé de 20.736 en 1957 à 27.650 en 1962 et que le revenu moyen a passé d'un peu plus de 25.000 riels en 1957 à 51.000 en 1962, soit un doublement en cinq ans (en monnaie constante). Cette question mérite de retenir l'attention car elle intéresse les traitements des enseignants (voir le prochain Chapitre).

On peut noter que les dépenses d'infrastructure au titre du Plan ont été presque réduites de moitié, à 400 millions de riels pour 1963 et limitées aux dépenses résultant d'engagements antérieurs. Une partie importante des dons indiqués pour 1963 correspond au coût d'ensemble de l'hôpital khméro-soviétique. Le fonctionnement et l'entretien des constructions et installations provenant de l'aide étrangère incombe au budget national, comme il arrive par exemple pour les établissements d'enseignement reçus au cours des dernières années de diverses sources d'aide.

(1) Cambodge, Banque Nationale du Cambodge. Rapport annuel, exercice 1962. Phnom-Penh, 1963. pp. 52-53.

Tableau 8. Répartition des dépenses budgétaires 1960 à 1964
(en millions de riels et en pourcentages)

	1964		1963		1962		1961		1960	
	Riels	%	Riels	%	Riels	%	Riels	%	Riels	%
Organismes										
Assemblée nationale	23.550	0,38	23.628	0,40	18.507	0,30	18.140	0,38	17.647	0,41
Conseil du Royaume	6.415	0,10	5.653	0,10	5.661	0,10	5.523	0,11	5.249	0,12
Présidence du Conseil	23.749	0,38	24.794	0,40	34.000	0,60	22.550	0,47	23.340	0,53
Ministères										
Travail	16.060	0,26	15.805	0,20	17.220	0,30	17.336	0,36	18.230	0,42
Plan	16.600	0,26	10.656	0.20	13.938	0,30	11.389	0,23	8.702	0,19
Industrie	7.190	0,12	4,814	0,10	4,378	0,10				
Affaires étrangères	164.596	2,64	172.765	3,10	194.800	3,70	174.800	3,58	138.907	3,14
Intérieur	119.770	1,92	117.798	2,10	127.917	2,40	117.917	2,42	109.497	2,48
Sécurité	375.000	6,00	367.524	6,60	353.110	6,60	343.110	7,02	310.500	7,03
Information	46.791	0,75	51.976	0,90	78.000	1,50	38,532	0,79	36.176	0,82
Education nationale	1.084.902	17,37	1.064.460	19,00	786.782	14,80	776.782	15,90	763.150	17,30
Commerce	12.923	0,21	13.582	0,20	15.874	0,30	12,330	0,25	10.760	0,24
Agriculture	245.039	3,92	226.851	4,10	212.976	4,00	192.976	0,95	165.159	3,70
Justice	52.300	0,84	45.497	0,80	47.039	0,90	44.851	0,91	43.965	1,00
Cultes	15.260	0,24	14.945	0,30	21.181	0,40	14.836	0,30	15.522	0,35
Santé	378.145	6,05	396.370	6,60	389.291	7,30	330.292	6,76	266.530	6,03
Travaux publics	343.290	5,50	293.363	5,30	334.921	6,30	287.343	5,87	231.669	5,24
Finances	2.725.048	27,62	1.380.145	24,70	1.288.399	24,20	1.212.289	24,30	1.071.994	24,25
Défense nationale	1.588.370	25,43	1.396.367	24,90	1.382.000	25,90	1.266.000	25,90	1.183.000	26,75
Total	6.245.000	100,00	5.600.000	100,00	5.326.000	100,00	4.887.000	100,00	4.420.000	100,00

(Source : Royaume du Cambodge. Budget national, exercices. 1960-64. Phnom-Penh).

Tableau 9. Budget de l'éducation comparé au budget national
(en milliers de riels et en pourcentage)

Année	Budget national total (en milliers de riels)	Allocation du Ministère de l'éducation (en milliers)	(pourcentage)
1945	26.500	3.379	12,75
1946	38.750	3.574	9,25
1947	88.810	6.476	7,29
1948	147.335	15.677	10,64
1949	387.389	56.064	14,47
1950	460.276	82.646	17,95
1951	838.090	133.917	15,97
1952	1.054.855	171.275	16,23
1953	1.290.000	200.650	15,54
1954	2.122.110	260.642	12,28
1955	2.475.500	294.810	12,10
1956	2.655.000	357.462	20,71
1957	2.250.000	471.844	20,97
1958	2.650.000	597.960	22,56
1959	3.140.000	708.033	22,54
1960	4.420.000	761.150 +	17,22
1961	4.887.000	776.782	15,89
1962	5.326.000	899.593 +	16,89
1963	5.600.000	1.057.100 +	18,88
1964	6.245.000	1.074.602 +	17,21

Note : Légère différence avec les totaux du Tableau I.

(Source : Office National de Planification de l'Education)

Tableau 10. Nature des dépenses budgétaires de 1960 à 1963 (en millions de riels)

	1963		1962		1961		1960	
	Riels	%	Riels	%	Riels	%	Riels	%
I. Dépenses courantes								
1) Personnel								
Civiles	2.150,5	38,4	1.759,2	33,0	1.673,8	34,2	1.602,1	36,3
Militaires	1.074,7	19,2	998,6	18,7	943,8	19,3	915,3	20,7
2) Matériel et fournitures								
Civiles	847,8	15,1	1.100,3	20,7	1,213,9	24,9	930,8	21,0
Militaires	321,5	5,7	383,3	7,2	322,1	6,6	261,0	6,0
3) Intêrêts	16,3	0,3	15,3	0,3	-	-	-	-
4) Dons	383,0	7,0	369,0	7,0	-	-	-	-
5) Subventions	5,9	0,1	-	-	-	-	-	-
II. Jeux S.E. Asiatique	400,0	7,1	-	-	-			
Défense en surface	-	-	-	-	22,7	0,5	10,6	0,2
Affaires étrangères	-	-	-	-	10,5	0,2	-	-
III. Plan cinq ans	400,0	7,1	700,0	13,1	700,0	14,3	700,0	15,8
Total	5.600,0	100,0	5.326,0	100,0	4.887,0	100,0	4.420,0	100,0

Note : Différences en taux dues aux chiffres arrondis.

(Source : Royaume du Cambodge. Budget national, exercices. 1960-1964. Phnom-Penh).

En ce qui concerne les ressources présentées au Tableau 11, celles qui proviennent des impôts indirects, des douanes et des monopoles d'Etat représentent généralement 50 % du total ou plus. Elles sont cependant en légère baisse (absolue et relative) pour 1964. Pour financer le déficit, une avance à la Banque Nationale et un appel à la Trésorerie ont été nécessaires à nouveau en 1963 et en 1964. Des emprunts notables ont été également effectués pour les mêmes années (383 et 600 millions).

Aide extérieure

De 1955 à 1963, l'aide économique des Etats-Unis a représenté (non compris l'aide militaire) au total 309 millions de dollars, soit 10 milliards de riels. Pour la période 1955-1962, l'éducation a reçu 21 millions de dollars, ou 8 % du total portant sur différents secteurs de l'éducation et différents types de dépenses. L'aide économique de la France, de 1955 à 1963, a représenté 750 millions de riels. L'aide française à l'éducation cambodgienne comporte principalement une contribution aux traitements de 355 enseignements, le fonctionnement du lycée Descartes (45 professeurs) et pour l'avenir, la création de l'école normale supérieure et de l'école supérieure d'agriculture.

On ne possède pas non plus de chiffres précis sur le montant de l'aide croissante reçue de l'Union soviétique et de la République populaire de Chine. La première a financé l'Institut de technologie khméro-soviétique (coût évolué à 3 millions de dollars). La deuxième a contribué au financement de plusieurs usines (textile, papeterie, ciment, contreplaque).

D'après certaines estimations, l'aide totale reçue sur le plan bilatéral aussi bien que multilatéral, aurait représenté approximativement 500 millions de dollars, soit une moyenne de 50 à 60 millions par an.

Les possibilités futures d'aide extérieure intéressent grandement le financement de l'éducation, non seulement pour le financement direct de projets spécifiques par l'aide extérieure, mais aussi parce que l'aide reçue dans des secteurs autres que l'éducation, en soulageant le budget national, permet d'attribuer des allocations plus importantes au budget de l'éducation.

Main-d'oeuvre et développement économique

La répartition de la population active d'après le recensement de 1962 est indiquée au Chapitre I et figure en détails en annexe. D'après la classification la plus large, on trouve 82 % de la main-d'oeuvre dans le secteur primaire (agriculture), 4 % dans le secondaire (industrie) et 14 % dans le tertiaire (services).

Tableau 11. Recettes budgétaires 1960 à 1964

	1964		1963		1962		1961			
	Riels	%	Riels	%	Riels	%	Riels	%		
1. Recettes de l'administration générale des impôts										
a) Enregistrement	163,2	2,6	212	3,8	161,5	3,0	160	3,1	150,5	3,4
b) Impôts indirects	1.274,8	20,4	1.384,5	24,7	1.141	21,4	1.116,7	23,7	970,7	21,7
2. Douanes, monopolies et taxes	1.578	25,3	1.505	26,9	1.351	25,4	1.330	27,2	1.331,9	30,1
3. Domaines	110	1,8	110	2,0	91,6	1,7	97,6	1,9	82,2	1,8
4. Services administratifs	559	8,9	484	8,6	369,1	6,9	370	7,3	191,6	4,3
5. Divers et occasionnels	624	10,0	150	2,7	151,8	2,9	222	4,3	230,8	5,2
6. Assistance à des projets spéciaux	16	0,3	168	3,0	-	-	-	-	-	-
7. Aide militaire	-	-	350	6,2	380	7,2	400	8,1	420	9,5
8. Recettes d'exercices clos	150	2,4	170	3,0	300	5,6	361,7	7,3	326,3	8,2
9. Retraits du Fonds routier	-	-	-	-	60	1,1	100	2,0	60	1,3
10. Trésorerie	350	5,6	200	3,6	420	7,9	729	14,8	640	14,5
11. Avances de la Banque nationale	820	13,1	300	5,4	900	16,9	-	-	-	-
12. Compte à la Trésorerie générale	-	-	116,8	2,1	-	-	-	-	-	-
13. Dotation Banque Nationale	-	-	66,7	1,2	-	-	-	-	-	-
14. Emprunts	600	9,6	383	6,8	-	-	-	-	-	-
Total	6.245	100,0	5.600	100,0	5.326	100,0	4.887	100,0	4.420	100,0

(Source : Royaume du Cambodge. Budget national, exercices. 1960-64. Phnom-Penh).
(Les rubriques 1 à 8 représentent les recettes ordinaires et 9 à 14 les recettes spéciales).

La grande majorité de la population active étant employée dans l'agriculture, les besoins en personnel qualifié ont été jusqu'ici quantitativement restreints. Le développement industriel a été limité, ce secteur n'employant que 72.500 personnes (dont 27.000 femmes). Cependant, les projets prévus pour les dix ou quinze prochaines années pourraient amener un doublement du nombre de travailleurs qualifiés ou semi-qualifiés et de techniciens employés. Des industries importantes (textile, papier, contreplaqué et ciment) viennent d'être créées comme il a été indiqué avec l'aide de la Chine populaire. Suivant la pratique courante pour des projets semblables, certains des spécialistes ont été formés en Chine, et le personnel de contrôle est à l'origine chinois.

Parmi les usines envisagées, on note une autre usine textile, une fabrique de sacs de jute, une raffinerie de sucre (de palme), une verrerie et une brasserie. Afin d'encourager la création d'industries locales par des capitaux étrangers aussi bien que par les Cambodgiens, le Chef de l'Etat a donné une garantie de non-nationalisation pendant 15 ans, et accordé divers encouragements et exemptions. Les plans d'extension de Sihanoukville prévoient le développement d'une zone industrielle qui pourrait comporter un complexe pétro-chimique, une industrie alimentaire à partir du poisson, une usine de montage d'automobiles, une minoterie et un chantier de construction.

De plus, les installations en eau profonde de Sihanoukville comporteront dix quais au lieu de trois. Le mouvement du port, passé de 95.000 tonnes en 1961 à 166.000 en 1962 et à 370.000 en 1963, semble garantir cette expansion. Une ligne ferroviaire doit être terminée en 1967-68 joignant le port à Phnom-Penh (à l'heure actuelle réunis par une autoroute). Les possibilités de Sihanoukville, comme port et centre industriel, sont grandes et la ville pourrait tripler en 1975, atteignant 50.000 habitants.

D'importants bénéfices peuvent être tirés du développement des ressources hydrauliques du Bassin du Bas Mékong, qui pourraient modifier considérablement le potentiel du pays au cours des 20 ou 25 prochaines années. Le Cambodge attend beaucoup du développement du Mékong, puisque presque tout le pays (comme le Laos) est englobé dans le projet, contre la moitié du Viêt-Nam et seulement le tiers de la Thaïlande. Deux projets intéressant le Cambodge sont compris dans le premier plan parmi cinq sur le cours principal : Sambor, pour l'irrigation de 150.000 hectares la production de 740.000 kilowatts et l'amélioration de la navigation ; Tonlé-Sap et le Delta, pour contrôler le courant du Tonlé-Sap et du Grand Lac afin de maintenir de hautes eaux, de récupérer des surfaces importantes, de faciliter la navigation et d'améliorer les possibilités de pisciculture. On estime possible le drainage et l'irrigation d'un million d'hectares comme résultat de ces projets.

Parallèlement, deux projets portant sur les affluents sont actuellement en cours. Celui de Battambang doit permettre l'irrigation permanente de 60.000 hectares

et la production de 21.000 kilowatts. Comme il s'agit d'une riche région productrice de riz, une station expérimentale est aussi à l'étude. Le second projet, Prek Thnot, vise plusieurs objectifs : la partie hydro-électrique sera achevée avant celle concernant l'irrigation. L'énergie produite sera absorbée immédiatement, d'après les prévisions, par les besoins accrus de l'agglomération urbaine de Phnom-Penh. Ces projets permettront de fournir l'énergie exigée, d'améliorer la navigation fluviale, d'encourager le développement industriel, de permettre l'irrigation, le contrôle des eaux, une meilleure utilisation des ressources agricoles et minières. Le résultat final espéré est de pouvoir répondre aux besoins d'une population croissante, d'améliorer le niveau de vie et de rendre possible un changement dans la structure de la production et de la consommation.

Il est admis, d'une manière générale, que les perspectives d'avenir portent principalement sur l'accroissement de la production agricole, grâce à des cultures nouvelles et diversifiées, à une culture plus scientifique et à des rendements plus élevés. Par exemple une augmentation de 50 % de la production de caoutchouc (représentant actuellement 40.000 tonnes par an et employant 25.000 personnes, dont 5.000 à temps partiel) devrait être possible pour 1970, grâce au remplacement des arbres existants par des variétés plus productives et à l'extension des surfaces cultivées. Pour prendre le cas du coton, les efforts accomplis en 1961-62 indiquent qu'il existe des possibilités si cette culture est encouragée. Le riz, qui constitue avec le caoutchouc l'exportation principale (à eux deux 75 % des exportations) pourrait être produit dans une qualité supérieure et faire l'objet de deux récoltes. Le maïs, le bois, le poivre et le kapok suivent habituellement dans la liste des exportations. La diversification de l'agriculture (en plus des cultures de base ou tropicales) est envisagée à juste titre, parce qu'offrant des possibilités pour l'exportation et pour la transformation des produits alimentaires ou autres destinés à la consommation locale (sucre de canne, jute, coton, tabac par exemple).

Ainsi, l'industrialisation peut être considérée comme renforçant l'agriculture et visant à la production et la transformation de matériaux locaux. Les ressources naturelles du pays ne favorisent guère une industrie lourde ou très spécialisée. Mais un grand nombre d'articles actuellement importés pourraient être fabriqués pour le marché local, même s'il est assez limité. Ainsi, dans le cadre d'un programme modeste et régulier d'industrialisation, les besoins en main-d'oeuvre qualifiée ne seront pas très considérables et ne devraient pas être excessifs par rapport aux possibilités de formation existantes ou à créer : écoles techniques et professionnelles, cours de formation professionnelle. Si des besoins plus considérables se révèlent, des cours accélérés pourraient être organisés, tels que ceux du Centre productivité créé par le BIT pour les prochaines années.

Ce sont peut-être les besoins futurs en techniciens de l'agriculture qui devraient recevoir la priorité dans le domaine de la main-d'oeuvre : développement rural, recherche agricole, administrateurs qualifiés. Les premiers travailleraient

naturellement au niveau du village et les deux autres catégories au niveau provincial ou national. A l'heure actuelle, les rares diplômés sont dispersés et ne sont pas toujours employés en fonction de la formation qu'ils ont acquise. Du personnel spécialisé à tous les niveaux est naturellement nécessaire pour introduire les nouvelles techniques agricoles et les faire accepter par les cultivateurs. Cela nécessitera un apport continu de spécialistes agricoles venant des écoles techniques et des universités pour aller vers la campagne, aussi bien que dans l'administration et l'enseignement.

Prévision des besoins en main-d'oeuvre

Il est généralement admis que la prévision des besoins futurs en main-d'oeuvre constitue un élément fondamental de la planification de l'éducation. "L'approche par la main-d'oeuvre" constitue le meilleur moyen de garantir la relation satisfaisante entre développement économique et éducatif, l'un des principaux objets de la planification de l'éducation. La difficulté est de trouver une méthode satisfaisante lorsque, comme il arrive fréquemment en Asie, les renseignements de base sont très réduits.

Il faut signaler tout d'abord que la prévision des besoins en main-d'oeuvre est un processus long et complexe, nécessitant des études approfondies, par des spécialistes, sur la situation actuelle et les tendances de la main-d'oeuvre, sur la structure actuelle et future de l'économie, sur la productivité dans les divers secteurs, etc. De telles études n'ont pas encore été effectuées dans la plupart des pays de la région et il faudra un certain temps avant qu'elles ne le soient.

Tout en considérant de telles études comme hautement souhaitables, la mission considère que, même si elles ne sont pas disponibles, aucun plan ou aucune projection de l'éducation ne saurait négliger cet aspect essentiel. De fait, plusieurs méthodes simplifiées ont été utilisées dans différents plans pour donner au moins un ordre de grandeur des besoins futurs. A ce sujet, il faut signaler que le point important, pour la planification de l'éducation, est d'avoir une vue d'ensemble des besoins par niveaux approximatifs de qualification, en comptant sur une certaine souplesse des différents secteurs. Une analyse détaillée de chaque secteur n'est donc pas tellement nécessaire, au moins pour les besoins à long-terme.

Pour les plans à court terme, il est possible d'avoir des évaluations grâce à des enquêtes par sondages parmi les employeurs : entreprises, commerce, administration, afin d'aider à déterminer les tendances actuelles.

Pour certaines professions particulières, des estimations à court et même à long-terme devraient être relativement faciles. Tout d'abord, il y a l'éducation elle-même, qui est la plus grande consommatrice de personnes éduquées dans les

pays en voie de développement. Cela devrait être possible aussi pour des professions précises comme les médecins et le personnel de santé, les techniciens agricoles, etc. C'est là un champ de recherches intéressant pour le Bureau de planification de l'éducation en liaison avec les organismes intéressés.

La mission suggère qu'une analyse plus détaillée du recensement de 1962 serait une base très utile pour l'étude des besoins à long-terme. Le recensement comportant des renseignements sur la répartition de la population active par secteur d'activité, par profession et par niveau d'éducation, on pourrait effectuer une tabulation à double entrée de ces données, afin de connaître les niveaux de qualification et d'éducation à l'intérieur de chaque secteur. Puis, l'évolution des secteurs d'activité pourrait faire l'objet de différentes hypothèses, afin de voir quelles seraient les conséquences sur le niveau éducatif. Par exemple, la proportion de diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur employés dans l'agriculture étant particulièrement faible, tout passage de la main-d'oeuvre du secteur primaire vers les secteurs secondaires et supérieurs devrait aller de pair avec un accroissement de la proportion de diplômes et une élévation du niveau éducatif de la population.

Parallèlement à cette élévation résultant d'une modification de la répartition de la population active, il faut aussi s'attendre à une élévation dans chaque secteur pour deux raisons : a) d'une part, à cause du progrès économique, de la modernisation et d'une productivité accrue, qui nécessitent une proportion plus élevée de techniciens et de main-d'oeuvre spécialisée ; b) d'autre part, au Cambodge notamment, le développement de l'éducation est si récent qu'un très petit nombre de personnes possèdent un certain niveau d'éducation, même dans les postes de responsabilité. On peut donc s'attendre à ce qu'ils soient progressivement remplacés par des personnes ayant un niveau plus élevé.(1)

Ces différents effets sont naturellement très difficiles à évaluer pour des plans à long-terme. Les comparaisons internationales avec des pays arrivées à un stade de développement équivalent peuvent être utiles. La mission a estimé qu'elle ne pouvait proposer de projections valables, tant que des résultats plus détaillés du recensement n'étaient pas disponibles et vu le temps limité dont elle disposait. Cependant, certaines indications figurent à l'appendice, dont on peut espérer qu'elles seront utiles, notamment sur le plan méthodologique. Les hypothèses sur la répartition possible de la population qui y sont présentés indiquent que la grande majorité de la population continuera à travailler dans l'agriculture, et que l'effet du passage d'un secteur dans l'autre sur le niveau éducatif sera assez restreint.

(1) Cette évolution sera progressive, et peut-être pas très facile. Au niveau universitaire en particulier, des problèmes peuvent être suscités par les étudiants dont les espérances sont fondées sur une situation où les diplômés étaient très rares et obtenaient des salaires anormalement élevés. Cette situation ne peut être durable avec le développement de l'éducation et un sentiment de frustration est prévisoire chez les jeunes diplômés. W. A. Lewis. "L'éducation et le développement économique". Dans: Conférence d'Etats africains sur le développement de l'éducation en Afrique, Addis-Abéba, 15-25 mai 1961. Rapport final. Paris, Unesco, 1961. Annexe IV, pp. 75-84.

Chapitre IV

FINANCEMENT DE L'EDUCATION

Dépenses totales 1960 à 1964

Comme l'a montré le Chapitre III, les dépenses d'éducation au Cambodge sont élevées, à la fois par rapport au budget national et au produit national. De 1955 à 1959, plus de 20 % du budget national ont été consacrés à l'éducation et de 1960 à 1964, 16 à 19 % (non compris les dépenses autres que celles du Ministère de l'éducation). Par rapport au Produit intérieur brut, les dépenses publiques pour l'éducation ont représenté déjà en 1962 un pourcentage de 5 %, exceptionnellement élevé par rapport aux autres pays d'Asie.(1)

Les Tableaux 12 à 16 indiquent les dépenses par niveau de 1960 à 1964. La partie A comporte les chiffres fournis par le Ministère de l'éducation nationale (Office national de la planification de l'éducation) et figurant aux budgets annuels comme allocations du Ministère de l'éducation nationale. Les parties B et C proviennent d'autres articles du budget : B correspondant à d'autres écoles techniques et C à d'autres institutions d'enseignement supérieur. Le Tableau 17 donne un résumé par année et combine les parties A, B et C suivant le niveau d'enseignement pour arriver au même total. On signalera que les dépenses indiquées sous la rubrique "Ministère de l'éducation" dans les six tableaux sont considérées comme représentant l'ensemble des dépenses d'administration générale (environ 250 fonctionnaires en 1963) et seront réparties au prorata suivant les quatre niveaux pour calculer les dépenses par étudiant.

Le Tableau 17 montre que l'enseignement primaire représente la majeure partie du total - 60 % ou plus pendant la période de cinq ans, sauf en 1962. Comme on pouvait s'y attendre la part de l'enseignement secondaire s'est élevée, de 20 à 25 % (et jusqu'à 29 % en 1962). La part de l'enseignement technique est restée à peu près constante à 4 % et celle de l'enseignement supérieur à 3 %. Les dépenses d'administration du Ministère ont été proportionnellement réduites de 8 à 5 % tandis que les bourses et dépenses culturelles ensemble représentaient 3 %.

Dépenses par catégories et par niveau

Il a été signalé au Chapitre III que les dépenses de personnel administratif étaient assez élevées par rapport aux autres dépenses. Cela est encore plus net en ce qui concerne les traitements du personnel enseignant comparés à ceux d'autres

(1) Ce pourcentage a été atteint par le Japon et, si l'on tenait compte de l'enseignement privé, par la République de Chine et les Philippines.

pays en voie de développement.[1] Le Tableau 18 indiquant les traitements et indemnités du personnel enseignant met l'accent sur ce point. Par exemple, un professeur de l'enseignement secondaire du premier cycle reçoit un traitement mensuel de 4.875 riels, plus des indemnités de 500 riels pour le conjoint, de 400 par enfant, une prime pédagogique de 1.500 riels et une indemnité de logement de 2.000. Pour un professeur marié, père de deux enfants, le total s'élèverait à 10.650 riels, (soit 300 dollars au taux officiel). Pour un instituteur du premier degré, le même calcul donnerait 4.625 riels par mois et 55.500 riels par an, chiffre que l'on peut comparer utilement à celui du Produit intérieur par habitant : 3.475 en 1962. Tous les enseignants reçoivent des allocations familiales et des indemnités pédagogiques en fonction des échelons, ainsi que des indemnités de logement sauf au bas de l'échelle. Les dépenses de personnel figurant aux Tableaux 12 à 16 représentent en moyenne 98 % du total des dépenses courantes dans l'enseignement primaire, 80 % dans l'enseignement secondaire, 75 % dans le technique et 60 à 65 % dans le supérieur.

La répartition des dépenses d'enseignement comporte le matériel, l'entretien et les services divers. A ces dépenses courantes est ajouté un montant de 14 millions de riels par niveau correspondant aux dépenses du Ministère (56 millions en 1963). Cela ne fait pas entrer en ligne de compte les dépenses en capital, bien que les dépenses de constructions d'écoles ne semblent pas figurer aux budgets annuels. Au niveau primaire, les dépenses sont presque inexistantes, pour le budget, car elles sont généralement prises en charge par les communautés locales ou financées par des contributions volontaires. Dans le cas des institutions techniques et supérieures, un grand nombre ont été créées grâce aux diverses sources d'aide étrangère, mais leur fonctionnement représentera une charge accrue pour le budget dans l'avenir. Le problème du financement de nouvelles constructions et de nouveaux locaux se posera également.

D'après le mode de calcul indiqué ci-dessus, les dépenses courantes par étudiant aux différents niveaux étaient les suivantes en 1963-64 comparées à ceux de l'Office national de la Planification) :

Dépenses courantes par étudiant
(1963-64)

Niveau	Révisés	D'après l'Office de planification
Primaire	1.100	1.078
Secondaire	6.500	6.008
Technique	16.000	11.193
Supérieur	30.000	19.957

(1) World Confederation of Organizations of the Teaching Profession, Washington, D.C. Survey of the Status of the Teaching Profession in Asia. Washington, D.C., 1963. Table VII, pp. 42-49. Voir aussi les indications sur les traitements des maîtres figurant au Plan de Karachi.

Les chiffres révisés sont supérieurs à ceux de l'Office, qui ne tiennent pas compte de l'administration générale et qui, pour l'enseignement technique et supérieur, ne comportent pas tous les établissements considérés par la mission. Par exemple, le chiffre de 19.957 ne porte que sur la médecine, alors que celui de 30.000 inclut toutes les facultés.(1)

La mission est partie de l'hypothèse suivant laquelle les traitements des enseignants auraient tendance à varier à l'avenir en proportion du revenu individuel, raisonnement admis en principe par les économistes spécialisés dans ces problèmes.(2) C'est pourquoi les coûts prévus pour 1980 et qui seront utilisés pour le calcul des coûts des projections peuvent être différents suivant que l'on adopte la projection maximum du PIB (5 % par an) ou la projection minimum (3 %).

Il n'a pas été prévu de modification majeure en ce qui concerne les deux autres éléments des coûts : rapport maître-élève et pourcentage attribué aux dépenses autres que les traitements.

Dépenses courantes par étudiant (1963 et 1980)
(en riels)

Niveau	1963	1980	
		minimum	maximum
Primaire	1.100	1.100	1.500
Secondaire	6.500	6.500	9.000
Technique	16.000	16.000	18.000
Supérieur	30.000	25.000	30.000

Les coûts prévus avec la projection minimum sont les mêmes qu'à l'heure actuelle, à l'exception de l'enseignement supérieur, pour lequel il a été prévu qu'avec des effectifs plus importants le coût individuel pourrait diminuer, car les frais de personnel et frais généraux ne devraient pas augmenter proportionnellement.

Les dépenses en capital ne sont pas disponibles et ne figurent pas ici. Un essai d'évaluation figure au Chapitre V.

(1) Ceci nécessiterait une vérification, car la médecine devrait normalement figurer parmi les plus coûteuses catégories d'enseignement supérieur.

(2) Ce problème mérite cependant une étude plus approfondie, considérant que le coût de l'enseignement au Cambodge est à l'heure actuelle nettement plus élevé que dans la plupart des pays d'Asie. Une augmentation automatique des traitements en fonction du revenu national peut donc ne pas se produire dans ce pays.

Dépenses de l'enseignement privé

Les dépenses de l'enseignement privé ne sont pas comprises dans les chiffres ci-dessus. Les établissements privés ont un nombre d'étudiants appréciable : 30.000 élèves au niveau primaire (soit 5 % de l'enseignement public), 26.000 au niveau secondaire (soit environ 50 % de l'enseignement public).

Les renseignements obtenus au Ministère de l'éducation indiquent que les droits de scolarité dans les écoles primaires privées varient de 20 à 60 riels par mois, soit environ 500 riels par an en moyenne. Dans les écoles secondaires, ces chiffres iraient de 100 à 450, soit en moyenne 4.000 par an et par élève. Ces données sont moins élevées que celles qui ont été obtenues d'autres sources, indiquant des chiffres de 1.519 dans les écoles primaires et de 4.555 dans les écoles secondaires. Ces derniers chiffres semblent trop élevé notamment pour l'enseignement primaire, car les enseignants des institutions privées reçoivent en moyenne des traitements moins élevées que ceux des écoles publiques. Ils sont souvent des étudiants cherchant un complément de revenu pour poursuivre leurs études.(1)

On peut noter au passage qu'il n'existe pas de subvention budgétaire aux écoles privées. En se fondant sur les données ci-dessus, on obtient, pour 1963-64, l'évaluation suivante des dépenses de l'enseignement privé :

Primaire 30.000 élèves à 500 riels	15 millions
Secondaire 26.500 élèves à 4.000 riels	106 millions
Total	121 millions

(1) Pour une étude plus approfondie, il conviendrait de faire une distinction entre coûts et dépenses effectives. Le coût correspond à la valeur théorique d'un service, la dépense au montant effectivement déboursé. La différence peut être sensible dans le cas de services volontaires ou d'écoles privées poursuivant un but non lucratif et demandant des droits de scolarité inférieurs à ses prix de revient.

Annexe B

Tableau 12. Budget de l'Education (1964)
(A : Ministère de l'Education ; B et C : Autre Ministères)

	Nomenclature	Personnel	Fourniture Matériel	Services	Entretien	Divers	Intérêt	Transferts	Rembour-sement	Dépense en Capital	TOTAL
A.	Ministère	45.600.000	1.875.000	4.170.000	55.000	1.720.000	-		-		53.420.000
	Ens. Primaire	686.000.000	10.410.000	390.000	200.000		-				697.000.000
	Ens. Secondaire	236.500.000	21.810.000	1.700.000	90.000		-	16.142.000			276.242.000
	Ens. Technique	13.000.000	2.915.000	70.000	1.015.000	500.000	-	-			17.500.000
	Ens. Arts Camb.	17.000.000	1.490.000	135.000	25.000	-	750.000	-	-	40.000	19.440.000
	Bourses et Secours Scolaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.644.250 6.355.750
	Relations Cult.	-		150.000	-	-	-	250.000	430.000		1.000.000
	Total	998.100.000	38.670.000	6.615.000	1.385.000	2.220.000	750.000	16.392.000	430.000	40.000	1.074.602.000
B.	Enseignement Technique										
	Ecole Nationale d'Agriculture, d'Elevage et de Sylviculture										10.459.944
	Ecole Royale d'Infirmiers, d'Infirmières, etc.										10.560.000
	Ecole Nationale des Travaux Publics, du Bâtiment et des Mines										5.900.000
	Ecole Royale de l'Aviation Civile										1.100.000
	Total										28.019.964
C.	Enseignement Supérieur										
	Médecine										16.504.000
	Droit										7.286.484
	Sciences										4.061.200
	Lettres										3.500.000
	Commerce										4.000.000
	Total										35.351.684
	Grand Total										1.137.973.648

Tableau 13. Budget de l'Education (1963)
(A : Ministère de l'Education ; B et C : Autres Ministères)

Nomenclature	Personnel	Dépenses des Ex. clos pour Personnel	Matériel et Dépenses diverses	Dépenses des Ex. clos pour Matériel	Service	TOTAL
A. Ministère	47.037.900	1.462.100	4.665.000	820.000	2.300.000	56.285.000
Ens. Secondaire	237.665.300	1.132.000	5.150.400	650.000	34.003.500	278.601.200
Ens. Primaire	659.880.800	2.000.000	2.158.800	260.000	9.676.880	673.976.480
Ens. Technique	11.725.200	101.300	1.164.600		1.975.000	14.966.100
Ens. Arts Camb.	13.939.800	24.800	598.200		1.848.600	16.411.400
Bourses et Secours Scolaires						15.860.000
Relations Cult.						1.000.000
Total	970.249.000	4.720.200	13.737.000	1.730.000	49.803.980	1.057.100.000
B. Enseignement Technique						
Ecole Nationale d'Agriculture, d'Elevage et de Sylviculture						12.203.800
Ecole Royale d'Infirmiers, d'Infirmières, etc.						11.257.160
Ecole Nationale des Travaux Publics, du Bâtiment et des Mines						6.858.600
Ecole Royale de l'Aviation Civile						1.158.900
Total						31.478.460
C. Enseignement Supérieur						
Médecine						18.000.000
Droit						7.136.368
Sciences						3.500.000
Lettres						3.000.000
Commerce						4.826.000
Total						36.462.368
Grand Total						1.125.040.828

Tableau 14. Budget de l'Education (1962)
(A : Ministère de l'Education ; B et C : Autres Ministères)

Nomenclature	Personnel	Dépenses des Ex. clos pour Personnel	Matériel et Dépenses diverses	Dépenses des Ex. clos pour Matériel	Service	TOTAL
A. Ministère	47.328.000		4.432.000		6.500.000	58.260.000
Ens. Secondaire	113.797.300		8.055.800		40.299.100	284.408.291
Ens. Primaire	498.234.100		5.905.700		8.713.900	512.853.700
Ens. Technique	9.198.600		1.424.500		2.500.000	13.123.100
Ens. Arts Camb.	6.359.900		1.122.500		1.936.000	9.418.400
Bourses et Secours Scolaires						19.844.500
Relations Cult.						1.685.600
Total	674.917.900		20.940.500		59.949.000	899.593.591
B. Enseignement Technique						
Ecole Nationale d'Agriculture, d'Elevage et de Sylviculture						14.167.100
Ecole Royale d'Infirmiers, d'Infirmières, etc.						12.399.600
Ecole Nationale des Travaux Publics, du Bâtiment et des Mines						5.212.000
Ecole Royale de l'Aviation Civile						-
Total						31.778.700
C. Enseignement Supérieur						
Médecine						24.095.500
Droit						5.234.000
Sciences						3.500.000
Lettres						3.000.000
Commerce						5.220.000
Total						41.049.500
Grand Total						972.421.791

Tableau 15. Budget de l'Education (1961)
(A : Ministère de l'Education ; B et C : Autres Ministères)

Nomenclature	Personnel	Dépenses des Ex. clos pour Personnel	Matériel et Dépenses diverses	Dépenses des Ex. clos pour Matériel	Service	TOTAL
A. Ministère	40.603.600		15.420.600		11.262.600	67.286.200
Ens. Secondaire et Supérieur	108.500.000		10.713 .803		38.211 .097	157.424.900
Ens. Primaire	498.800.000		4.670.000		8.943.900	512.413 .900
Ens. Technique	10.180 .000		1.224.300		2.700.000	14.104.300
Ens. Arts Camb.	6.494.800		1.122 .500		1.936.000	9.553.300
Bourses et Secours Scolaires						11.000.000
Relations Cult.						5.000.000
Total	664.577.800		33.151 .203		63.053.597	776.782.600
B. Enseignement Technique						
Ecole Nationale d'Agriculture, d'Elevage et de Sylviculture						10.587.800
Ecole Royale d'Infirmiers, d'Infirmières, etc.						9.513 .300
Ecole Nationale des Travaux Publics, du Bâtiment et des Mines						-
Ecole Royale de l'Aviation Civile						-
Total						20.101 .100
C. Enseignement Supérieur						
Médecine						14.711 .900
Droit						4.755.210
Sciences						-
Lettres						-
Commerce						4.784.100
Total						24.251 .210
Grand Total						821.134 .910

Tableau 16. Budget de l'Education (1960)
(A : Ministère de l'Education ; B et C : Autres Ministères)

Nomenclature	Personnel	Dépenses des Ex. clos pour Personnel	Matériel et Dépenses Diverses	Dépenses des Ex. clos pour Matériel	Services	TOTAL
A. Ministère	39.253.900	1.000.000	8.400.600		10.762.000	59.416.500
Ens. Secondaire	107.976.030	5.000.000	7.560.800		37.995.900	154.032.730
Ens. Primaire	498.302.940	500.000	4.440.000		5.704.300	508.947.240
Ens. Technique	9.471.040		718.000		2.700.000	12.889.040
Ens. Arts Camb.	6.198.970		1.120.500		1.673.000	8.992.470
Bourses et Secours Scolaires						13.872.920
Bourses et Sec. Scol. pour l'Ens. Supérieur						3.000.000
Total	661.202.880	6.500.000	22.239.900		58.835.200	761.150.900
B. Enseignement Technique						
Ecole Nationale d'Agriculture, d'Elevage et de Sylviculture						8.202.800
Ecole Royale d'Infirmiers, d'Infirmières, etc.						7.541.710
Ecole Nationale des Travaux Publics, du Bâtiment et des Mines						-
Ecole Royale de l'Aviation Civile						-
Total						15.744.510
C. Enseignement Supérieur						
Médecine						8.922.700
Droit						3.865.030
Sciences						-
Lettres						-
Commerce						4.172.500
Total						16.960.230
Grand Total						793.855.640

Tableau 17. Résumé des dépenses d'éducation (Révisées)[1/] de 1960 à 1964
(en milliers de riels)

	1954	%	1963	%	1962	%	1961	%	1960	%
Ministère de l'éducation	53.420	4,1	56.285	5,0	58.260	6,0	67.286	8,2	59.416	7,5
Enseignement primaire	697.000	61,3	673.978	60,0	512.853	52,7	512.414	62,4	508.947	64,1
Enseignement secondaire	276.242	24,3	278.601	24,7	284.408	29,3	157.425	19,2	154.033	19,4
Enseignement technique[1/]	45.520	4,0	46.445	4,1	44.902	4,6	34.205	4,1	28.634	3,6
Enseignement supérieur[1/]	35.351	3,1	36.462	3,2	41.050	4,2	24.251	3,0	16.960	2,1
Autres dépenses[2/]	30.440	2,6	33.271	3,0	30.943	3,2	25.553	3,1	25.865	3,3
Total	1.137.973	100,0	1.125.040	100,0	972.421	100,0	821.134	100,0	793.855	100,0

1/ Les dépenses additionnelles figurant aux parties B et C des Tableaux 1 à 5 ont été inclues ici dans les rubriques respectives : enseignement technique et supérieur.

2/ Enseignement de l'art cambodgien, bourses, aide scolaire et relations culturelles.

Tableau 18. Traitements et indemnités des enseignants
(en riels)

Titre	Traitement de base	Indemnités mensuelles					
		Conjoint	Enfants		Prime pédagogique	Logement	Total
Professeur de l'enseignement secondaire (2e cycle, 2e catégorie)	6.025	500	400 x 2	800	2.000	2.500	11.825
Enseignement technique (2e catégorie)	5.850	500	400 x 2	800	2.500	2.000	10.650
Inspection primaire (2e catégorie)	5.250	500	400 x 2	800	1.500	2.000	10.050
Enseignement secondaire (1er cycle, 2e catégorie)	4.875	500	400 x 2	800	1.500	2.000	9.675
Instituteur degré complémentaire (2e catégorie)	3.775	500	400 x 2	800	1.000		6.075
Instituteur 1er degré (2e catégorie)	3.125	400	300 x 2	600	500		4.625
Moniteur enseignement khmère (2e catégorie)	2.775	400	300 x 2	600	100		3.875

(Les enseignants débutants dans les catégories ci-dessus reçoivent les mêmes indemnités, mais des traitements de base de 4.800, 4.700, 4.500, 4.050, 3.000, 2.500 et 2.125 riels respectivement).

(Source : Office National de la Planification de l'Education).

Chapitre V

PROJECTIONS

1) Définitions et méthodes

D'après le mandat de l'équipe de planification indiqué à la préface, sa mission principale consiste :

- à établir deux pyramides représentant des projections à long-terme du système d'enseignement ;
- à suggérer, le cas échéant, des objectifs à atteindre en 1980 dans le domaine de l'éducation.

Il est prévu que la différence entre la pyramide maximum et minimum proviendra des possibilités de financement étranger. Les objectifs concernant l'éducation devront tenir compte des besoins en main-d'oeuvre qualifiée, des conséquences financières du plan et des objectifs culturels et économiques du pays.

L'aide étrangère à l'éducation porte essentiellement sur les dépenses en capital. Il est rare qu'elle concerne les dépenses courantes et c'est une situation qui n'est généralement pas durable. Dans le cas du Cambodge, la contribution française à l'entretien du corps enseignant tendra, avec la création d'une école normale supérieure, à se limiter à une partie de plus en plus réduite de l'enseignement supérieur.

Il a été indiqué au Chapitre IV que la politique actuelle du Cambodge visait à limiter autant que possible les dépenses d'investissement du gouvernement et à compter en particulier sur l'initiative des collectivités locales. Dans ces conditions, le champ d'action de l'aide étrangère en matière d'enseignement se trouvera limité aux investissements dans l'enseignement technique et supérieur. Par ailleurs, le concept d'aide étrangère ne paraît pas suffisamment précis, car toute aide étrangère à l'économie nationale, même si elle ne porte pas sur l'éducation, a comme il a été déjà indiqué, des répercussions indirectes, mais difficiles à évaluer, sur ce secteur.

Les deux projections préparées par la mission sont fondées sur les définitions prévues par son mandat, compte tenu de ces réserves. Ces projections peuvent être définies comme suit :

- la projection maximum est aussi proche que possible des objectifs nationaux, sociaux et économiques. Même dans des conditions économiques favorables, sa réalisation nécessitera sans doute un recours important à l'aide étrangère et un gros effort national.
- La projection minimum est destinée à répondre aux besoins économiques essentielles et est limitée par les ressources

disponibles. Elle doit pouvoir être atteinte en ne recourant que très peu à l'aide étrangère.

Il semble utile de résumer ici les conclusions des Chapitres précédents, qui peuvent aider à déterminer les objectifs à long-terme dans le domaine de l'éducation et qui ont inspiré la préparation des projections qui suivent :

- d'après la description du système d'enseignement, on peut suggérer que, tout en recherchant un développement quantitatif continu, l'accent pourrait être mis sur l'aspect qualitatif de l'éducation et sur son rendement ;
- l'étude de la main-d'oeuvre a montré que les besoins seraient limités pendant encore longtemps par le caractère principalement agricole de l'économie ;
- l'analyse financière a montré l'ampleur des efforts déjà consentis par la nation pour l'éducation et les limites d'un effort accru.

D'un autre côté, la demande du public est telle, et la valeur sociale de l'éducation si importante, qu'il n'est pas possible d'arrêter le développement de l'éducation, particulièrement au niveau primaire.

C'est en tenant compte de ces considérations qu'ont été établies les projections, en suivant l'approche que voici :

1) La population d'âge scolarisable en 1980 a été prise pour base. Pour le groupe 6-11 ans, elle représente 1.666.757 enfants, soit 16 % de la population totale.(1) On peut rappeler à ce propos que le Plan de Karachi vise à la scolarisation de tous les enfants d'âge scolaire pendant une période de sept ans, ce qui devait représenter environ 20 % de la population totale. Compte tenu du système existant au Cambodge et des lourdes charges financières résultant des projections, il a été admis, à titre d'hypothèse, que l'enseignement primaire serait toujours de six ans.

Pour la projection maximum, il faut prévoir en principe une scolarisation complète du groupe d'âge. Toutefois, il est improbable que la déperdition scolaire disparaisse complètement au cours de la période considérée et il a été admis que le taux de rétention à ce niveau serait de 60 %. Cette hypothèse peut sembler trop modeste, mais il faut préciser qu'elle représente un progrès notable et que l'éducation va s'étendre dans les régions rurales où la déperdition est généralement élevée et résulte de conditions sociales qui ne s'améliorent que lentement ; d'autre part, la disparition de la déperdition nécessiterait un réseau dense d'écoles de six ans qu'il faudra du temps pour consituer.

(1) Ces chiffres sont beaucoup plus élevés que ceux qui ont été utilisés par MM. Vieyra et Poulier dans leur rapport avril-septembre 1962.

Tableau 19/Table 19. Projection des effectifs scolaires 1960-1980 (Minimum)/
Educational projection, 1960-1980 (Minimum)

Niveau, classe et sexe/ Educational level, grade and sex		1960	1965	1970	1975	1980	1960	1965	1970	1975	1980
		Effectifs/Number					% du groupe d'âge respectif/ % of related age-group				
Primaire/Primary											
Total	M.	313,600	376,400	433,600	504,700	592,100	66	67	68	69	70
	F.	151,400	281,900	328,600	380,200	441,500	32	51	53	54	54
	T.	465,000	658,300	762,200	884,900	1,033,600	49	59	60	62	62
Secondaire/Secondary											
General											
1er cycle/1st cycle (VI-III)	M.	16,000	34,000	36,900	40,000	43,400	6	11	10	10	9
	F.	3,630	9,400	11,800	14,800	18,600	1	3	3	4	4
	T.	19,630	43,400	48,700	54,800	62,000	4	4	7	7	7
2e cycle/2nd cycle (II-Term.)	M.	1,200	4,100	5,200	6,600	8,400	1	3	3	3	4
	F.	130	500	1,000	1,900	3,600	0.1	0.4	0.6	1	2
	T.	1,330	4,600	6,200	8,500	12,000	0.6	2	2	2	3
Total, General	M.	17,200	38,100	42,100	46,600	51,800	5	8	8	8	7
	F.	3,760	9,900	12,800	16,700	22,200	1	2	2	3	3
	T.	20,960	48,000	54,900	63,300	74,000	3	5	5	5	5
Technique et normal /Vocational											
1er cycle/1st cycle (VI-III)	M.	1,900	3,100	5,000	7,800	12,600	0.8	1	1	2	3
	F.	400	800	1,500	2,900	5,400	0,2	0.3	0.4	0.7	1
	T.	2,300	3,900	6,500	10,700	18,000	0,5	0,6	0.9	1	2
2e cycle/2nd cycle (II-Term.)	M.	400	800	1,900	4,700	10,500	0.4	0.6	1	2	5
	F.	190	200	600	1,700	4,500	0.2	0.1	0.4	0.9	2
	T.	590	1,000	2,500	6,400	15,000	0.3	0.4	0.7	2	3
Total technique/Vocational	M.	2,300	3,900	6,900	12,500	23,100	0.6	0.9	1	2	3
	F.	590	1,000	2,100	4,600	9,900	0.2	0.2	0.4	0.8	1
	T.	2,890	4,900	9,000	17,100	33,000	0.4	0.5	0.8	1	2
Total secondaire/secondary	M.	19,500	42,000	49,000	59,100	74,900	4	7	7	7	8
	F.	4,350	10,900	14,900	21,300	32,100	2	4	5	6	7
	T.	23,850	52,900	63,900	80,400	107,000	3	6	6	7	8
Supérieur/Tertiary											
Total	M.	620	1,950	2,400	3,000	3,500	0.2	0.7	0.7	0.7	0.7
	F.	80	250	500	800	1,500	-	-	0.1	0.2	0.3
	T.	700	2,200	2,900	3,800	5,000	0.1	0.4	0.4	0.5	0.5

Graphique III/Graph III

Effectifs de l'enseignement par classe et par âge pour 1980 (Minimum)/Enrolment in education by age/grade 1980 (Minimum)

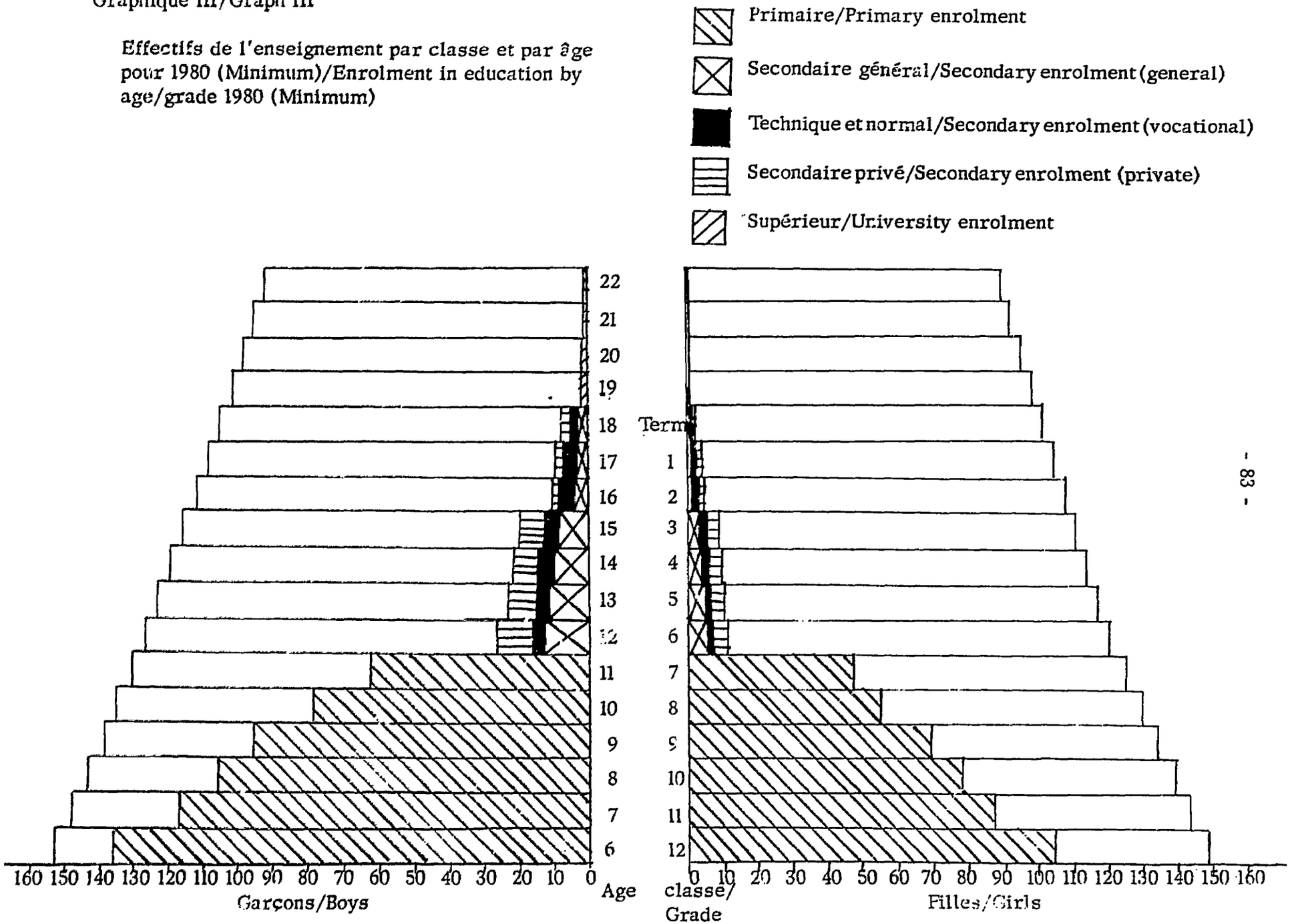

Tableau 20/Table 20. Projection des effectifs scolaires 1960-1980 (Maximum)/
Educational projection, 1960-1980 (Maximum)

Niveau, classe et sexe/ Educational level, grade and sex		1960	1965	1970	1975	1980	1960	1965	1970	1975	1980
		Effectifs/Number					% du groupe d'âge respectif/ % of related age-group				
Primaire/Primary											
Total	M.	313,600	446,400	521,200	608,600	710,600	66	79	82	83	84
	F.	151,400	235,100	328,700	459,700	643,100	32	93	53	65	78
	T.	465,000	681,500	849,900	1,068,300	1,353,700	49	61	67	74	81
Secondaire/Secondary											
General											
1er cycle/1st cycle (VI-III)	M.	16,000	35,700	43,700	53,600	65,100	6	11	12	13	14
	F.	3,630	9,900	14,200	20,200	27,900	1	2	3	5	6
	T.	19,630	45,600	57,900	73,800	93,000	4	7	8	9	10
2e cycle/2nd cycle (II-Term.)	M.	1,200	4,300	6,300	9,100	13,300	1	3	4	5	6
	F.	130	600	1,200	2,600	5,700	0.1	0.5	0.7	1	3
	T.	1,330	4,900	7,500	11,700	19,000	0.6	2	2	3	4
Total, General	M.	17,200	40,000	50,000	62,700	78,400	5	9	9	10	11
	F.	3,760	10,500	15,400	22,800	33,600	1	2	3	4	5
	T.	20,960	50,500	65,400	85,500	112,000	3	6	6	7	8
Technique et normal/Vocational											
1er cycle/1st cycle (VI-III)	M.	1,900	3,200	5,100	8,400	14,000	0.8	0.9	1	2	3
	F.	400	900	1,600	3,100	6,000	0.2	0.3	0.4	0.8	1
	T.	2,300	4,100	6,700	11,500	20,000	0.5	0.7	0.9	1	2
2e cycle/2nd cycle (II-Term.)	M.	400	900	2,000	4,800	11,200	0.4	0.7	1	3	5
	F.	190	300	700	1,800	4,800	0.2	0.2	0.4	1	2
	T.	590	1,200	2,700	6,600	16,000	0.3	0.4	0.8	2	4
Total technique/Vocational	M.	2,300	4,100	7,100	13,200	25,200	0.6	0.9	1	2	4
	F.	590	1,200	2,300	4,900	10,800	0.2	0.3	0.4	0.8	2
	T.	2,890	5,300	9,400	18,100	36,000	0.4	0.6	0.9	2	3
Total secondaire/Secondary	M.	19,500	44,100	57,100	75,900	103,600	4	10	11	12	15
	F.	4,350	11,700	17,700	27,700	44,400	2	3	3	0.5	0.7
	T.	23,850	55,800	74,800	103,600	148,000	3	6	7	9	11
Supérieur/Tertiary											
Total	M.	620	2,000	2,600	3,400	4,500	0.2	0.7	0.7	0.8	0.9
	F.	80	300	600	1,000	1,700	-	0.1	0.2	0.2	0.4
	T.	700	2,300	3,200	4,400	6,200	0.1	0.4	0.5	0.5	0.6

Graphique IV/Graph IV

Effectifs de l'enseignement par classe et par âge pour 1980 (Maximum)/Enrolment in education by age/grade 1980 (Maximum)

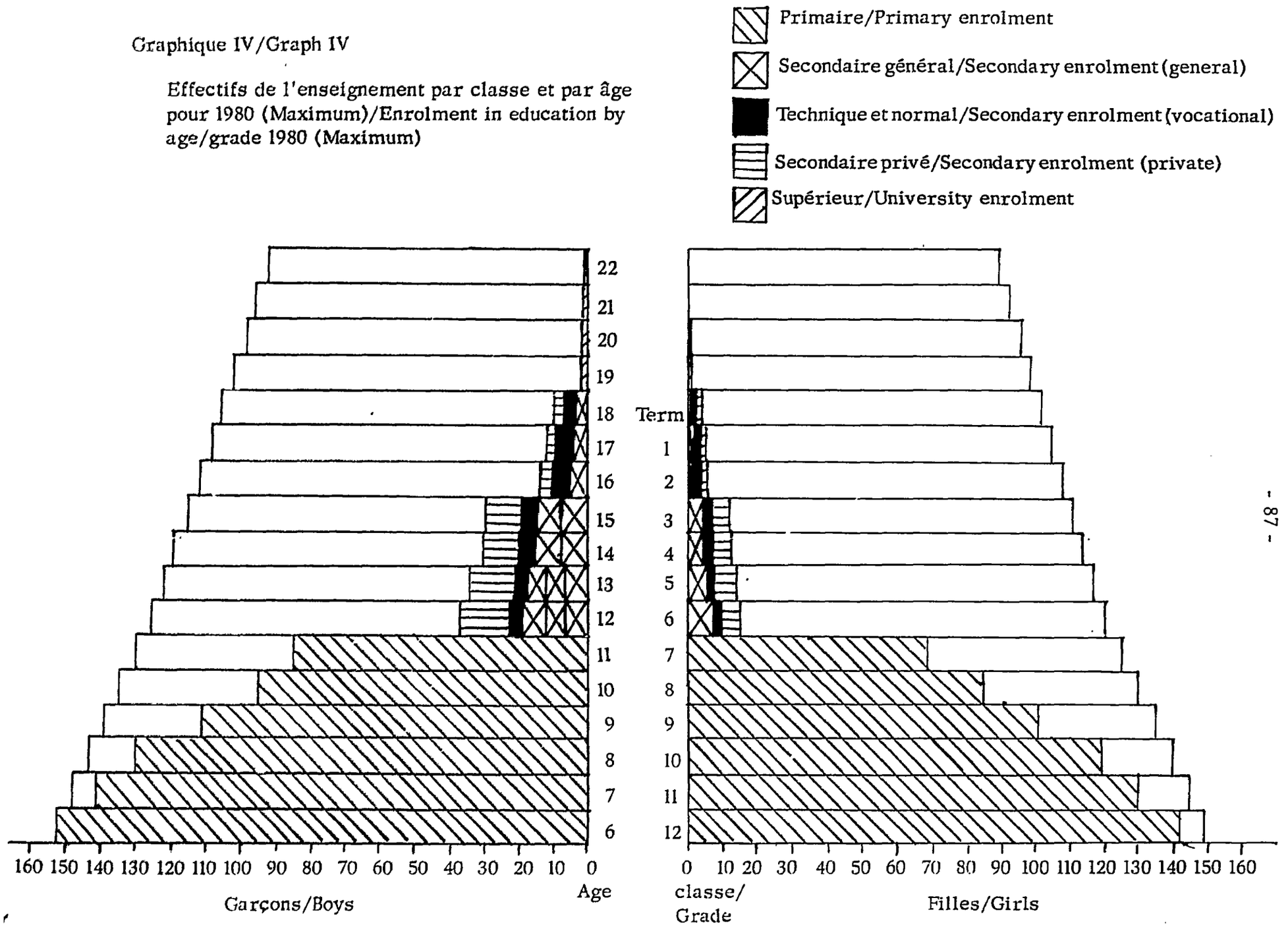

milliers d'élèves/Thousands of persons

Tableau 21/Table 21. Données correspondant aux graphiques III et IV/ Basic data for graphs III and IV

Age	Population 1980		Classe/ Grade	Elèves/Pupils 1980			
	M.	F.		M.		F.	
				Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
6	151,931	148,650	12	135,870	151,900	104,517	141,300
7	147,570	144,042	11	116,506	140,200	87,738	129.600
8	143,179	139,313	10	105,454	128,900	78,364	118,400
9	138,790	134,537	9	94,929	111,000	69,366	100,900
10	134,394	129,677	8	77,773	94,100	54,742	84,300
11	129,983	124,691	7	61,568	84,500	46,773	68,600
12	125,790	120,237	6)	15,400	21,700	6,600	9,300
13	121,927	116,621	5)	14,000	20,300	6,000	8,700
14	118,306	113,574	4)	14,000	18,900	6,000	8,100
15	114,713	110,505	3) 1/	12,600	18,200	5,400	7,800
16	111,178	107,517	2)	7,700	9,800	3,300	4,200
17	107,753	104,548	1)	6,300	8,400	2,700	3,600
18	104,440	101,503	Term.)	4,900	6,300	2,100	2,700
19	101,216	98,427	1	1,000	1,200	500	500
20	98,044	95,443	2	900	1,100	400	400
21	94,911	92,509	3	800	1,100	300	400
22	91,833	89,602	4	800	1,100	300	400

1/ Ci-dessous, détails de l'enseignement secondaire général et technique/ Separate figures for general and vocational education at the secondary level are given in the following Table :

Classe/ Grade	M.				F.			
	Minimum		Maximum		Minimum		Maximum	
	Gen.	Tech./Voc.	Gen.	Tech./Voc.	Gen.	Tech./Voc.	Gen.	Tech./Voc.
6	13,300	2,100	18,900	2,800	5,700	900	8,100	1,200
5	11,900	2,100	17,500	2,800	5,100	900	7,500	1,200
4	9,800	4,200	14,700	4,200	4,200	1,800	6,300	1,800
3	8,400	4,200	14,000	4,200	3,600	1,800	6,000	1,800
2	3,500	4,200	5,600	4,200	1,500	1,800	2,400	1,800
1	2,800	3,500	4,900	3,500	1,200	1,500	2,100	1,500
Term.	2,100	2,800	2,800	3,500	900	1,200	1,200	1,500

Le taux de scolarisation résultant de cette projection s'élèverait à 81 % et les effectifs à 1.354.000 élèves, soit 13.8 % de la population totale.

Pour la projection minimum, il a été admis qu'il faudrait, dans l'hypothèse la plus défavorable, au moins maintenir la proportion d'élèves scolarisés par rapport à la population totale, en améliorant le rendement de l'éducation. Autrement dit, on aura une augmentation absolue, mais non relative, des effectifs, et une proportion accrue de diplômés, grâce à une diminution des redoublements. Dans la majorité des cas, on parviendrait aussi à une scolarité minimum de quatre ans. Avec ces hypothèses les effectifs s'élèveraient à 1.033.000 élèves, soit 11 % de la population totale. Mais on peut s'attendre à ce que le taux net et le taux brut de scolarisation se rapprochent l'un de l'autre, grâce à une répartition par âge plus normale. Si un objectif aussi peu élevé a été choisi pour l'enseignement primaire, c'est enfin de réserver plus de ressources pour l'enseignement secondaire et technique, et de garantir un meilleur équilibre du système d'éducation.

2) Les estimations pour l'enseignement secondaire et supérieur pourraient en principe être fondées sur différents facteurs :

- les besoins en main-d'oeuvre, qui devraient revêtir une importance particulière, n'ont pu être prévus exactement, pour les raisons indiquées au Chapitre III. Même les méthodes globales pour l'évaluation des emplois demandant une formation secondaire ou supérieure, telles que celles suggérées par les professeurs Lewis et Tinberghen, (1) semblent difficiles à appliquer ici, faute de données.
- Les relations entre les effectifs aux différents niveaux de l'enseignement, ou les taux de scolarisation pour les différents degrés, proposées dans diverses études de planification, pourront être utilisée pour servir de points de comparaison, mais ne peuvent fournir de norme idéale tenant compte de la situation de chaque pays.

Les estimations proposées pour les projections qui suivent ont été effectuées entre une limite maximum et minimum :

a) Les effectifs minimums dans l'enseignement secondaire général ont été estimés en fonction des besoins prévus pour l'enseignement supérieur. Un développement sensible de l'enseignement technique a été considéré comme indispensable, en particulier pour faire face aux besoins de l'enseignement normal.

b) D'autre part, le développement à ce niveau est limité par les ressources disponibles.

---

(1) Cf. Conférence d'Etats Africains sur le développement de l'éducation en Afrique, Addis-Abéba, 15-25 mai 1961. Rapport final, Paris, Unesco, 1961.

Les chiffres suivants sont proposés, pour l'admission dans l'enseignement supérieur et normal en 1980, au moins à titre d'exercice et comme base pour des calculs ultérieurs :[1]

	Evaluation des admissions annuelles	
	1962	1980
Lettres [2]	270	250
Droit et science économique	150	200
Médecine	60	200
Sciences	80	200
Agriculture	-	60
Institut khméro-soviétique	-	200
Ecole administration	30	60
	590	1.170
Enseignement normal	850	1.150 - 2.000 [3]
	1.440	2.670 - 3.550

Il en résulte que, si les élèves-maîtres sont recrutés dans le 2e cycle du secondaire, celui-ci doit produire au minimum plus de 2.500 élèves, soit environ 12.000 pour l'ensemble du 2e cycle. Il est admis que dans le cas minimum, l'enseignement technique devrait égaler l'enseignement général à ce niveau.

Il a été admis d'autre part qu'environ 60 % des élèves passeraient du premier cycle dans le second. Le premier cycle représenterait dans ce cas environ 80.000 élèves dont 25 % pourraient être dans l'enseignement technique.

L'ensemble des effectifs de l'enseignement public au niveau secondaire s'élèverait ainsi à environ 110.000, qui devraient pouvoir répondre aux besoins en main-d'oeuvre spécialisée. Le secteur public serait complété par les écoles privées, qui pourraient se développer à peu près au même rythme et qui contribueraient à répondre à la demande d'éducation. Dans ce cas, le secteur privé représenterait à ce niveau plus de 60.000 élèves.

Une telle pyramide impliquerait une sélection sévère, en particulier pour l'admission dans les écoles secondaires publiques.

Pour la pyramide maximum, il a été prévu que les effectifs de l'enseignement technique seraient à peu près identiques, mais que ceux de l'enseignement général seraient notablement accrus, pour mieux répondre à la demande.

(1) Voir Annexe méthodologique.
(2) Y compris pour l'école normale supérieure.
(3) Voir : "Personnel enseignant nécessaire", p. 99

2) Commentaires sur les pyramides

La forme des pyramides pour 1963 et 1980 est assez différente. Les premières reflètent le développement très rapide du système scolaire, avec des effectifs importants dans les petites classes, alors que la vague n'a pas encore atteint le niveau supérieur et des redoublements importants en 7e. Les pyramides pour 1980 reflètent une situation plus stable. Deuxièmement, la répartition par âge, très irrégulière d'après la Graphique II, est en principe régularisée. Enfin, le taux de rétention est nettement meilleur dans l'enseignement secondaire aussi bien que primaire.

En fait, les pyramides pour 1980 reflètent également un meilleur rendement du système, indiqué par le nombre beaucoup plus important d'étudiants achevant un cycle et disponibles pour la population active :

Production des différents niveaux
enseignement public seul (en milliers)

	1962	1980 minimum	1980 maximum
- primaire	33	70	90
- technique			
ler cycle = 1,5		6	6
2e cycle = 1,5	1,5	4	5
- général			
ler cycle =	2,5	5	11
2e cycle =	0,3	2,5	2,8
- supérieur	0,2	1,2	1,5

Autrement dit, et obstraction faite de la déperdition, la production des trois niveaux sera la suivante :

	1962	1980 minimum	1980 maximum
- primaire	33	70	90
- intermédiaire	4,3	17 (+10 privé)	25 (+13 privé)
- supérieur	0,2	1,2	1,5

L'amélioration sera encore plus sensible si la plupart des établissements secondaires sont "diversifiés" et donnent une meilleure préparation à un emploi immédiat ou à une formation professionnelle complémentaire.

L'amélioration du système est également visible d'après les taux de scolarisation, qui seraient les suivants :

	1962	1980 (minimum)	1980 (maximum)
Primaire (groupe 6-11)	61	62	81
Secondaire (12-17)	8 (y compris privé)	8 + 5	11 + 6
Supérieur (18-21)	0,2	0,5	0,6

A partir de la situation actuelle, le taux annuel de croissance des effectifs que représentent les différentes projections est le suivant :

	Minimum	Maximum
Primaire	3 %	4,6 %
Secondaire	3 %	5,8 %
Technique	13 %	14 %
Supérieur	5,5 %	7 %

Le taux de croissance de l'enseignement secondaire général assez élevé avec la projection maximum, est cependant bien inférieur à celui qui a été atteint au cours des dernières années. Le taux très élevé proposé pour l'enseignement technique devrait être possible, car les effectifs réels qu'il représente ne sont pas tellement importants. Ce taux est nécessaire parce que ces chiffres comportent aussi ceux de l'enseignement normal.

3) Coût des projections

Les dépenses courantes ont été calculées à partir des chiffres du Chapitre IV. Comme il a été prévu qu'elles varieraient en fonction du revenu individuel, trois calculs différents ont été effectués, pour l'enseignement public et sans tenir compte de l'éducation des adultes, pour laquelle il est difficile de prévoir les programmes et les coûts :

- projection minimum avec dépenses constantes ;
- projection maximum avec dépenses accrues ;
- projection maximum avec dépenses constantes.

Les chiffres ci-dessous donnent un ordre de grandeur. Il y a des chances pour qu'ils soient plutôt sous-estimés, puisque le budget prévu pour 1965 est presque équivalent au budget de 1963. En fait, les coûts dépendent d'un grand nombre de facteurs susceptibles de provoquer des changements importants. Il faut en signaler quelques-uns :

en millions de riels

a) Minimum avec coûts constants

	1965	1970	1975	1980
Primaire	723	838	972	1.136
Secondaire général	312	357	409	481
technique	78	134	272	528
Supérieur	50	78	104	125
Total	1.173	1.407	1.654	2.270

b) Maximum avec coûts accrus

	1965	1970	1975	1980
Primaire	817	1.105	1.495	2.031
Secondaire général	350	494	597	1.008
technique	90	156	312	648
Supérieur	75	128	132	186
Total	1.332	1.883	2.536	3.873

c) Maximum avec coûts constants

	1965	1970	1975	1980
Primaire	749	935	1.174	1.489
Secondaire général	325	422	552	728
technique	85	150	290	576
Supérieur	70	75	115	156
Total	1.229	1.582	2.131	2.949

Les coûts dans l'enseignement primaire et secondaire dépendent principalement des traitements des enseignants (qui sont assez élevés à l'heure actuelle), mais aussi du rapport maître-élève et du matériel et de l'équipement scolaires. En ce qui concerne les traitements, on peut signaler que si le personnel enseignant est entièrement qualifié en 1980, le traitement moyen devrait normalement être plus élevé que maintenant, étant donné qu'un grand nombre de maîtres sont actuellement au bas de l'échelle, faute de qualifications. Par contre, le fait que les traitements des enseignants au Cambodge sont nettement supérieurs à la moyenne de la région peut faire penser qu'il y aura une certaine stabilité dans l'avenir.

Normalement, le progrès en matière d'éducation devrait avoir pour conséquence une proportion accrue de dépenses pour l'équipement, actuellement très réduit. Si la plupart des établissements secondaires sont "diversifiés", il en résultera une augmentation importante des dépenses concernant le matériel, l'entretien, les fournitures, etc.

Pour l'enseignement technique, les chiffres pris pour base de calcul sont inférieurs aux coûts actuels dans les différentes écoles, car il a été admis qu'une augmentation des effectifs permettrait une meilleure utilisation des locaux et du matériel et un fonctionnement plus efficace des écoles, qui sont parfois en-dessous de leur capacité. Les conséquences exactes de cette évolution sont difficiles à apprécier.

Un raisonnement semblable a été effectué pour l'enseignement supérieur dont les coûts prévus pour l'avenir sont moins élevés que les coûts actuels. D'un autre côté, il faut noter que les chiffres actuels sont calculés principalement sur l'enseignement universitaire académique, relativement peu coûteux. Le développement de l'enseignement supérieur scientifique et technique nécessitera un matériel accru et peut-être des coûts plus élevés. Enfin, il faudrait apprécier les conséquences financières du remplacement des professeurs français par des cambodgiens.

Comme il a été signalé au Chapitre IV, les dépenses en capital n'ont pu être connues, notamment parce que, au cours des dernières années, elles ont pour la plupart été financées, non par le budget national, mais par les contributions locales ou par l'aide étrangère.(1) Cependant, il semble important de prévoir le montant total de ces dépenses même si des sources de financement extérieures au budget sont trouvées, afin de se représenter clairement la charge totale qu'il faudra financer. C'est pourquoi la mission s'est efforcée de présenter des estimations approximatives de ces dépenses.

En ce qui concerne l'enseignement primaire, les évaluations du Plan de Karachi pour les constructions scolaires s'élevaient à 30$ US par étudiant, soit trois fois le montant des dépenses courantes. Compte tenu des renseignements disponibles pour d'autres pays et du niveau des traitements au Cambodge, un montant de 1.500 riels par élève pour les constructions et l'équipement scolaire semble un minimum pour ce pays.

On peut estimer que pour l'enseignement secondaire, en particulier si l'on utilise un certain matériel, le coût devrait être multiplié par cinq ou six, soit 8 à 10.000 riels. Les estimations sont plus difficiles pour l'enseignement technique, normal et universitaire. D'après les données disponibles sur les universités d'autres pays de la région 1.000$ US(2) par étudiant serait plutôt un minimum. On sait par ailleurs que la construction et l'équipement d'écoles normales au Cambodge représente environ 70.000 riels par étudiant.

---

(1) On peut noter à ce propos que la reprise par les autorités nationales d'institutions créées avec des concours extérieurs représentera une charge supplémentaire pour le budget courant des prochaines années.

(2) Au cours actuel 35.000 riels.

Bien que ces chiffres soient très approximatifs, il a semblé utile de chercher à évaluer sur cette base l'ordre de grandeur des dépenses en capital correspondant aux projections. Il devrait être assez facile aux autorités de vérifier ces données qui sont probablement inférieures à la réalité. Les calculs sont basés sur les chiffres suivants :

primaire	1.500 riels
secondaire	8 à 10.000 riels
technique	30 à 50.000 riels
supérieur	40 à 60.000 riels

Les coûts pour chaque période de cinq ans sont les suivants :

pyramide minimum	1965-70	1970-75	1975-80
primaire	156	183	223
secondaire	63	72	100
technique	160	320	640
supérieur	35	48	60
Total	414	623	1.023

pyramide maximum	1965-70	1970-75	1975-80
primaire	252	327	427
secondaire	135	180	243
technique	165	348	700
supérieur	45	60	90
Total	597	915	1.460

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, on peut s'attendre en fait à ce que pratiquement aucune construction nouvelle ne soit nécessaire avant assez longtemps, car les constructions récentes ont dû être prévues pour des effectifs plus importants. Il en est de même pour certaines écoles techniques. Par contre, on ne saurait sous-estimer les besoins dans l'enseignement normal qui sont immédiats.

L'ensemble de ces coûts devrait maintenant être rapproché des projections du produit intérieur brut figurant au Chapitre III. On donnera les pourcentages séparément pour les dépenses courantes et en capital, car les possibilités de financement ne sont pas les mêmes, et les dépenses en capital ne sont que des évaluations, pour des périodes de cinq ans approximativement réparties par année. Les pourcentages seront calculés suivant quatre hypothèses :

a) Sur la base de la projection minimum avec coûts constants et d'un taux de 3 % du PIB ;

b) Sur la base de la projection maximum avec coûts croissants (voir Chapitre IV) et d'un taux de croissance de 5 % du PIB ;
c) Sur la base de la projection maximum calculée à coûts constants et d'un taux de croissance de 3 % du PIB ;
d) Sur la base de la projection maximum calculée avec coûts constants et d'un taux de 5 % du PIB.

	% PIB		
	1970	1975	1980
Hypothèse a)			
- Dépenses courantes	5,4	5,5	6,4
- En capital	0,4	0,5	0,7
Total ens. public	5,8	6,0	7,1
ens. privé			0,7
Hypothèse b)			
- Dépenses courantes	6,2	6,5	7,3
- " en capital	0,5	0,6	0,7
Total ens. public	6,7	7,1	8,0
ens. privé			0,9
Hypothèse c)			
- Dépenses courantes	6,0	7,0	8,4
- " en capital	0,5	0,7	0,8
Total ens. public	6,5	7,7	9,2
ens. privé			1,0
Hypothèse d)			
- Dépenses courantes	5,2	5,4	5,9
" en capital	0,6	0,7	0,8
Total ens. public	5,8	6,1	6,7
ens. privé			0,7

Il y a lieu de faire au sujet de ces pourcentages une réserve très importante : ils sont fondés sur les estimations du Produit intérieur brut données au Chapitre III, qui sont chiffrées aux prix de 1956. Pour obtenir des résultats valables, ces estimations devraient être converties aux prix actuels. Il en résulterait très probablement une augmentation du produit intérieur brut et par conséquent une réduction des pourcentages ci-dessus, qui sont autrement fort élevés.

Il est difficile dans ces conditions d'estimer les possibilités d'atteindre l'une ou l'autre des projections, sur le plan financier. Ces possibilités semblent dépendre largement de l'évolution des coûts et des possibilités d'économies. Si les coûts devaient augmenter en proportion du revenu national par habitant, on arriverait à des

pourcentages du produit national si élevés qu'ils sembleraient difficilement acceptables.

Les dépenses courantes constituent de loin la part la plus importante et elles incombent normalement au budget national. C'est donc dans ce domaine que l'effort de limitation des dépenses pourra donner les résultats les plus importants.

Si les hypothèses utilisées pour le calcul des dépenses en capital sont exactes, celles-ci ne sont pas très élevées, et il devrait être possible de les financer, au moins pour une grande part, soit avec des contributions volontaires locales (enseignement primaire), soit avec l'aide étrangère (enseignement technique et supérieur). Il faudra aussi trouver des ressources (non chiffrées ici) pour transformer et équiper les établissements secondaires.

Le principal problème financier concerne les dépenses courantes, pour lesquelles il semble difficile de compter de façon permanente sur une aide étrangère. Il pourra être difficile de maintenir un niveau de dépenses aussi élevé en face des demandes d'investissements des autres sectuers. On pourra donc être amené à étudier les possibilités de réduction des dépenses.

4) Personnel enseignant nécessaire

Le calcul du nombre de maîtres nécessaires dans l'enseignement primaire pour les projections maximum et minimum figure ci-dessous. Il a été effectué en partant de deux hypothèses :

a) Le rapport élève-maître, de 40 en 1960 et 50 en 1962-63, resterait pendant toute la période à 45, chiffre qui peut être être considéré comme maximum. Les autorités auront à prendre une décision sur ce point important, compte-tenu du rôle essentiel de ce taux pour la qualité et le coût de l'éducation et du fait qu'il est en relation avec la qualité du personnel enseignant et avec le matériel disponible. Un maître bien formé avec un bon matériel pourra évidemment enseigner un plus grand nombre d'élèves.

b) Le taux de remplacement des maîtres en service, en raison des décès retraites et démissions, sur lequel il n'existe pas de renseignements, a été évalué à 4 % par an. Ce taux est peut-être élevé si l'on tient compte de l'âge moyen assez jeune du corps enseignant et des avantages substantiels offerts par la profession enseignante au Cambodge. Ce point mérite une étude de la part de l'administration.

La "production" des maîtres nécessaires, qui résulte du Tableau 22 (a-b), ne tient pas compte du remplacement des maîtres non qualifiés avant la retraite normale. Il est prévu qu'ils recevront tout au moins une certaine formation en cours d'emploi, dont le coût devrait également être prévu.

Tableau 22-a. Maîtres nécessaires (Enseignement primaire public)

Année	Rapport maître/ élève	Minimum		Maximum	
		Elèves (en milliers)	Maîtres	Elèves (en milliers)	Maîtres
1960	40	465.000	12.000	465.000	12.000
1963	50	650.000	13.000	650.000	13.000
1965	45	658.300	14.000	681.000	15.000
1970	45	762.200	17.000	850.000	18.000
1975	45	884.900	20.000	1.068.000	23.000
1980	45	1.033.600	23.000	1.354.000	30.000

b. Maîtres nécessaires (Enseignement primaire public)

Années	Maîtres nécessaires en raison de l'accroissement des effectifs	Maîtres nécessaires pour remplacement	Total maîtres nécessaires	Besoins annuels moyens
Minimum				
1960-1965	2.000	2.600	4.600	1.000
1965-1970	3.000	3.000	6.000	1.200
1970-1975	3.000	3.600	6.600	1.300
1975-1980	3.000	4.200	7.200	1.400
Maximum				
1960-1965	3.000	2.600	5.600	1.100
1965-1970	3.000	3.300	6.300	1.300
1970-1975	5.000	3.900	8.900	1.900
1975-1980	7.000	5.000	12.000	2.400

Pour l'enseignement secondaire, il est plus difficile de faire des prévisions, le rapport maître-élève n'ayant pas la même signification. Il était d'environ 22 en 1962. Les besoins pour la période 1962-1980 peuvent être estimés comme suit : pour l'enseignement public seul :

	Maximum	Minimum
Nombre total en 1980	3.800	2.500
Besoins pour faire face aux augmentations d'effectifs	2.600	1.300
Besoins pour remplacement	1.500	1.200
Besoins moyens annuels	100	80

Ces chiffres ne comportent pas le remplacement des professeurs français.

La formation de professeurs pour les écoles techniques et pour les matières techniques dans les écoles "diversifiées" méritera une attention particulière, étant donné l'augmentation considérable prévue dans ce secteur et le nombre limité de professeurs et surtout de professeurs d'écoles normales disponibles.

Chapitre VI

RESUME ET CONCLUSIONS

Il faut souligner, à titre de première conclusion de ce rapport, le grand enthousiasme du peuple cambodgien pour l'éducation et les efforts exceptionnels qu'il a accomplis dans ce domaine depuis l'indépendance. L'accroissement des effectifs (doublés depuis 1955 au niveau primaire et multipliés par neuf au secondaire) en est la preuve, aussi bien que la charge considérable supportée par les ressources nationales : environ 20 % des dépenses budgétaires et près de 5 % du produit intérieur brut, pour les seules dépenses de l'enseignement public ce qui correspond à l'objectif proposé pour 1980 par la Réunion des Ministres de l'éducation d'Asie, tenue à Tokyo en 1962. Le fait, certainement louable en soi, que le personnel enseignant bénéficie d'un statut plus élevé que dans la plupart des pays d'Asie, explique sans doute en grande partie ces pourcentages très élevés, qu'on retrouve seulement dans un petit nombre de pays de la région.

Si le Cambodge figure maintenant parmi les pays avancés sur le plan de l'éducation, notamment au niveau primaire et si les autres niveaux font des progrès rapides, l'avenir réserve cependant des difficultés. D'abord pour maintenir la qualité de l'enseignement parallèlement à l'expansion quantitative. Ensuite pour financer de nouveaux progrès avec les ressources limitées dont le pays dispose et pourra disposer dans un proche avenir.

Les projections figurant au présent rapport présentent des objectifs qui paraîtront sans doute modestes sur le plan éducatif, mais qui risquent d'être coûteux, si on se fonde sur les coûts actuels et si on les compare aux ressources possibles. L'étude de ces projections devrait pouvoir aider les autorités gouvernementales à déterminer leur politique à long-terme en matière d'éducation et à en apprécier les conséquences, notamment financières, étant bien entendu que le présent rapport se borne à présenter des possibilités et que le choix final appartient aux autorités gouvernementales.

Les deux projections présentées ici pourraient correspondre à peu près à deux politiques possibles :

- La première consisterait à ralentir provisoirement le développement de l'éducation, sur le plan quantitatif, afin de porter les efforts sur le maintien de la qualité et de ne pas imposer une charge excessive aux finances publiques. Cela reviendrait à peu près à choisir la projection minimum qui, tout en escomptant une augmentation du rendement du système scolaire, prévoit une augmentation relative des effectifs principalement au niveau secondaire et technique et, pour les autres niveaux, se borne à répondre à l'accroissement démographique.

- La seconde politique consiste à poursuivre un accroissement quantitatif assez rapide, afin de faire face à la demande du public et d'atteindre approximativement les objectifs du Plan de Karachi. Elle est sans aucun doute plus souhaitable que

la première. Sa réalisation semble devoir poser des problèmes de financement dont la solution demanderait probablement une limitation sévère des coûts et une contribution continue de l'aide étrangère.

Bien entendu, les deux projections proposées sont susceptibles de recevoir toutes sortes d'adaptations. Par exemple, rien ne s'oppose à ce que les objectifs choisis pour le primaire correspondent à la projection maximum et les objectifs du secondaire à la projection minimum. D'autre part, la proportion d'enseignement technique et professionnel peut être révisée.

L'examen et la révision des projections pourraient utilement faire entrer en ligne de compte, d'une part des études plus approfondies sur les besoins futurs en main-d'oeuvre spécialisée, aux différents niveaux, d'autre part un examen des coûts utilisés au présent rapport qui sont sujets à caution, notamment en ce qui concerne les dépenses en capital.

Les possibilités de financement de l'éducation sont évidemment liées, non seulement aux possibilités d'aide étrangère, mais aussi aux perspectives de développement économique. Tout en considérant que les importantes mesures prises récemment dans ce domaine au Cambodge ne manqueront pas d'influer sur l'avenir, la mission a estimé qu'il ne lui appartenait pas d'en évaluer les conséquences possibles et s'est bornée à des indications succintes sur les tendances récentes et sur les perspectives à long-terme.

Sur le plan éducatif, la mission suggère que l'attention de l'Office national de la planification de l'éducation et des autorités se porte en particulier sur la qualité et le rendement du système d'éducation. Des études sur les coûts pourraient aider à résoudre le problème difficile du financement et permettraient peut-être de les abaisser. Le contenu de l'enseignement et ses rapports avec les besoins économiques et sociaux du pays méritent aussi une attention particulière et il faut souhaiter que les études remarquables effectuées dans ce domaine puissent aboutir à une réforme de l'enseignement.

APPENDICE METHODOLOGIQUE

I. Projections démographiques, 1960-1980

Dans la publication des Nations Unies intitulée "The Population of South-East Asia 1950-1980" (1958), figurent trois projections démographiques pour le Cambodge : forte, moyenne et faible. Si on les compare avec les chiffres de la population globale du Recensement de 1962, les projections faible et moyenne apparaissent trop faibles, comme l'indiquent les chiffres suivants :

Population suivant recensement 1962	: 5.740.100
Projection moyenne pour 1965	: 5.652.000
Projection faible pour 1965	: 5.627.000

Si l'on analyse la répartition de la population par âge donnée par le recensement de 1962, on est amené à conclure que la population totale du Cambodge est sous-estimée. Une réévaluation indique un chiffre de 5.984.700. Dans ces conditions, on peut avoir des doutes même sur la validité de la forte projection, comme l'indiquent les chiffres suivants :

Population du recensement 1962 révisée	: 5.984.700
Projection forte pour 1965	: 5.939.000

Il faut en conclure que les trois projections préparées par les Nations Unies ne sont plus valables. Une nouvelle projection a donc été établie pour le présent rapport.

A propos du Chapitre I, la mission suggère que la seule base valable et utile pour une projection démographique est le Recensement de 1962. La seule méthode qui peut être utilisée dans ce cas est celle qui est intitulée "Méthode composée", et qui est décrite en détails dans la publication des Nations Unies intitulée "Méthodes de projections démographiques par sexe et par âge". L'utilisation de cette méthode suppose que les données suivantes sont connues :

a) Nombre de personnes dans chaque groupe d'âge de cinq ans à une date initiale donnée.
   La répartition par âge du recensement de 1962, ajustée et uniformisée est utilisée ici.
b) La fraction de chaque groupe d'âge survivant à chaque période de cinq ans.
   Les taux de survie figurent au Tableau V du Manuel indiqué ci-dessus, (pages 80 et 81 de l'édition anglaise).
c) Le nombre de naissances pour 1.000 femmes de chaque groupe d'âge.
   Les calculs sur ce point sont conformes à la méthode du taux de natalité ajusté par sexe (Manuel, p. 42).

d) Le nombre des immigrants ou émigrants dans chaque groupe d'âge.

Les migrations internationales au Cambodge sont négligeables, du point de vue des projections.

Les projections ont été calculées à partir des hypothèses suivantes :

a) Taux de natalité

Dans le Manuel mentionné ci-dessus (p. 45, Tableau 28) figure une méthode pour le calcul du taux brut de natalité. En appliquant cette méthode aux résultats correspondants du recensement de 1962, on trouve un taux brut de natalité d'environ 50 pour mille :

Cohorte née en 1957-1962 (âgée de 0 à 4 ans en 1962)

	M	F
1. Survivants dénombrés en 1962	554.500	540.100
2. Espérance de vie	40	40
3. Taux de survie estimé	0,7789	0,7969
4. Naissances estimées pour 1955-60	712.000	678.000
Naissances estimées par an 1957-1962	$\frac{712.000 + 678.000}{5} = 278.000$	
Population moyenne estimée 1957-1962	5.627.000	
Taux brut de natalité estimé	$\frac{278}{5.627} = 0,0494$	

On a supposé que le taux de natalité resterait constant à 50 pour mille jusqu'à 1975 et déclinerait ensuite régulièrement, à concurrence de 10 %, jusqu'à 1980.(1)

b) Taux de mortalité

Sur la base du recensement de 1962, le taux brut de mortalité a été évalué à 28 pour mille.

Les projections sont basées sur les taux de survie résultant des tables de mortalité modèles des Nations Unies (voir Manuel III, p. 80 et 81). L'espérance de vie à la naissance pour les deux sexes est estimées à 42,5 pour la période 1960-65, 45 pour 1965-70, 47,5 pour 1970-75 et 50 pour 1975-80.(2)

(1) Les sources officielles estiment que "grâce aux efforts du Sangkum concernant l'industrialisation, l'urbanisation, l'élévation du niveau d'instruction, etc., jusqu'à 1980 ..." il faut s'attendre "... que le taux de natalité baisse plus rapidement".

(2) Les sources officielles considèrent que grâce aux "efforts accomplis dans le domaine de la santé, il faut également s'attendre à ce que le taux de mortalité baisse, peut-être dans la même proportion que celui de la natalité. Ce qui fait que le taux d'accroissement reste le même, à savoir 22 %".

c) Rapport de masculinité

Il est maintenu constant, hypothèse qui évite des erreurs importantes. Le taux utilisé est de 101.

d) Migrations internationales

Comme il a été indiqué, ce facteur étant négligeable au Cambodge, il n'en a pas été tenu compte.

Les projections de la population par groupe d'âge de cinq ans sont données au Tableau 30 pour la population totale, la population du sexe masculin et du sexe féminin.

En prenant pour base l'année 1962, la répartition par âge et par sexe est calculée pour 1975 sur l'hypothèse d'un taux brut de natalité d'environ 50 pour mille et d'une espérance de vie à la naissance pour les deux sexes de 40. Les chiffres pour 1960 sont calculés par interpolation. Les chiffres pour 1965, 1975 et 1980 sont calculés d'après la méthode exposée au Manuel, Chapitre III et les hypothèse indiquées ci-dessus.

Il est utile de rappeler que la validité des projections dépend largement de deux facteurs : 1. Réajustement de la répartition de la population par âge, dans le recensement de 1962. 2. Les hypothèses ci-dessus. Cependant, à en juger par les taux de croissance calculés suivant la formule $P_t = P_o (1+r)^t$ pour chaque période, et pour la période 1960-1980, on est amené à conclure que les projections paraissent raisonnables. Les taux de croissance sont les suivants :

Période	r
1960-65	0,0264
1965-70	0,0271
1970-75	0,0291
1975-80	0,0264
1960-80	0,0273

II. Projections de l'enseignement

La méthode utilisée peut être brièvement résumée comme suit :

1. Un objectif pour l'enseignement primaire a été déterminé pour les deux projections. Pour la projection maximum, il représente environ 1.350.000 élèves, soit un taux de scolarisation de 81 % en 1980. Des calculs différents ont été effectués pour les garçons et les filles, donnant 84 % pour les premiers et 78 % pour les dernières. Le taux de croissance est $r = 0,041$.

Pour la projection minimum, les effectifs ont été fixés à 1.000.000 environ, soit un taux de scolarisation de 62 % en 1980. Les taux correspondants sont de 66 % pour les garçons et de 57 % pour les filles. Le taux de croissance est de 0,041.

2. Un taux de rétention hypothétique et un taux annuel de croissance ont été déterminés pour la répartition des effectifs entre les classes de 12e et de 7e. Le taux de rétention est de 60 à 65 % entre ces deux classes, ce qui représente une amélioration notable de 45 à 50 %.

3. Les effectifs de l'enseignement secondaire ont été fixés pour 1980 à 165.000 pour la projection minimum et à 231.000 pour la projection maximum. Etant donné le rôle important joué par l'enseignement privé à ce niveau, il a été admis que 35 % des effectifs environ appartiendrait à ce secteur en 1980. Au niveau primaire, l'enseignement privé, considéré comme presque négligeable, n'a pas été pris en considération. Après avoir déterminé les effectifs totaux, il a été admis, pour la répartition des effectifs entre la 7e et la classe terminale, que le taux de passage serait de 30 % entre la 7e et la 6e et de 40 % de la 3e à la 2e (sans compter les entrées dans le technique). A l'intérieur de chaque cycle, le taux de passage d'une classe à la suivante a été évalué à 90 %. Les taux ci-dessus ont été employés pour les deux pyramides.

4. La répartition entre enseignement secondaire général et technique a été effectuée en prenant un pourcentage d'environ 85 % pour l'enseignement général dans le premier cycle et d'environ 60 % dans le second cycle. Pour l'ensemble de l'enseignement secondaire et technique, il a été admis que les filles représentaient 30 % des effectifs.

5. Les effectifs de l'enseignement supérieur ont été évalués à 5.000 pour la projection minimum et 6.000 pour la projection maximum, ce qui représente un taux de passage d'environ 25 % depuis l'enseignement secondaire général.

III. Main-d'oeuvre

Comme il a été indiqué au Chapitre III, les notations qui suivent n'ont qu'une valeur indicative et méthodologique. Il ne faut donc pas chercher ici de prévisions à proprement parler.

Les résultats globaux du recensement de 1962, document de base pour toute analyse de la main-d'oeuvre, figurent aux Tableaux 25 à 27 ci-après. Il convient d'abord de faire quelques réserves sur l'utilisation de ces données. On note par exemple que les bonzes (au nombre de plusieurs dizaines de milliers) figurent au Tableau 25 sous la rubrique services et au Tableau 26 sous la rubrique professions libérales et techniciens. De ce fait, l'appréciation du niveau éducatif de cette dernière catégorie est particulièrement difficile.

La première étape pour l'évaluation de la structure de la main-d'oeuvre dans l'avenir consiste à rechercher la répartition globale entre les trois secteurs. Cela peut être tenté en s'inspirant des tendances constatées dans d'autres pays et dont le Tableau 23 ci-joint donne une idée.(1) On constate presque partout une diminution régulière du secteur primaire. Evaluer celle-ci à 10 % pour le Cambodge jusqu'à 1980 semble raisonnable, parallèlement à un doublement du secteur secondaire. La main-d'oeuvre se répartirait alors comme suit (en pourcentages) :

	1960	1980
primaire	82	72
secondaire	4	8
tertiaire	14	20
	100	100

La répartition entre les subdivisions du tertiaire est plus difficile, notamment en raison des imprécisions notées ci-dessus, mais elle est importante, car les niveaux d'éducation y sont fort différents. Si l'on suppose qu'elle est la même qu'à l'heure actuelle on obtient :

	1960	1980
Commerce, banque, assurances	6	8,5
Transports communications	1	1,5
Services	7	10
	14	20

Pour transformer ces pourcentages en chiffres absolus, il faudrait partir de la population âgée de 10 ans et plus en 1980 et évaluée à 6.677.000. Si le pourcentage de la population active est le même qu'en 1962 (64 %) on obtiendra une population active de 4.268.000 personnes. En fait(2) on peut s'attendre à ce que la proportion de la population active diminue par suite de l'allongement de la scolarité et de la réduction du nombre de travailleurs marginaux (femmes notamment).

(1) Des indications plus détaillées figurent dans l'Annuaire des statistiques du travail du BITL 1963; et dans l'ouvrage de Colin Clark, Les conditions du progrès économique, Paris, P.U.F. 1960. Les femmes sont exclues des tableaux sur la popula- active figurant dans ce dernier ouvrage, car leur participation aux activités familiales, notamment dans le domaine de l'agriculture, est difficile à délimiter.

(2) H.M. Phillips. "Education et développement". Document de travail UNESCO/AD/AS/6 du Colloque régional d'assistance technique sur les investissements en matière d'enseignement, Bangkok, 6-13 avril 1964. 61 p. miméo.

En prenant une population active de 4.000.000 on obtient dans les différents secteurs les chiffres suivants, comparés à ceux de 1962 :

	1962	1980
primaire	2.070.000	2.880.000
secondaire	92.000	320.000
commerce	151.000	340.000
transports	25.000	60.000
services	181.000	400.000
(total tertiaire)	(357.000)	(800.000)
Total	2.522.000	4.000.000

Le Tableau ci-dessus indique notamment que, malgré la réduction de son pourcentage, l'agriculture représente, en chiffres absolus, une population sensiblement plus importante qu'à l'heure actuelle.

L'étape suivante consisterait à rapprocher les indications ci-dessus de données, soit sur la répartition par niveau de qualification dans chaque secteur, soit sur la répartition par niveau d'éducation dans chaque secteur. Il n'existe pas de répartition standard ou idéale dans ce domaine et les données existantes portent sur des pays très avancés économiquement et dont la situation n'est guère comparable à celle du Cambodge, par exemple Etats-Unis ou Japon. A titre d'exemple, on trouvera ci-joint un intéressant Tableau 23 de la relation entre secteurs d'activité et niveau d'éducation au Japon. Ces chiffres ne sont pas directement utilisables, étant donné le niveau de développement économique et éducatif atteint par le Japon, mais ils donnent une idée de la "consommation" respective de chaque secteur en personnel éduqué. On pourrait être tenté de les adapter, par exemple en rapprochant les pourcentages de 76,5, 18 et 5,5 correspondant aux trois niveaux d'éducation au Japon, des données pour le Cambodge figurant au Tableau 29 et d'établir, à partir de ces données, un tableau idéal de la répartition par secteur et par niveau au Cambodge comparable à celui du Tableau 23, mais avec des niveaux moins élevés.

Outre le fait que les situations sont très différentes au départ, tout essai d'adaptation serait rendu difficile par les différences que recouvrent en pratique des définitions identiques. Par exemple, le niveau d'éducation du secteur tertiaire dans un pays avancé est généralement très élevé. Dans un pays en voie de développement, il pourra en être différemment car on trouvera dans ce secteur une main-d'oeuvre importante dont les occupations variées (marchands ambulants, services domestiques, etc.) n'implique pas forcément un haut niveau élevé d'éducation.

Une autre difficulté provient du fait que, comme il a été dit, par suite du développement récent de l'éducation, le nombre de personnes ayant reçu une certaine instruction est très réduit, en particulier au niveau supérieur où il représente un

pourcentage presque négligeable. Or, on peut s'attendre à ce que la très grande majorité soit dans l'administration et notamment dans l'enseignement, ce qui donne une distribution de cette catégorie très différente de celle du Tableau 23.

Malgré ces difficultés, il semble qu'une utilisation plus poussée des résultats du recensement de 1962 serait intéressante et pourrait fournir une meilleure base pour des prévisions approximatives. Ces indications globales pourraient utilement être complétées et vérifiées par des données concernant certaines professions spécifiques.

Tableau 23/Table 23. Evolution historique de la répartition de la main-d'oeuvre par type d'activité économique dans quelques pays/Historical trends in the distribution of the Labour Force by type of economic activity in some countries[1]

		Agriculture	Industry	Services
		Pourcentages/Percentages		
Bulgaria	1935	80	10	10
	1947	76	13	11
	1956	65	19	16
Czechslovakia	1930	41	39	20
	1947	38	37	25
	1950	38	37	25
	1958	31	42	27
Hungary	1949	55	21	24
	1954	43	30	26
	1957	46	30	24
	1960	40	35	25
Italy	1881	57	26	17
	1901	59	24	17
	1911	55	27	18
	1921	56	24	20
	1931	51	27	22
Japan	1880	82	6	12
	1890	76	9	15
	1900	70	12	18
	1910	63	15	22
	1920	55	17	28
Mexico	1900	70	21	9
	1910	70	22	8
	1921	77	13	10
	1930	73	15	12
Poland	1931	71	15	14
	1950	58	23	19
UAR	1907	71	11	18
	1917	65	11	24
	1927	67	11	22
	1937	71	10	19
	1947	64	12	24

(1) International Labour Office, Geneva. Employment objectives and policies. Geneva, 1963.

Tableau 23/Table 23. B. Répartition en pourcentages de la population active, par niveau d'éducation et activité, Japon 1959/Percentage distribution of the employed population, by level of school completed and by industry, Japan 1959

Activité/ Industry	Total	ler cycle/ Second(1)	2e cycle/ Second	Supérieur/ Higher
Toutes activités/All industries	100	76.2	18.1	5.7
Agriculture	100	90.6	8.8	0.6
Mines et construction	100	83	13	4
Industrie/Manufacturing	100	77.5	17.1	5.4
Commerce/Trade	100	66.2	30	3.8
Finances, assurances	100	25.2	53.6	21.2
Transports	100	70	24.5	5.5
Services	100	53	23	24
Service public/Public Service	100	41.7	43.3	15
Pourcentage de la population active ayant un niveau donné d'éducation/ Percentage of the active population with a given educational attainment	100	76.5	18	5.5

(1) L'enseignement du premier cycle secondaire étant désormais obligatoire au Japon, ont été inclus dans ce tableau, à la première colonne les diplômés de l'ancien primaire, à la deuxième, ceux de l'ancien secondaire ler cycle, à la troisième ceux des anciens établissements supérieurs/Lower secondary education being now compulsory in Japan, the graduates of the old system elementary schools have been included in the first column, of the old system middle schools in the second and of the old system higher schools and colleges in the third.

Source : Japan. Ministry of Education. Youth education in a changing society. Tokyo, 1961. 159 p.

Tableau 24/Table 24. Population totale selon le sexe et l'âge/
Total population by sex and age

(a) Cambodge/Cambodia

Groupe d'âge/ Age-group	Total	M.	F.	Total %	M.	F.
0 - 4	846,900	423,100	423,800	14.8	14.7	14.8
5 - 9	899,000	453,300	445,700	15.7	15.8	15.5
10 - 14	767,400	392,900	374,500	13.4	13.7	13.1
15 - 19	536,300	272,900	263,400	9.4	9.5	9.2
20 - 24	472,300	229,800	242,500	8.2	8.0	8.5
25 - 29	412,600	202,900	209,700	7.2	7.1	7.3
30 - 34	378,000	185,900	192,100	6.6	6.5	6.7
35 - 39	322,600	159,400	163,200	5.6	5.6	5.7
40 - 44	259,400	129,300	130,100	4.5	4.5	4.5
45 - 49	229,500	114,100	115,400	4.0	4.0	4.0
50 - 54	192,100	93,300	93,800	3.3	3.4	3.3
55 - 59	145,500	73,000	72,500	2.5	2.5	2.5
60 - 64	113,700	58,700	55,000	2.0	2.0	1.9
65 - 69	74,300	37,200	37,100	1.3	1.3	1.3
70 - 74	47,600	23,000	24,600	0.8	0.8	0.9
75 +	40,900	17,900	23,000	0.7	0.6	0.8
Non déclaré/Unknown	2,000	1,200	800	0.0	0.0	0.0
Total	5,740,100	2,870,900	2,869,200	100.0	100.0	100.0

(b) Région urbaine/Urban

0 - 4	94,800	47,800	47,000	15.8	15.6	16.0
5 - 9	95,200	48,800	46,400	15.9	15.9	15.8
10 - 14	73,700	37,000	36,700	12.3	12.0	12.5
15 - 19	58,500	30,600	27,900	9.7	9.9	9.5
20 - 24	59,100	30,700	28,400	9.8	10.0	9.7
25 - 29	49,900	26,500	23,400	8.3	8.6	8.0
30 - 34	44,600	23,200	21,400	7.4	7.5	7.3
35 - 39	32,200	17,400	14,800	5.4	5.7	5.0
40 - 44	26,200	13,800	12,400	4.4	4.5	4.3
45 - 49	18,900	9,900	9,900	3.1	3.2	3.1
50 - 54	16,600	8,400	8,200	2.7	2.7	2.8
55 - 59	10,800	5,200	5,600	1.8	1.7	1.9
60 - 64	8,800	4,000	4,800	1.5	1.3	1.6
65 - 69	4,900	2,100	2,800	0.8	0.7	1.0
70 - 74	3,500	1,300	2,200	0.6	0.4	0.8
75 +	2,900	1,000	1,900	0.5	0.3	0.7
Non déclaré/Unknown	100	100	-	-	-	-
Total	600,700	307,800	292,900	100.0	100.0	100.0

Tableau 24/Table 24 (Suite/Contd.)

(c) Région rurale/Rural

Groupe d'âge/ Age group	Total	M	F	Total %	M	F
0 - 4	752,100	375,300	376,800	14.6	14.6	14.6
5 - 9	803,800	404,500	399,300	15.6	15.8	15.5
10 - 14	693,700	355,900	337,800	13.5	13.9	13.1
15 - 19	477,800	242,300	235,500	9.3	9.5	9.2
20 - 24	413,200	199,100	214,100	8.1	7.8	8.3
25 - 29	362,700	176,400	186,300	7.1	6.9	7.2
30 - 34	333,400	162,700	170,700	6.5	6.3	6.6
35 - 39	290,400	142,000	148,400	5.7	5.5	5.8
40 - 44	233,200	115,500	117,700	4.5	4.5	4.6
45 - 49	210,600	104,200	106,400	4.1	4.1	4.1
50 - 54	175,500	87,900	87,600	3.4	3.4	3.4
55 - 59	134,700	67,800	66,900	2.6	2.6	2.6
60 - 64	104,900	54,700	50,200	2.1	2.1	2.0
65 - 69	69,400	35,100	34,300	1.3	1.4	1.3
70 - 74	44,100	21,700	22,400	0.9	0.9	0.9
75+	38,000	16,900	21,100	0.7	0.7	0.8
Non déclaré/Unknown	1,900	1,100	800	0.0	0.0	0.0
Total	5,139,400	2,563,100	2,576,300	100.0	100.0	100.0

Tableau 25/Table 25. Population active selon la branche d'activité économique et le sexe/Active population by branch of economic activity and by sex

(a) Cambodge/Cambodia

Branche d'activité économique/ Branch of economic activity	Total	M	F	Total %	M	F
Agriculture, sylviculture, chasse et pêche/Agriculture, forestry, hunting & fishing	2,073,700	1,125,400	948,300	81.0	76.5	87.1
Industries extractives/Mining and quarrying	1,500	1,200	300	0.1	0.1	0.0
Industries manufacturières/ Manufacturing	72,500	45,500	27,000	2.8	3.1	2.5
Bâtiment et travaux publics/ Construction & public works	17,000	15,400	1,600	0.7	1.0	0.1
Electricité, gaz, eau et services sanitaires/Electricity, gas, water & sanitary services	1,300	1,300	-	0.0	0.1	0.0
Commerce, banque, assurances, affaires immobilières/Commerce, banking, insurance & real estate	150,700	88,000	62,700	5.9	6.0	5.8
Transports, entrepôts et communications/Transport, storage and communication utilities	25,100	24,400	700	1.0	1.6	0.1
Services 1/	181,500	147,000	34,500	7.1	10.0	3.2
Activités mal désignées/ Unclassified activities 2/	37,200	23,500	13,700	1.4	1.6	1.2
Total	2,560,500	1,471,700	1,088,800	100.0	100.0	100.0

1/ Y compris les organisations religieuses/Includes religious organizations.
2/ Y compris les personnes temporairement malades et les personnes cherchant du travail et manquant de travail/Includes persons temporarily ill, and persons seeking or without work.

Tableau 25/Table 25 (Suite/Contd.)

(b) Région urbaine/Urban

Branche d'activité économique/ Branch of economic activity	Total	M	F	Total %	M	F
Agriculture, sylviculture, chasse et pêche/Agriculture, forestry, hunting & fishing	9,600	6,700	2,900	5.1	4.[illegible]	6.0
Industries extractives/ Mining & quarrying	400	300	100	0.2	0.2	0.2
Industries manufacturières/ Manufacturing	22,400	18,300	4,100	11.8	12.9	8.5
Bâtiment et travaux publics/ Construction & public works	9,500	8,900	600	5.0	6.3	1.3
Electricité, gaz, eau et services sanitaires/ Electricity, gas, water & sanitary services	1,200	1,200	-	0.6	0.9	-
Commerce, banque, assurances, affaires immobilières/Commerce, banking, insurance & real estate	50,300	32,700	17,600	26.6	23.1	36.7
Transports, entrepôts et communications/Transport, storage & communication utilities	11,300	11,100	200	6.0	7.9	0.4
Services 1/	76,200	55,600	20,600	40.2	39.3	42.9
Activities mal désignées/ Unclassified activities 2/	8,500	6,600	1,900	4.5	4.7	4.0
Total	189,400	141,400	48,000	100.0	100.0	100.0

1/ Y compris les organisations religieuses/Includes religious organizations.

2/ Y compris les personnes temporairement malades et les personnes cherchant du travail et manquant de travail/Includes persons temporarily ill, and persons seeking or without work.

Tableau 25/Table 25 (Suite/Contd.)

(c) Région rurale/Rural

Branche d'activité économique/ Branch of economic activity	Total	M	F	Total %	M	F
Agriculture, sylviculture, chasse et pêche/Agriculture, forestry, hunting & fishing	2,064,100	1,118,700	945,400	87.1	84.1	90.8
Industries extractives/ Mining & quarrying	1,100	900	200	0.1	0.1	0.0
Industries manufacturières/ Manufacturing	50,100	27,200	22,900	2.1	2.0	2.2
Bâtiment et travaux publics/ Construction & public works	7,500	6,500	1,000	0.3	0.5	0.1
Electricité, gaz, eau et services sanitaires/Electricity, gas, water & sanitary services	100	100	-	0.0	0.0	0.0
Commerce, banque, assurances, affaires immobilières/Commerce, banking, insurance & real estate	100,400	55,300	45,100	4.2	4.1	4.3
Transports, entrepôts et communications/Transport, storage & communication utilities	13,800	13,300	500	0.6	1.0	0.1
Services 1/	105,300	91,400	13,900	4.4	6.9	1.4
Activités mal désignées/ Unclassified activities 2/	28,700	16,900	11,800	1.2	1.3	1.1
Total	2,371,100	1,330,300	1,040,800	100.0	100.0	100.0

1/ Y compris les organisations religieuses/Includes religious organizations.

2/ Y compris les personnes temporairement malades et les personnes cherchant du travail et manquant de travail/Includes persons temporarily ill, and persons seeking or without work.

Tableau 26/Table 26. Population active selon la profession et le sexe/Active population by profession and by sex

(a) Cambodge/Cambodia

Grands groupes des professions/ Main professional groups	Total	M	F	Total %	M	F
Personnes exerçant une profession libérale, techniciens et assimilés/Professional, technical & related workers 1/	74,900	68,800	6,100	2.9	4.7	0.6
Directeurs et cadres administratifs supérieurs/ Managers and administrators	6,800	5,800	1,000	0.3	0.4	0.1
Employés de bureau/Clerical workers	18,000	16,900	1,100	0.7	1.1	0.1
Vendeurs/Sales workers	140,900	80,300	60,600	5.5	5.5	5.6
Agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, forestiers et travailleurs assimilés/Farmers, fishermen, hunters, loggers & related workers	2,072,700	1,124,900	947,800	80.9	76.4	87.0
Mineurs, carriers et travailleurs assimilés/Miners, quarrymen & related workers	1,200	1,000	200	0.0	0.1	0.0
Travailleurs des transports et des communications/Workers in transport & communication occupations	19,600	19,200	400	0.8	1.3	0.0
Artisans, ouvriers de métier, ouvriers à la production et manoeuvres non classés ailleurs/Craftsmen, production process workers & labourers	99,900	69,600	30,300	3.9	4.7	2.8
Travailleurs spécialisés dans la défence, la protection, les services, les sports et les activités récréatives/Workers specialized in defence & security, services, sports & recreation	88,400	61,200	27,200	3.5	4.2	2.5
Personnes ne pouvant être classées selon la profession/ Workers not classified by profession 2/	38,100	24,000	14,100	1.5	1.6	1.3
Total	2,560,500	1,471,700	1,088,800	100.0	100.0	100.0

1/ Y compris les bonzes et autres religieux/Includes monks, priests etc.

2/ Y compris les personnes temporairement malades et les personnes cherchant du travail et manquant de travail/Includes persons temporarily ill, and persons seeking or without work.

Tableau 26/Table 26 (Suite/Contd.) (b) Région urbaine/Urban

Grands groupes des professions/ Main professional groups	Total	M	F	Total %	M	F
Personnes exerçant une profession libérale, techniciens et assimilés/Professional, technical & related workers 1/	18,000	15,000	3,000	9.5	10.6	6.2
Directeurs et cadres administratifs supérieurs/ Managers and administrators	4,400	3,900	500	2.3	2.8	1.0
Employés de bureau/Clerical workers	11,400	10,600	800	6.0	7.5	1.7
Vendeurs/Sales workers	45,400	28,500	16,900	24.0	20.1	35.2
Agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, forestiers et travailleurs assimilés/Farmers, fishermen, hunters, loggers & related workers	9,900	6,900	3,000	5.2	4.9	6.3
Mineurs, carriers et travailleurs assimilés/Miners, quarrymen & related workers	200	200	-	0.1	0.1	0.0
Travailleurs des transports et des communications/ Workers in transport & communication occupations	7,700	7,600	100	4.1	5.4	0.2
Artisans, ouvriers de métier, ouvriers à la production et manoeuvres non classés ailleurs/Craftsmen, production process workers and labourers	36,000	31,100	4,900	19.0	22.0	10.2
Travailleurs spécialisés dans la défence, la protection, les services, les sports et les activités récréatives/Workers specialized in defence & security, services, sports & recreation	48,100	31,200	16,900	25.4	22.1	35.2
Personnes ne pouvant être classés selon la profession/ Workers not classified by profession 2/	8,300	6,400	1,900	4.4	4.5	4.0
Total	*189,400*	*141,400*	*48,000*	*100.0*	*100.0*	*100.0*

1/ Y compris les bonzes et autres religieux/Includes monks, priests etc.
2/ Y compris les personnes temporairement malades et les personnes cherchant du travail et manquant de travail/Includes persons temporarily ill, and persons seeking or without work.

Tableau 26/Table 26 (Suite/Contd.) (c) Région rurale/Rural

Grands groupes de professions/ Main professional groups	Total	M	F	Total %	M	F
Personnes exerçant une profession libérale, techniciens et assimilés/Professional, technical & related workers 1/	56,900	53,800	3,100	2.4	4.0	0.3
Directeurs et cadres administratifs supérieurs/Managers and administrators	2,400	1,900	500	0.1	0.1	0.1
Employés de bureau/Clerical workers	6,600	6,300	300	0.3	0.3	0.5
Vendeurs/Sales workers	95,500	51,800	43,700	4.0	3.9	4.2
Agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, forestiers et travailleurs assimilés/Farmers, fishermen, hunters, loggers & related workers	2,062,800	1,118,000	944,800	87.0	84.0	90.8
Mineurs, carriers et travailleurs assimilés/Miners, quarrymen & related workers	1,000	800	200	0.0	0.1	0.0
Travailleurs des transports et des communications/ Workers in transport & communication occupations	11,900	11,600	300	0.5	0.9	0.0
Artisans, ouvriers de métier, ouvriers à la production et manoeuvres non classés ailleurs/Craftsmen, production process workers & labourers	63,900	38,500	25,400	2.7	2.9	2.4
Travailleurs spécialisés dans la défence, la protection, les services, les sports et les activités récréatives/ Workers specialized in defence & security, services, sports & recreation	40,300	30,000	10,300	1.7	2.3	1.0
Personnes ne pouvant être classés selon la profession/ Workers not classified by profession 2/	29,800	17,600	12,200	1.3	1.3	1.2
Total	2,371,100	1,330,300	1,040,800	100.0	100.0	100.0

1/ Y compris les bonzes et autres religieux/Includes monks, priests etc.

2/ Y compris les personnes temporairement malades et les personnes cherchant du travail et manquant de travail/Includes persons temporarily ill, and persons seeking or without work.

Tableau 27/Table 27. Population active selon la situation dans la profession et le sexe/Active population by professional status and by sex

Région/ Region	Situation dans la profession/ Professional status	Total	M	F	Total %	M	F
(a) Cambodge/ Cambodia	Personnes travaillant à leur propre compte/Workers on own account	974,700	861,700	113,000	38.1	58.5	10.4
	Employeurs/Employers	9,700	8,300	1,400	0.4	0.6	0.1
	Salariés/Wage earners 1/	273,100	223,600	49,500	10.7	15.2	4.5
	Travailleurs familiaux/ Family workers	1,271,600	359,500	912,100	49.6	24.4	83.8
	Non déclaré/Unknown 2/	31,400	18,600	12,800	1.2	1.3	1.2
	Total	2,560,500	1,471,700	1,088,800	100.0	100.0	100.0
(b) Région urbaine/ Urban	Personnes travaillant à leur propre compte/ Workers on own account	50,000	37,400	12,600	26.4	26.5	26.3
	Employeurs/Employers	2,300	2,000	300	1.2	1.4	0.6
	Salariés/Wage earners 1/	116,400	92,100	24,300	61.5	65.1	50.6
	Travailleurs familiaux/ Family workers	15,000	5,800	9,200	7.9	4.1	19.2
	Non déclaré/Unknown 2/	5,700	4,100	1,600	3.0	2.9	3.3
	Total	189,400	141,400	48,000	100.0	100.0	100.0
(c) Région rurale/ Rural	Personnes travaillant à leur propre compte/Workers on own account	924,700	824,300	100,400	39.0	61.9	9.6
	Employeurs/Employers	7,400	6,300	1,100	0.3	0.5	0.1
	Salariés/Wage earners 1/	156,700	131,500	25,200	6.6	9.9	2.4
	Travailleurs familiaux/ Family workers	1,256,600	353,700	902,900	53.0	26.6	86.8
	Non déclaré/Unknown 2/	25,700	14,500	11,200	1.1	1.1	1.1
	Total	2,371,100	1,330,300	1,040,800	100.0	100.0	100.0

1/ Y compris fonctionnaires, bonzes et autres religieux/Includes civil servants, monks, priests, etc.

2/ Y compris temporairement malades, cherchant du travail et manquant de travail/Includes persons temporarily ill, and persons seeking or without work.

Tableau 28/Table 28. Population de 10 ans et plus selon l'aptitude à lire et à écrire et le sexe/Population 10 years and over by ability to read and write and by sex

Région/ Region	Aptitude à lire et à écrire/ Ability to read and write	Total	M	F	Total %	M	F
(a) Cambodge/ Cambodia	Sait lire/Read	174,900	133,000	41,900	4.4	6.7	2.1
	Sait lire et écrire/Read and write	1,476,500	1,192,300	284,200	37.0	59.8	14.2
	Ne sait ni lire ni écrire/ Neither read nor write	2,399,400	667,300	1,672,100	58.5	33.4	83.6
	Non déclaré/Unknown	3,400	1,900	1,500	0.1	0.1	0.1
	Total	3,994,200	1,994,500	1,999,700	100.0	100.0	100.0
(b) Région urbaine/ Urban	Sait lire/Read	17,500	8,700	8,800	4.1	4.1	4.4
	Sait lire et écrire/Read and write	244,600	175,500	69,100	59.6	83.1	34.6
	Ne sait ni lire ni écrire/ Neither read nor write	148,000	26,700	121,300	36.0	12.7	60.8
	Non déclaré/Unknown	500	200	300	0.1	0.1	0.2
	Total	410,600	211,100	199,500	100.0	100.0	100.0
(c) Région rurale/ Rural	Sait lire/Read	157,400	124,300	33,100	4.4	7.0	1.8
	Sait lire et écrire/Read and write	1,231,900	1,016,800	215,100	34.4	57.0	12.0
	Ne sait ni lire ni écrire/ Neither read nor write	2,191,400	640,600	1,550,800	61.1	35.9	86.1
	Non déclaré/Unknown	2,900	1,700	1,200	0.1	0.1	0.1
	Total	3,583,600	1,783,400	1,800,200	100.0	100.0	100.0

Tableau 29/Table 29. Population de 10 ans et plus selon le diplôme et le sexe/
Population 10 years and over by school achievement and by sex

Région/ Region	Diplôme/School achievement	Total	M	F	Total %	M	F
(a) Cambodge/ Cambodia	Néant/Nil	3,871,200	1,887,300	1,983,900	96.9	94.6	99.2
	Niveau primaire (général et technique)/ Primary level (general and vocational)	85,000	74,900	10,100	2.1	3.8	0.5
	Niveau secondaire (général et technique)/Secondary level (general & voc.)	16,100	14,600	1,500	0.4	0.7	0.1
	Niveau supérieur (général et technique)/Higher level (general & vocational)	300	300	-	0.0	0.0	0.0
	Non déclaré/Unknown	21,600	17,400	4,200	0.6	0.9	0.2
	Total	3,994,200	1,994,500	1,999,700	100.0	100.0	100.0
(b) Région urbaine/ Urban	Néant/Nil	363,500	171,600	191,900	88.4	81.3	96.2
	Niveau primaire (général et technique)/Primary level (general & voc.)	32,700	27,100	5,600	8.0	12.8	2.8
	Niveau secondaire (général et technique)/Secondary level (general & voc.)	11,400	10,100	1,300	2.8	4.8	0.7
	Niveau supérieur (général et technique)/Higher level (general & vocational)	300	300	-	0.1	0.1	0.0
	Non déclaré/Unknown	2,700	2,000	700	0.7	1.0	0.3
	Total	410,600	211,100	199,500	100.0	100.0	100.0

Tableau 29/Table 29. Population de 10 ans et plus/Population 10 years and over ... suite/Contd.

Région/ Region	Diplôme/School achievement	Total	M	F	Total %	M	F
(c) Région rurale/ Rural	Néant/Nil	3,507,700	1,715,700	1,792,000	97.9	96.2	99.5
	Niveau primaire (général et technique)/Primary level (general & voc.)	52,300	47,800	4,500	1.5	2.7	0.3
	Niveau secondaire (général et technique)/Secondary level (general & voc.)	4,700	4,500	200	0.1	0.2	0.0
	Niveau supérieur (général et technique)/Higher level (general & vocational)	-	-	-	-	-	-
	Non déclaré/Unknown	18,900	15,400	3,500	0.5	0.9	0.2
	Total	3,583,600	1,783,400	1,800,200	100.0	100.0	100.0

Tableau 30/Table 30. Projections de population pour le Cambodge/
Population projections for Cambodia 1960-1980

(en milliers/in thousand)

Groupe d'âge/ Age-group	1960	1962	1965	1970	1975	1980
Total, population						
0 - 4	1,056.2	1,094.6	1,182.8	1,350.7	1;541.3	1,660.3
5 - 9	844.6	901.6	972.0	1,099.2	1,256.4	1,457.3
10 - 14	671.8	730.0	823.4	950.5	1,077.9	1,235.2
15 - 19	536.2	562.5	654.8	804.8	931.4	1,061.8
20 - 24	464.1	472.5	516.3	633.6	781.5	907.5
25 - 29	418.0	427.8	443.9	496.2	611.6	757.4
30 - 34	366.4	380.1	398.5	425.5	477.8	592.1
35 - 39	308.1	323.4	347.8	380.6	408.5	461.0
40 - 44	256.8	264.3	290.5	330.2	363.5	392.2
45 - 49	218.9	225.3	239.3	272.8	312.2	345.7
50 - 54	179.3	188.2	200.2	220.9	253.7	292.4
55 - 59	138.2	144.5	159.5	180.0	200.4	232.1
60 - 64	102.6	107.1	117.7	137.7	157.1	176.7
65 - 69	75.2	74.3	81.8	95.2	112.9	130.5
70 - 74	49.4	53.5	53.7	59.6	70.7	85.2
75+	29.3	35.0	29.9	33.4	37.9	46.1
Total	5,715.1	5,984.7	6,512.1	7,470.9	8,594.8	9,833.1
Masculin/Males						
0 - 4	534.4	554.5	599.0	684.2	781.0	841.2
5 - 9	426.4	455.0	491.5	556.3	641.0	737.7
10 - 14	339.4	369.2	416.0	480.9	545.8	630.4
15 - 19	270.2	284.0	331.2	407.0	471.6	539.3
20 - 24	233.0	237.6	260.1	320.6	395.3	459.4
25 - 29	209.1	214.4	223.1	250.1	309.5	383.0
30 - 34	182.7	189.8	199.6	214.0	240.9	299.4
35 - 39	153.2	160.9	173.5	190.6	205.4	232.3
40 - 44	127.4	131.0	144.1	164.4	181.7	196.8
45 - 49	108.3	111.2	118.1	134.6	154.7	172.0
50 - 54	88.5	92.6	98.1	108.1	124.2	143.8
55 - 59	68.1	70.8	77.7	87.1	96.9	112.3
60 - 64	50.4	52.3	57.0	66.0	74.8	84.1
65 - 69	36.7	36.1	39.5	45.2	53.0	60.9
70 - 74	23.1	25.7	25.6	28.1	32.8	39.0
75+	12.9	15.2	13.6	15.5	17.4	20.8
Total	2,863.8	3,000.3	3,267.7	3,752.7	4,326.0	4,952.4

Tableau 30/Table 30. Projections de population/Population projections... suite/Contd.

en milliers/in thousand

Groupe d'âge/ Age-group	1960	1962	1965	1970	1975	1980
Féminin/Females						
0 - 4	521.3	540.1	583.8	666.5	760.3	819.1
5 - 9	418.2	446.6	480.5	542.9	615.4	719.6
10 - 14	332.4	360.8	407.4	469.6	532.1	604.8
15 - 19	266.0	278.5	323.6	397.8	459.8	522.5
20 - 24	231.1	234.9	256.2	313.0	386.2	448.1
25 - 29	208.9	213.4	220.8	246.1	302.1	374.4
30 - 34	183.7	190.3	198.9	211 .5	236.9	292.7
35 - 39	154.9	162.5	174.3	190.0	203.1	228.7
40 - 44	129.4	133.3	146.4	165.8	181.8	195.4
45 - 49	110.6	114.1	121.2	138.2	157.5	173.7
50 - 54	90.8	95.6	102.1	112.8	129.5	148.6
55 - 59	70.1	73.7	81.8	92.9	103.5	119.8
60 - 64	52.2	54.8	60.7	71.7	82.3	92.6
65 - 69	38.5	38.2	42.3	50.0	59.9	69.6
70 - 74	26.3	27.8	28.1	31.5	37.9	46.2
75+	16.4	19.8	16.3	17.9	20.5	25.3
Total	2,851,3	2,894.4	3,244.4	3,718.2	4,268.8	4,880.7

Tableau 31/Table 31 : Effectifs de l'enseignement primaire public par classe/ Enrolment in public primary education by grade 1950-1960

Année / Year	Classe / Grade 12	11	10	9	8	7	Total
Garçons / Boys							
1950	23, 800	19, 300	12, 200	5, 000	3, 200	2, 100	65. 600
1951	29, 200	24. 100	15, 700	7, 600	4, 300	2, 900	83, 800
1952	35, 500	28, 400	19, 600	9, 700	6, 100	3, 400	102, 700
1953	41. 800	34. 800	21, 400	12, 100	8, 300	4, 400	118, 300
1954	50. 200	39, 900	28, 100	17, 700	10, 800	7, 000	153. 700
1955	56, 200	41, 900	36, 300	22, 000	14, 300	9, 900	180, 600
1956	69, 400	46, 700	42, 200	33, 200	20, 600	14, 700	226, 800
1957	81, 600	53, 400	44, 800	41, 400	28, 800	17, 900	267, 900
1958	82, 800	57, 000	51, 300	43, 200	36, 000	27, 800	298, 100
1959	92, 500	58, 500	50, 000	42, 500	34, 100	31, 900	309, 500
1960	91, 900	60, 700	51, 400	41, 400	35, 300	32, 900	313, 600
Filles / Girls							
1950	8, 600	4, 100	1, 900	600	400	300	15, 900
1951	13, 200	7, 100	3, 300	1, 200	700	400	25, 900
1952	15, 200	8, 000	4, 200	1, 600	800	500	30, 300
1953	22, 400	10, 100	5, 400	2, 300	1, 300	700	42, 200
1954	27, 700	15, 300	8, 000	3, 900	2, 000	1, 200	58, 100
1955	29, 300	16, 800	10, 400	4, 900	2, 600	1, 600	65, 600
1956	39, 300	19, 400	13, 900	7, 900	4, 000	2, 400	86, 900
1957	42, 200	23, 600	15, 500	10, 700	6, 000	3, 200	101, 200
1958	48, 900	29, 500	23, 800	14, 500	9, 700	6, 100	132, 500
1959	55, 500	31, 700	23, 300	15, 300	10, 100	7, 500	143, 400
1960	51, 800	32, 700	25, 800	19, 300	12, 100	9, 700	151, 400

Tableau 32/Table 32. Effectifs de l'Enseignement Primaire (1950-63)
Pupils in Primary Education (1950-63)

Année Year	Enseignement Public Public Sector							Enseignement Privé Private Sector	Total Enseignement Primaire Total Primary
	Ecoles Publiques Public Primary Schools			Ecoles de Pagoda Pagoda Schools			Total Public Grand Total		
	Garçons Boys	Filles Girls	Total Total	Garçons Boys	Filles Girls	Total Total			
1950	65,600	15,900	81,500	74,100		74,100	155,600	15,000	170,600
1951	83,800	25,900	109,700	78,100		78,100	187,800	17,200	205,000
1952	102,700	30,300	133,000	73,900		73,900	206,900	20,100	227,000
1953	118,300	42,200	160,500	75,000		75,000	235,500	20,800	256,300
1954	153,700	58,100	211,800	75,100	6,000	81,100	292,900	21,000	313,900
1955	180,600	65,600	246,200	82,600	6,500	89,100	335,300	20,800	356,100
1956	226,800	86,900	313,700	83,500	7,500	91,000	404,700	21,000	425,700
1957	267,900	101,200	369,100	77,700	10,900	88,600	457,700	21,200	478,900
1958	298,100	132,500	430,600	81,700	12,000	93,700	524,300	21,300	545,600
1959	309,500	143,400	452,900	69,700	18,400	88,100	541,000	21,900	562,900
1960	313,600	151,400	465,000	57,800	21,100	78,900	543,900	23,900	567,800
1961	330,700	162,000	492,700	51,400	18,800	70,200	562,900	25,600	588,500
1962	350,500	170,400	520,900	53,900	20,700	74,600	595,500	28,800	624,300
1963	362,700	183,100	545,800	56,800	22,400	79,200	625,000	1)	1)

1) Non disponible
Not available

N.B. Les données de base étant incomplètes, les chiffres ont été arrondis à la centaine
Because of incompleteness of basic data, figures are rounded up by hundreds.

Tableau 33/Table 33. Effectifs de l'enseignement secondaire général public par classe/
Enrolment in public secondary (general) education by grade, 1953-1963

(a) Garçons/Boys

Année / Year	Classe/Grade							Total
	6	5	4	3	2	1	Terminal	
1953	1,000	500	300	300	100	1/	1/	2,200
1954	1,200	900	600	300	200	100	100	3,400
1955	1,900	1,200	900	400	200	100	100	4,800
1956	2,500	1,900	1,200	800	300	100	100	6,900
1957	3,800	2,600	1,700	1,000	400	200	100	9,800
1958	3,600	3,900	2,300	1,400	300	300	100	11,900
1959	3,400	3,800	3,700	2,200	500	400	200	14,200
1960	5,000	3,700	3,800	3,500	700	300	200	17,200
1961	7,600	5,100	3,700	4,100	900	500	300	22,200
1962	9,300	7,500	4,800	4,100	1,400	800	300	28,200
1963	11,500	9,400	7,000	5,000	2,100	1,200	400	36,600
(b) Filles/Girls								
1953	130	80	50	20	1/	1/	1/	280
1954	220	140	50	30	10	10	1/	450
1955	250	180	90	40	10	10	1/	580
1956	570	230	140	80	20	10	1/	1,050
1957	700	470	170	130	30	10	10	1,520
1958	750	690	430	260	30	20	10	2,190
1959	700	780	700	420	60	30	10	2,700
1960	1,310	880	820	630	70	50	10	3,760
1961	1,900	1,370	910	870	110	80	20	5,260
1962	2,320	1,970	1,260	1,000	160	110	30	6,850
1963	3,040	2,430	1,750	1,320	230	140	40	8,950

1/ Inférieure à l'unité choisie/Too small for chosen unit

N.B. Les données de base étant incomplètes, des chiffres ont été arrondis à la centaine pour les garçons et à la dizaine pour les filles/ Because of incompleteness of basic data figures rounded up by hundreds for boys and by tens for girls.

Tableau 34/Table 34. Effectifs de l'enseignement secondaire général public par cycle/Enrolment in public secondary (generl) education by cycle 1953 - 1963

Année/ Year	Garçons/Boys			Filles/Girls			Total		
	Cycle 1	Cycle 2	Total	Cycle 1	Cycle 2	Total	Cycle 1	Cycle 2	Total
1953	2,000	200	2,200	280	1/	280	2,280	200	2,480
1954	3,100	300	3,400	430	20	450	3,530	320	3,850
1955	4,500	300	4,800	560	20	580	5,060	320	5,380
1956	6,500	400	6,900	1,020	30	1,050	7,570	430	8,000
1957	9,200	600	9,800	1,470	50	1,520	10,670	650	11,320
1958	11,200	700	11,900	2,130	60	2,190	13,330	760	14,090
1959	13,200	1,000	14,200	2,600	100	2,700	15,800	1,100	16,900
1960	16,000	1,200	17,200	3,630	130	3,760	19,630	1,330	20,960
1961	20,500	1,700	22,200	5,050	210	5,260	25,550	1,900	27,460
1962	25,700	2,500	28,200	6,550	300	6,850	32,250	2,800	35,050
1963	32,900	3,700	36,600	8,540	410	8,950	41,440	4,110	45,550

1/ Inférieur à l'unité choisie/Too small for chosen unit.

Tableau 35/Table 35. Effectifs de l'enseignement secondaire général public et privé/Enrolment in public and private secondary education (general), 1954-1962

Année/ Year	Public	Privé/ Private	Total	Public	Privé/ Private	Total
	Nombres/ Numbers			%		
1954	3,850	6,100	9,950	39	61	100
1956	8,000	8,500	16,500	48	52	100
1958	14,090	6,100	20,190	70	30	100
1960	20,960	13,500	34,460	61	39	100
1962	35,050	25,900	60,950	58	42	100

Tableau 36/Table 36. Effectifs de l'enseignement technique/Enrolment in vocational education, 1950-1963

Année/ Year	Technique/ Technical	Agricole/ Agricultural	Normal/ Teacher Training	Divers/ Others' 1/	Total
1950	180	30	600	70	880
1952	130	20	600	90	840
1954	260	40	600	120	1,020
1956	350	90	800	200	1,440
1958	590	90	1,200	200	2,080
1960	1,110	120	1,400	260	2,890
1962	1,620	140	1,400	550	3,710
1963	1,700	240	1,400	560	3,900

1/ Principalement, enseignement artistique et Ecole royale d'administration (chiffres arrondis)/Mainly art schools, and Royal School for Administration (figures rounded up).

Tableau 37/Table 37. Effectifs des étudiants à l'université par faculté/University enrolment by faculty, 1950-1963

Année/ Year	Droit et science économique/ Law and Economics			Médecine/ Medicine			Lettres/ Letters			Science et technique/ Science & technology			Total		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
1950	20	-	80	70	1/	70							150	1/	150
1952	100	1/	100	80	1/	80							180	1/	180
1954	110	10	120	90	10	100							200	20	220
1956	180	20	200	100	20	120							280	40	320
1958	240	20	260	140	10	150							380	30	410
1960	310	20	330	240	30	270	30	20	50	40	10	50	620	80	700
1962	480	30	510	330	30	360	170	40	210	110	10	120	1,090	110	1,200
1963	520	30	550	380	40	420	340	100	440	220	10	230	1,460	180	1,640

1/ Inférieur à l'unité choisie/Too small for chosen unit.

N.B. Des données de base étant incomplètes, les chiffres ont été arrondis à la dizaine/Because of incompleteness of basic data, figures are rounded up by tens.

Tableau 38/Table 38. Instituteurs de l'Enseignement Public (1954-1963)/
Teachers in Public Primary Education (1954-1963)

Années/ Years	Instituteurs du/ Teachers with "Degré complémentaire"			Instituteurs du/ Teachers with "Premier Degré"			Moniteurs enseignement khmer/Khmer system teaching assistants			Total instituteurs des écoles primaires publiques/Total teachers in public primary schools			Instituteurs des écoles de Pagode/ Teachers in Pagoda Schools	Total Ens. public/ Grand total in public sector
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total		
1954	270	50	320	2,580	360	2,940	1,860	140	2,000	4,710	550	5,260	1,820	7,080
1955	290	60	350	2,570	370	2,940	2,390	260	2,650	5,250	690	5,940	2,570	8,510
1956	300	70	370	2,630	390	3,020	3,250	380	3,630	6,180	840	7,020	2,310	9,330
1957	360	80	440	2,830	410	3,240	4,090	480	4,570	7,280	970	8,250	2,580	10,830
1958	400	90	490	3,050	440	3,490	4,900	520	5,420	8,350	1,050	9,400	2,730	12,130
1959	610	130	740	3,230	500	3,730	6,020	630	6,650	9,860	1,260	11,120	2,540	13,660
1960	820	170	990	3,530	590	4,120	6,020	630	6,650	10,370	1,390	11,760	2,710	14,470
1961	910	170	1,080	3,530	570	4,100	5,950	620	6,570	10,390	1,360	11,750	2,400	14,150
1962*	1,000	250	1,250	3,600	680	4,280	5,940	620	6,560	10,540	1,550	12,090	2,400	14,490
1963	1,040	290	1,330	2,770	670	3,440	5,600	590	6,190	9,410	1,550	10,960	2,350	13,310

*Estimation/Estimated

N.B. Les données de base étant incomplètes, les chiffres ont été arrondis à la dizaine/Because of incompleteness of basic data, figures are rounded up by tens.

Tableau 39/Table 39. Personnel enseignant dans les écoles publiques secondaires/Teachers in public secondary (general) education

Année/ Year	Titulaires d'un diplôme/ Teachers with university degree			Autres diplômés/ Teachers with other degrees 1/			Instituteurs/ Primary level teacher	Total
	M	F	Total	M	F	Total		
1950	- (-)	- (-)	- (-)	26 (-)	3 (-)	29 (-)	- (-)	29 (-)
1952	14 (13)	- (-)	14 (13)	37 (-)	3 (-)	40 (-)	34 (-)	88 (47)
1954	27 (26)	- (-)	27 (26)	40 (-)	3 (-)	43 (-)	49 (49)	119 (75)
1956	46 (44)	- (-)	46 (44)	47 (-)	5 (-)	52 (-)	118 (118)	216 (162)
1958	43 (39)	1 (-)	44 (39)	57 (-)	7 (-)	64 (-)	165 (165)	273 (204)
1960	39 (32)	3 (-)	42 (32)	133 (-)	37 (-)	170 (-)	160 (160)	372 (192)
1962	33 (24)	2 (-)	35 (24)	314 (-)	68 (-)	382 (-) 2/	781 (191)	1,198 (215)

1/ Inspecteurs primaires et titulaires du baccalauréat/Primary education Inspectors and holders of a baccalauréat diploma.

2/ Depuis 1961, les maîtres du degré complémentaire et du premier degré sont recrutés dans l'enseignement secondaire/Since 1961 teachers with "degré complémentaire" and "premier degré" are recruited as teachers in secondary schools.

N.B. Les chiffres entre parenthèses concernent les professeurs étrangers/ Figures between brackets, included in foregoing figures, are foreign teachers.